

NUMÉRO  
2-3

Fév-Mars  
2009

# Bulletin officiel du CNRS

Art. 9. - Direction de l'encadrement des ressources humaines de gestion d'encadrement  
de l'encadrement des affaires  
financières  
entretien des ressources humaines sur les aspects spécifiques de gestion dans le cadre des

associations avec chaque organisme et la gestion des compétences de l'organisme  
intéressée, professionnelle et personnels.  
l'organisme de coordination des contrats pluri-annuels que la présidence

OS  
eur. \$

CIU  
égation  
drope

n  
st

2

direction  
action  
gestion  
s. carr

des études  
unitaire  
révision  
ains

s de gestion  
sociale  
lle des  
des

ion pré  
fectifs  
des s

ionnel  
es  
itaires

tr

ret

De

cts

or

du

14

as

rtu

ans régu  
ansport  
ction des é  
aires et des  
orer la pol  
ur les

Art. 33. -  
statutaires  
l'élaborer  
de gestion  
umaines d'

ance aux ag  
s. direction  
des affaires  
est chargée  
politique de  
ressources  
r ensei

agréées  
études de  
munes est  
études de gest  
on des res  
visionnelle, st  
du supé  
affaires

déléga  
tion prévis  
on chargée  
ces DÉ

tr  
SION

n 59  
060

cernant  
tion généra  
tion et à la  
0605

concernant  
l'enseignement  
à la conce  
lisation du  
humaines d'  
R08

l'enseignement  
direction  
et à la réa  
ressources  
politique c  
é du 27  
2006

partici  
ressources  
général de  
or les ensei  
ion du vole  
supérieur et de la r  
actuelle de  
2006 pr

son D  
seignement  
sources hu  
che  
écution bud  
t nomin  
au

terieur,  
nes  
20  
à des  
d'ad

060  
7  
ons du  
tion

il d'adm  
omination

ons d'  
tration  
du conseil

de na  
entre na  
administr

de la  
al de lan  
du Cen

respo  
rche sc  
national

ique  
recher

scientifi



dépasser les frontières



# Sommaire

---

<b>Textes de portée générale</b> .....	7
<b>Organisation générale du CNRS</b> .....	7
<b>Unités de recherche (RMLR : 2721)</b> .....	7
Décision n° 081200PU du 7 janvier 2009 modifiant la décision n° 06A017DSI du 20 novembre 2006 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 5183 – Laboratoire de glaciologie et géophysique de l’environnement (LGGE)) .....	7
Décision n° 081268PU du 7 janvier 2009 portant création de l’UMR n° 8190 – Laboratoire atmosphères, milieux, observations spatiales (LATMOS).....	7
Décision n° 080050SING du 19 décembre 2008 portant création de l’UMR n° 5272 – Laboratoire G-SCOP Sciences pour la conception, l’optimisation et la production de Grenoble .....	7
Décision n° 080064SING du 23 décembre 2008 portant création de l’UMI n° 3218/CRT – CNRS-AIST JRL (joint robotics laboratory) .....	8
Décision n° 080053SCHS du 30 décembre 2008 modifiant la décision n° 07A002DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées (UMR n° 2162).....	8
Décision n° 08A001DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités propres de recherche et des unités de service et de recherche. ....	8
Décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées .....	11
Décision n° 08A002DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées .....	23
Décision n° 08A003DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement des unités de recherche associées .....	24
Décision n° 08A004DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des instituts fédératifs de recherche du CNRS .....	24
Décision n° 08A005DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des fédérations de recherche .....	25
Décision n° 08A008DSI du 15 janvier 2009 portant création des laboratoires de recherche communs	27
Décision n° 08A009DSI du 19 décembre 2008 portant création des équipes de recherche labellisées	27
<b>Formations de recherche en évolution (FRE) (RMLR : 2723)</b> .....	27
Décision n° 080038SDV du 9 janvier 2009 portant création de la FRE n° 3144 – Centre de génétique moléculaire .....	27
Décision n° 08A006DSI du 15 janvier 2009 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution .....	28
<b>Unités liées au CNRS et à l’INSERM (RMLR : 273)</b> .....	30
Décision n° 080047SING du 7 janvier 2009 portant création de l’ERL n° 3106 – De la maturation à la dégénérescence.....	30
<b>Unités de service (RMLR : 2741)</b> .....	30
Décision n° 080025CHIM du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l’UPS n° 831 – Prévention du risque chimique .....	30
Décision n° 08A010DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement des unités propres de service	31
Décision n° 08A011DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de service .....	31

<b>Relations et échanges avec l'extérieur</b> .....	33
<b>Groupements d'intérêt public (GIP) (RMLR : 303)</b> .....	33
Avis relatif à une décision portant approbation d'une convention constitutive modificative d'un groupement d'intérêt public (GIP RENATER) .....	33
<b>Questions administratives et juridiques générales</b> .....	34
<b>Informatique et libertés (RMLR : 411)</b> .....	34
Décret n° 2009-86 du 22 janvier 2009 modifiant le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéosurveillance .....	34
<b>Service public des bases et banques de données juridiques (RMLR : 4143)</b> .....	34
Rapport relatif au décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 .....	34
Décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires .....	34
<b>Les personnels du CNRS</b> .....	35
<b>Congés - Autorisations d'absence (RMLR : 5236)</b> .....	35
Circulaire n° 2176 du 17 décembre 2008 relative aux autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions, pour l'année 2009 .....	35
<b>Congés annuels - Congés bonifiés (RMLR : 5236-21)</b> .....	35
Décret n° 2008-1536 du 30 décembre 2008 modifiant le décret n° 2008-1136 du 3 novembre 2008 modifiant le décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature et indemnisant des jours accumulés sur le compte épargne-temps des agents de la fonction publique de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire .....	35
<b>Prestations de l'action sociale (RMLR : 5239-1)</b> .....	35
Circulaire n° 2178 du 15 janvier 2009 relative à la revalorisation pour 2009 des prestations d'action sociale à réglementation commune .....	35
<b>Dispositions communes aux différentes positions (RMLR : 5311-51)</b> .....	35
Arrêté du 1 <sup>er</sup> décembre 2008 modifiant l'arrêté du 1 <sup>er</sup> février 2002 fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements publics scientifiques et technologiques .....	35
<b>Autres indemnités (RMLR : 5312-35)</b> .....	35
Arrêté du 28 octobre 2008 modifiant l'arrêté du 6 novembre 1989 relatif aux taux de rémunération des heures complémentaires .....	35
Décret n° 2008-1532 du 22 décembre 2008 portant prorogation du décret n° 2001-1226 du 20 décembre 2001 portant création d'une indemnité particulière de sujétion et d'installation .....	35
<b>Rémunérations des agents en service à l'étranger (RMLR : 5312-4)</b> .....	35
Décret n° 2008-1513 du 30 décembre 2008 relatif au service des prestations familiales dues aux agents de l'Etat en poste à l'étranger .....	35
<b>Sécurité sociale (RMLR : 5313-1)</b> .....	35
Décret n° 2008-1247 du 1 <sup>er</sup> décembre 2008 relatif à la répartition de ressources entre les régimes obligatoires d'assurance maladie .....	35
Décret n° 2008-1497 du 22 décembre 2008 relatif à certains régimes spéciaux de sécurité sociale et à la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes .....	35
<b>Réglementation missions et changement de résidence (Dispositions communes - RMLR : 551)</b> .....	36
Décret n° 2008-1210 du 20 novembre 2008 modifiant le décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par les personnels de l'Etat et les établissements publics administratifs de l'Etat travaillant hors Ile-de-France .....	36

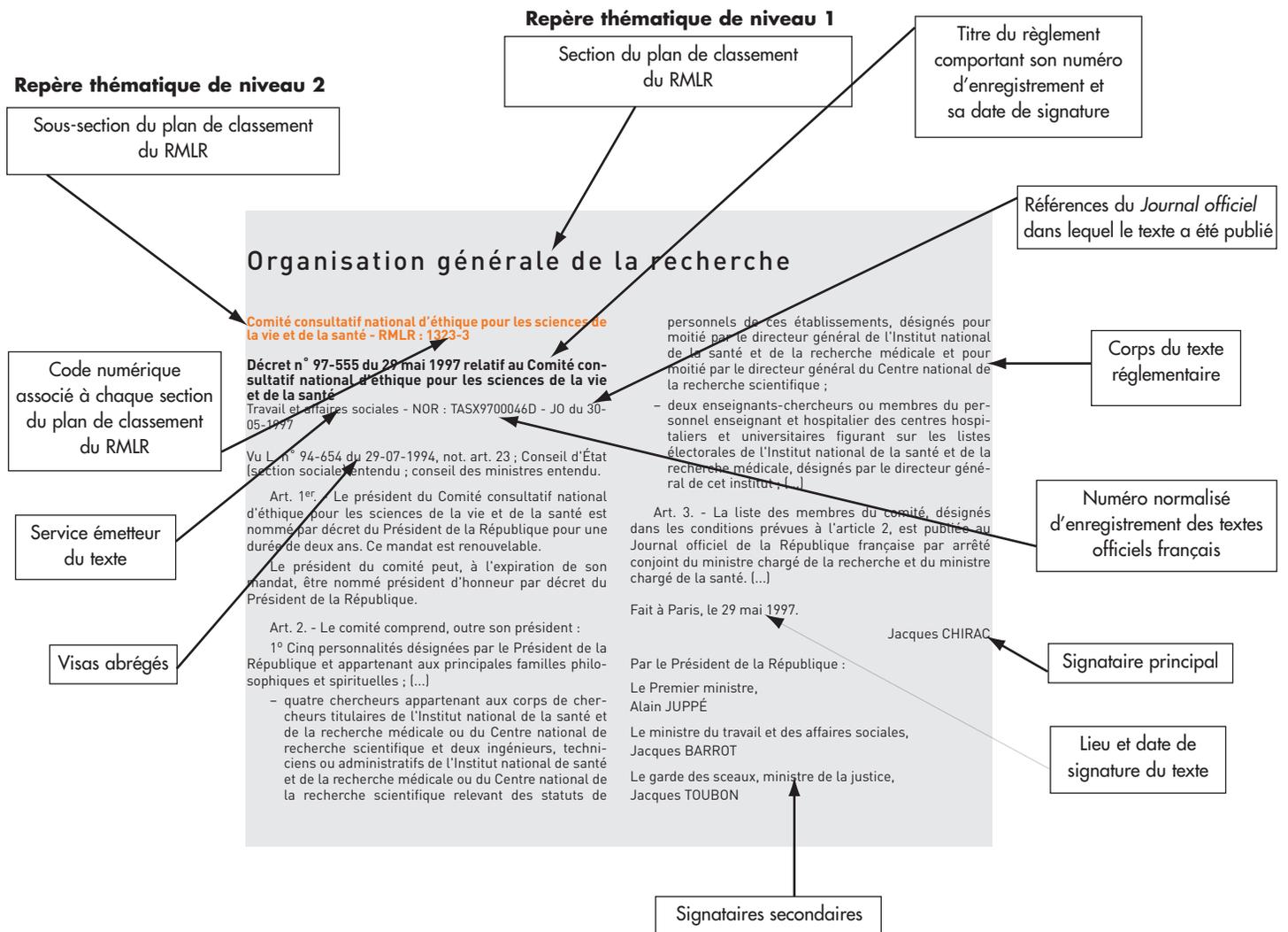
Arrêté du 26 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat . . . . .	36
Arrêté du 23 décembre 2008 fixant les temps de séjour ouvrant droit à prise en charge des frais occasionnés par un voyage de congé administratif ou de congé annuel pour les personnels civils de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger . . . .	36
<b>Pension-retraite (RMLR : 57)</b> . . . . .	36
Décret n° 2008-1151 du 6 novembre 2008 relatif aux modalités de mise en œuvre de l'obligation de remboursement des fonctionnaires de l'Etat admis à la retraite ayant un engagement de servir au sein de la fonction publique de l'Etat . . . . .	36
Décret n° 2008-1514 du 30 décembre 2008 relatif à certains régimes spéciaux de sécurité sociale et au régime de retraites complémentaire des assurances sociales en faveur des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques . . . . .	36
Décret n° 2008-1534 du 22 décembre 2008 portant fixation du taux de la contribution employeur due pour la couverture des charges de pension des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires ainsi que du taux de la contribution employeur versée au titre du financement des allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'Etat et des magistrats. . . . .	36
Circulaire n° 2175 du 12 décembre 2008 relative aux fonctionnaires détachés - recouvrement des cotisations et contributions retraite des agents détachés - abrogation de la circulaire interministérielle FP7 n° 2079 - 6C-04-2787 du 23 août 2004. . . . .	36
<b>Régime budgétaire et comptable - Fiscalité</b> . . . . .	37
<b>Régies de recettes et d'avances (RMLR : 613)</b> . . . . .	37
Décision n° 09A005DR04 du 19 janvier 2009 modificatrice n° 2 à la décision n° 06A001DR04 portant création de la régie d'avances et de recettes du Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse . . . . .	37
Décision n° 09A006DR04 du 20 janvier 2009 portant règlement de l'indemnité de responsabilité allouée à Mme Annie BALLOUARD, régisseur d'avances et de recettes auprès du Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse . . . . .	37
<b>Budget (RMLR : 6151)</b> . . . . .	37
Note n° 08B079DFI du 16 décembre 2008 relative aux coûts moyens budgétaires 2009 . . . . .	37
<b>Tarifs (RMLR : 6334)</b> . . . . .	38
Décision n° 08A078DR04 du 22 décembre 2008 fixant les tarifs (en euros HT) des prestations de service offertes par la délégation Ile-de-France Sud . . . . .	38
<b>Mise en œuvre des marchés publics - Généralités (RMLR : 6342-21)</b> . . . . .	39
Circulaire du 19 décembre 2008 relative au plan de relance de l'économie française - augmentation des avances sur les marchés publics de l'Etat en 2009 . . . . .	39
Décret n° 2008-1334 du 17 décembre 2008 modifiant diverses dispositions régissant les marchés soumis au code des marchés publics et aux décrets pris pour l'application de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics . . . . .	39
Décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008 de mise en œuvre du plan de relance économique dans les marchés publics . . . . .	39
Décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008 modifiant le décret n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics . . . . .	39
<b>Mise en œuvre des marchés publics - Seuils (RMLR : 6342-24)</b> . . . . .	39
Décret n° 2008-1356 du 19 décembre 2008 relatif au relèvement de certains seuils du code des marchés publics . . . . .	39
<b>Commission centrale des marchés (RMLR : 6342-31)</b> . . . . .	39
Décision n° 090009DAJ du 30 janvier 2009 modifiant la décision fixant les règles de composition des CAO au CNRS pour les achats soumis au code des marchés publics . . . . .	39

<b>Coordination des commandes - UGAP (RMLR : 6342-41)</b> .....	40
Décret n° 2008-1464 du 22 décembre 2008 modifiant le décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 relatif au statut et au fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics .....	40
<b>Moyens immobiliers et matériels</b> .....	41
<b>Moyens immobiliers et matériels (RMLR : 71)</b> .....	41
Décret n° 2008-1248 du 1 <sup>er</sup> décembre 2008 relatif à l'utilisation des immeubles domaniaux par les services de l'État et ses établissements publics .....	41
Circulaire du 16 janvier 2009 relative à la politique immobilière de l'Etat .....	41
Circulaire du 16 janvier 2009 relative à la politique immobilière de l'Etat .....	41
 <b>Mesures particulières</b> .....	 43
<b>Concours</b> .....	43
Concours internes ITA nommés en 2008 .....	43
Concours externes ITA nommés en 2008 .....	43
ITA nommés au titre de l'année 2008 sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique .....	43
Concours internes ITA nommés en 2008 .....	43
Concours externes ITA nommés en 2008 .....	43
Décision n° 090002SGCN du 26 janvier 2009 relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2009 .....	47
<b>Comités, conseils et commissions</b> .....	48
Procès verbal du conseil d'administration du CNRS (75 <sup>ème</sup> séance) du 30 octobre 2008 .....	48
Procès verbal du Conseil d'administration du CNRS (76 <sup>ème</sup> séance) du 27 novembre 2008 .....	48
Décision n° 090002CHIM du 9 janvier 2009 portant création et composition du comité d'orientation et de surveillance (COS) de l'UPS n° 831 - Prévention du risque chimique .....	49
Décision n° 080024ELEC du 22 décembre 2008 portant création de la commission électorale pour l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration du CNRS .....	49
Décision n° 080025ELEC du 3 décembre 2008 créant un bureau de vote pour le second tour de scrutin de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS .....	50
Décision n° 080026ELEC du 10 décembre 2008 créant un bureau de vote pour le second tour de scrutin de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'IN2P3 du CNRS .....	50
Note n° 090001ELEC du 13 janvier 2009 proclamant les élus aux commissions administratives paritaires du CNRS .....	51
Note n° 090002ELEC du 13 janvier 2009 proclamant les élus aux commissions administratives paritaires de l'IN2P3 .....	52
Décision n° 090005DR06 du 6 janvier 2009 modifiant la décision n° 070052DR06 du 22 mai 2007, relative à la composition de la commission régionale d'action sociale de la délégation Centre Est .....	53
Décision n° 090006DR06 du 13 janvier 2009 portant composition du conseil de surveillance renouvelé de la délégation Centre Est .....	53
Décision n° 080213DR08 du 30 octobre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6173 - Cités, territoires, environnement et sociétés .....	54
Décision n° 080214DR08 du 13 novembre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6113 - Institut des sciences de la terre d'Orléans .....	54
Décision n° 080216DR08 du 17 novembre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6608 - Laboratoire d'études thermiques .....	55

---

Nominations .....	56
Fin de fonctions .....	61
Délégations de signature.....	62
<b>Informations générales</b> .....	99
Textes signalés .....	99

# Guide de lecture des textes réglementaires



## Sections de niveau 1 du plan de classement du Recueil méthodique des lois et règlements concernant le CNRS (RMLR)

- 1 - Organisation générale de la recherche
- 2 - Organisation générale du CNRS
- 3 - Relations et échanges avec l'extérieur
- 4 - Questions administratives et juridiques générales
- 5 - Les personnels du CNRS
- 6 - Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité
- 7 - Moyens immobiliers et matériels

# Textes de portée générale

## Organisation générale du CNRS

### Unités de recherche – RMLR : 2721

**Décision n° 081200PU du 7 janvier 2009 modifiant la décision n° 06A017DSI du 20 novembre 2006 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées (UMR n° 5183 – Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE))**  
PU

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 06A017DSI du 20-11-2006, not. art. 5 ; accord de l'université de Grenoble I ; avis instances compétentes du CNRS ; avis conseil de laboratoire de l'unité ; sur proposition du directeur du département scientifique PU.

Art. 1<sup>er</sup>. – A l'article 5 de la décision n° 06A017DSI du 20 novembre 2006 susvisée, les dispositions relatives à l'UMR n° 5183 sont modifiées comme suit :

A la direction de l'unité, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 décembre 2010, est nommé directeur-adjoint, M. Jean-Luc JAFFREZO, chargé de recherche au CNRS, en remplacement de M. Jérôme CHAPPELLAZ, directeur de recherche.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Unités de recherche – RMLR : 2721

**Décision n° 081268PU du 7 janvier 2009 portant création de l'UMR n° 8190 – Laboratoire atmosphères, milieux, observations spatiales (LATMOS)**  
PU

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; accord partenaires ; contrat quadriennal de développement de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines 2006-2009 ; avis directeur du département scientifique PU.

Art. 1<sup>er</sup>. – Est créée, suite à l'avis du conseil scientifique du CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et jusqu'au terme du contrat quadriennal de développement 2006-2009 susvisé, l'UMR n° 8190 devant faire l'objet d'un avenant à ce contrat :

#### Délégation : Ile de France Ouest et Nord

*Département de rattachement principal : Planète et Univers*

### Départements de rattachement secondaires : EDD, ST2I

Etablissement de rattachement principal : Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Etablissement de rattachement secondaire : Université Pierre et Marie Curie

UMR n° 8190 - Laboratoire Atmosphères, Milieux, Observations Spatiales (LATMOS)

Sections d'évaluation : 19, 17, 20, 7, 8

Art. 2. – A compter de cette même date et, pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup> sont nommées à la direction de cette unité les personnes suivantes :

Directrice :

– Mme Danièle HAUSER, directrice de recherche,

Directeurs-adjoints :

– M. Alain HAUCHECORNE, directeur de recherche,

– M. Gérard CAUDAL, professeur des universités,

– M. Jacques PELON, directeur de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Unités de recherche – RMLR : 2721

**Décision n° 080050SING du 19 décembre 2008 portant création de l'UMR n° 5272 - Laboratoire G-SCOP sciences pour la conception, l'optimisation et la production de Grenoble**  
ST2I

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord des partenaires ; convention d'application du contrat quadriennal de développement 2007-2010 de l'Institut Polytechnique de Grenoble (Grenoble INP) du 09-12-2008 entre CNRS/Grenoble INP ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité d'évaluation ; avis directeur du département ST2I

Art. 1<sup>er</sup>. – Est créée, suite à l'avis du conseil scientifique du CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et jusqu'au terme du contrat quadriennal de développement 2007-2010 susvisé, l'unité mixte de recherche suivante devant faire l'objet d'un avenant à mi-parcours à ce même contrat :

*Délégation : Alpes*

**Département de rattachement principal : Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie (ST2I)**

Etablissement de rattachement principal : Institut Polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)

Etablissement de rattachement secondaire : Université Joseph Fourier – Grenoble 1

UMR n° 5272 - Laboratoire G-SCOP (Sciences pour la Conception, l'Optimisation et la Production de Grenoble) »

Sections d'évaluation : 7 et 9

Art. 2. – M. Yannick FREIN, professeur à l'Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP), est nommé directeur de cette unité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721****Décision n° 080064SING du 23 décembre 2008 portant création de l'UMI n° 3218/CRT - CNRS-AIST JRL (joint robotics laboratory) ST2I**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord organismes partenaires ; convention CNRS/National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST) - Tokyo ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directeur du département scientifique ST2I.

Art. 1<sup>er</sup>. – Création

L'UMI n° 3218 est créée, sous réserve de l'avis du conseil scientifique du CNRS, pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

**Département scientifique de rattachement : Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie (ST2I)**

*Délégation : Paris A*

Etablissement partenaire : National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST) - Tokyo

Section d'évaluation : 7

Art. 2. – Nomination du directeur

M. Abderrahmane KHEDDAR, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette UMI pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup> et à compter de la même date.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 23 décembre 2008.

Pour le directeur général et par délégation :  
Le secrétaire général,  
Alain RESPLANDY-BERNARD

**Unités de recherche – RMLR : 2721****Décision n° 080053SCHS du 30 décembre 2008 modifiant la décision n° 07A002DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées (UMR n° 2162) SHS**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 07A002DSI du 23-11-2007, not. art. 2 ; accord organisme partenaire ; avis instances compétentes du CNRS ; avis conseil de laboratoire ; avis directeur du département SHS.

Art. 1<sup>er</sup>. – A l'article 2 de la décision n° 07A002DSI du 23 novembre 2007 [portant création et renouvellement des structures opérationnelles de recherche], les dispositions relatives à l'UMR n° 2162 sont modifiées comme suit :

A la direction de l'unité, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2011, est nommée directrice, Mme Catherine CESSAC, directrice de recherche au CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 30 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721****Décision n° 08A001DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités propres de recherche et des unités de service et de recherche DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire de chacune des unités ; avis directeur(s) de département(s) scientifiques concernés(s).

Art. 1<sup>er</sup>. – Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités propres de recherche et les unités de service et de recherche suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

UPR n° 3212 - Institut des neurosciences cellulaires et intégratives dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Comprendre le système nerveux et neuroendocrine

Directrice : Mme Marie-France BADER, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 25, 23, 24, 27

*Délégation Bretagne et Pays de la Loire*

USR n° 3151 - Phosphorylation de protéines et pathologies humaines dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Conception et développement d'inhibiteurs de protéines kinases

Directeur : M. Laurent MEIJER, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 30, 23, 16

*Délégation Paris B*

USR n° 3246 - Centre émotion-remédiation et réalité virtuelle dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : recherche fondamentale et à visée thérapeutique en psychopathologie, particulièrement anxiété et dépression. recherche translationnelle. Plateau technique polyvalent de remédiation cognitive et émotionnelle.

Directeur : M. Roland JOUVENT, professeur des universités - praticien hospitalier

**Département scientifique secondaire : Sciences humaines et sociales**

Section d'évaluation : 27

*Délégation Paris Michel-Ange*

USR n° 3149 - Spectrométrie de masse biologique et protéomique dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : développement de méthodologies analytiques couplées à la spectrométrie de masse pour l'étude des macromolécules et des molécules peptidomimétiques.

Directrice : Mlle Joëlle VINH, chargée de recherche

Section d'évaluation : 30

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Alsace*

USR n° 3227 - Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : MISHA

Directrice : Mme CHRISTINE MAILLARD, professeure

Directeur-adjoint : M. Richard KLEINSCHMAGER, professeur

Section d'évaluation : 33

*Délégation Centre-Est*

USR n° 3261 - Maison des sciences de l'homme Lorraine dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : développer des activités scientifiques interdisciplinaires dans le secteur des SHS. La MSH fédère et coordonne les activités du pôle de recherche scientifique et technique « Homme et Société » en Lorraine. Directeur : M. Gerhard HEINZMANN, professeur

Directeur-adjoint : M. Jacques WALTER, professeur

Section d'évaluation : 34

*Délégation Ile-de-France Est*

USR n° 3224 - Centre de recherche sur la conservation des collections dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : recherches et techniques de conservation des collections

Directeur : M. Bertrand LAVEDRINE, professeur

Directrice-adjointe : Mme Christine CAPDEROU, ingénieure de recherche

Section d'évaluation : 32

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

USR n° 3225 - Maison René-Ginouvès, archéologie et ethnologie dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : recherches en archéologie et en ethnologie

Directeur : M. Pierre ROUILLARD, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mlle Fabienne WATEAU, chargée de recherche

Sections d'évaluation : 32, 31, 38

USR n° 3258 - MSH Paris Nord dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : MSH Paris-Nord

Directeur : M. Pierre MOEGLIN, professeur

Section d'évaluation : 36

*Délégation Paris A*

UPR n° 3255 - Communication et politique dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : communication et politique dans le cadre de l'institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC)

Directrice : Mme Isabelle VEYRAT-MASSON, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 40, 34

Art. 2. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités propres de recherche suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Alsace*

UPR n° 22 - Institut Charles Sadron dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : développer la science de la chimie / Physicochimie des polymères et systèmes mixtes, des matériaux fonctionnels et des biomatériaux.

Directeur : M. Jean-François LEGRAND, professeur

Section d'évaluation : 11

*Délégation Paris B*

UPR n° 15 - Laboratoire interfaces et systèmes électrochimiques dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : étude des réactions électrochimiques en relation avec les propriétés structurales des milieux condensés

Directeur : M. François HUET, professeur

Section d'évaluation : 14

UPR n° 9080 - Laboratoire de biochimie théorique dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : étude par modélisation sur ordinateur des propriétés et des interactions des macromolécules biologiques : conformation, repliement, reconnaissance. Conception et amélioration des algorithmes

Directeur : M. Philippe DERREUMAUX, professeur

Sections d'évaluation : 13, 16, 21

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

UPR n° 2357 - Institut de biologie moléculaire des plantes (IBMP) dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : effectuer des recherches portant sur la biologie moléculaire, la biologie cellulaire, les relations avec les pathogènes chez les plantes supérieures

Directeur : M. Pascal GENSHIK, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Serge KAUFFMANN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 28

UPR n° 9002 - Architecture et réactivité de l'ARN dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : détermination des relations entre séquences, repliements, fonctions et évolution de molécules de l'ARN d'intérêt biologique fondamental, médical ou thérapeutique

Directeur : M. Eric WESTHOF, professeur

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 21, 16, 22, 23

UPR n° 9021 - Immunologie et chimie thérapeutiques dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : Immunologie ; biologie moléculaire ; biologie cellulaire ; pharmacologie ; santé ; thérapie

Directrice : Mme Sylviane MULLER, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 30, 16

UPR n° 9022 - Réponse immunitaire et développement chez les insectes dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : mécanismes moléculaires et cellulaires de la résistance aux infections bactériennes, fongiques, virales et parasitaires chez la drosophile et l'anophèle.

Directeur : M. Jean-Marc REICHHART, professeur

Directeur-adjoint : M. Charles HETRU, directeur de recherche

Section d'évaluation : 26

*Délégation Paris B*

UPR n° 9073 - Expression génétique microbienne dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : la mission de l'unité est l'étude des mécanismes de synthèse, de traduction et de dégradation des ARN messagers

Directeur : M. Marc DREYFUS, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Miklos ZAMAROCZY de ZAMAROCZ, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 21, 22

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers***Délégation Centre-Est*

UPR n° 2300 - Centre de recherches pétrographiques et géochimiques dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : géochimie et cosmochimie, instrumentation géochimique, service national d'analyse des roches et des minéraux, service national d'analyse ionique

Directeur : M. Christian FRANCE-LANORD, directeur de recherche

Section d'évaluation : 18

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales***Délégation Ile-de-France Est*

UPR n° 299 - Milieux, sociétés et cultures en Himalaya dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : anthropologie et géographie des régions himalayennes

Directrice : Mme Joelle SMADJA, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 38, 39

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie***Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

UPR n° 1311 - Laboratoire d'ingénierie des matériaux et des hautes pressions dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : l'élaboration ou la transformation de matériaux (poudre, fil, film, en volume) et l'utilisation de matériaux à des fins de stockage ou de purification des fluides.

Directeur : M. Khaled HASSOUNI, professeur agrégé

Section d'évaluation : 10

UPR n° 9001 - Laboratoire des propriétés mécaniques et thermodynamiques des matériaux dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : la conduite d'une recherche fondamentale interdisciplinaire sur les matériaux, axée sur l'établissement des relations entre leur structure et leurs propriétés.

Directeur : M. Patrick FRANCIOSI, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 5, 15

*Délégation Ile-de-France Sud*

UPR n° 3251 - Laboratoire d'Informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur dont la mission et l'orientation générale de recherche sont : communication homme-machine multimodale et multimedia ; cognition et perception humaines et artificielles ; ingénierie des langues ; dynamique des fluides et des transferts ; énergétique.

Directeur : M. Patrick le QUERE, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Philippe TARROUX, professeur

Sections d'évaluation : 7, 10, 34, 27

Art. 3. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints nommés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées**  
DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s) ; accord des partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités mixtes de recherche suivantes devant figurer dans les contrats quadriennaux de développement 2009 - 2012 :

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers**

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

UMR n° 7202 - Laboratoire de Minéralogie et Cosmochimie du Muséum

Directeur : M. Francois ROBERT, directeur de recherche

Section d'évaluation : 18

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7193 - Institut des Sciences de la Terre Paris

Directeur : M. Philippe HUCHON, professeur

Directeur-adjoint : M. Bertrand MEYER, professeur

Section d'évaluation : 18

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7199 - Laboratoire de conception et application de molécules bioactives Directeur : M. Luc LEBEAU, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 16, 12, 24

UMR n° 7200 - Laboratoire d'Innovation Thérapeutique

Directeur : M. Marcel HIBERT, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 16, 12, 30

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARRE NANCY 1

Autres établissements : INPL NANCY, UNIVERSITE METZ

UMR n° 7198 - Institut Jean Lamour (Matériaux - Métallurgie - Nanosciences Plasmas - Surfaces)

Directeur : M. Jean-marie DUBOIS, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Pierre BRUNET, ingénieur d'études

Directeur-adjoint : M. Thierry BELMONTE, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 15, 10, 9, 8, 6, 5, 4

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

UMR n° 7196 - Acides nucléiques : dynamique, ciblage, et fonctions biologiques

Directrice : Mlle Carine GIOVANNANGELI, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 16

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

Autre établissement : EC. SUP. PHYSIQUE CHIMIE INDUS. PARIS

UMR n° 7195 - Physicochimie des électrolytes, colloïdes et sciences analytiques

Directrice : Mme Valérie CABUIL, professeure

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 13, 11

UMR n° 7197 - Laboratoire de réactivité de surface

Directrice : Mme Claire Marie PRADIER, directrice de recherche

Section d'évaluation : 14

UMR n° 7201 - Institut parisien de chimie moléculaire

Directeur : M. Max MALACRIA, professeur

Sections d'évaluation : 12, 14, 13

Autre établissement : ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

UMR n° 7203 - Laboratoire des biomolécules

Directrice : Mlle Solange LAVIELLE, professeure

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 16

*Délégation Paris Michel-Ange*

Etablissement principal : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE PARIS

UMR n° 7223 - Laboratoire Charles Friedel

Directrice par intérim : Mme Anne VESSIERES JAOUEN, directrice de recherche

Directrice-adjointe par intérim : Mme Virginie VIDAL, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 16, 12, 14

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7213 - Laboratoire de biophotonique et pharmacologie

Directeur : M. Yves MELY, professeur  
Sections d'évaluation : 30, 16

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARÉ NANCY 1

UMR n° 7214 - ARN-RNP, structure fonction-maturation, enzymologie moléculaire et structurale

Directrice : Mme Christiane BRANLANT, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 21, 16

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

UMR n° 7221 - Evolution des régulations endocriniennes  
Directrice : Mme Barbara DEMENEIX, professeure

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 25, 26

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7211 - Immunologie, immunopathologie, immunothérapie

Directeur : M. David KLATZMANN, professeur des universités - praticien hospitalier

Section d'évaluation : 30

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7215 - Thérapie des maladies du muscle strié

Directeur : M. Thomas VOIT, professeur des universités - praticien hospitalier

Section d'évaluation : 30

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7224 - Physiopathologie des maladies du système nerveux central

Directeur : M. Bruno GIROS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 25, 24, 30

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7225 - Centre de recherche de l'institut du cerveau et de la moelle épinière

Directeur : M. Bernard ZALC, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mlle Line GARNERO, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 27, 7, 25

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7212 - Pathologie et virologie moléculaire

Directeur : M. Hugues de THE, professeur des universités - praticien hospitalier

Section d'évaluation : 23

UMR n° 7216 - Centre épigénétique et destin cellulaire

Directeur : M. Jonathan WEITZMAN, professeur

Directrice-adjointe : Mme Valerie MEZGER, directrice de recherche

Section d'évaluation : 22

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

UMR n° 7194 - Histoire naturelle de l'homme préhistorique

Directeur : M. Christophe FALGUERES, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 31

UMR n° 7209 - Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements

Directeur : M. Jean Denis VIGNE, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mlle Christine LEFEVRE, maître de conférences

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 31, 32

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 1

UMR n° 7219 - Laboratoire de philosophie et d'histoire des sciences

Directeur : M. Pascal CROZET, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. David RABOUIN, chargé de recherche

Section d'évaluation : 35

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : UNIVERSITE DE PARIS 10 PARIS-NANTERRE

Autre établissement : ENS CACHAN

UMR n° 7220 - INSTITUT DE SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE

Directeur : M. Jean-charles SZUREK, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Claire de GALEMBERT, chargée de recherche

Section d'évaluation : 40

*Délégation Paris A*

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 8

UMR n° 7217 - Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris CRESPPA

Directrice : Mme Anne-Marie DEVREUX, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

**Département scientifique de rattachement : Environnement et développement durable**

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

UMR n° 7204 - Conservation des espèces, suivi et restauration des populations

Directeur : M. Denis COUVET, professeur

Section d'évaluation : 29

UMR n° 7205 - Origine, structure et évolution de la biodiversité

Directeur : M. Louis DEHARVENG, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Philippe GRANDCOLAS, directeur de recherche

Section d'évaluation : 29

UMR n° 7206 - Eco-Anthropologie et ethnobiologie

Directeur : M. Serge BAHUCHET, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Sciences du vivant ; Sciences humaines et sociales**

Sections d'évaluation : 31, 29, 38, 27

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 6

UMR n° 7207 - Centre de recherche sur la paléobiodiversité et les paléoenvironnements

Directeur : M. Philippe JANVIER, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Sylvie SOLEAU CRASQUIN, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 18, 29

Autre établissement : IRD MARSEILLE

UMR n° 7208 - Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques

Directrice : Mme Sylvie DUFOUR, directrice de recherche

Directeur-adjoint : M. Thierry OBERDORFF, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 29, 26, 20

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

*Délégation Paris A*

Etablissement principal : ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES

Autre établissement : INRIA

UMR n° 7231 - Propagation des ondes : étude mathématique et simulation

Directeur : M. Patrick JOLY, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Anne-Sophie BONNET-BEN DHIA, directrice de recherche

Section d'évaluation : 9

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7222 - Institut des systèmes intelligents et robotiques (ISIR)

Directeur : M. Philippe BIDAUD, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 7

Art. 2. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités mixtes de recherche suivantes devant figurer dans les contrats quadriennaux de développement 2009 - 2012 :

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7501 - Institut de recherche mathématique avancée

Directeur : M. Thomas DELZANT, professeur

Section d'évaluation : 1

UMR n° 7504 - Institut de physique et chimie des matériaux de Strasbourg

Directeur : M. Marc DRILLON, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Daniel GUILLON, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-Yves BIGOT, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 6, 4, 5, 11, 15

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARRE NANCY 1

UMR n° 7036 - Cristallographie, résonance magnétique et modélisation

Directeur : M. Claude LECOMTE, professeur

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 5, 16

Autres établissements : INRIA, UNIVERSITE NANCY 2, INPL NANCY

UMR n° 7502 - Institut Elie Cartan

Directeur : M. Marius TUCSNAK, professeur

Section d'évaluation : 1

Etablissement principal : UNIVERSITE METZ

UMR n° 7122 - Laboratoire de mathématiques et applications de Metz

Directeur : M. Moulay-Tahar BENAMEUR, professeur

Sections d'évaluation : 1, 7

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 13 PARIS-NORD

UMR n° 7538 - Laboratoire de physique des lasers

Directeur : M. Charles DESFRANCOIS, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 4, 8, 13

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 8

UMR n° 7539 - Laboratoire analyse géométrie applications (LAGA)

Directrice : Mme Laurence HALPERN, professeure

Section d'évaluation : 1

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 6, CEA

UMR n° 7605 - Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses

Directeur : M. Francois AMIRANOFF, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 4, 8

UMR n° 7640 - Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique

Directeur : M. Yves LASZLO, professeur

Section d'évaluation : 1

UMR n° 7641 - Centre de mathématiques appliquées

Directeur : M. Antonin CHAMBOLLE, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 1, 10

Autre établissement : CEA

UMR n° 7642 - Laboratoire des solides irradiés

Directrice : Mme Martine GAUTIER-SOYER, chercheur du CEA

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 5, 6, 11

UMR n° 7643 - Laboratoire de physique de la matière condensée

Directeur : M. Francois OZANAM, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 5, 6, 14, 15

UMR n° 7644 - Centre de physique théorique

Directeur : M. Patrick MORA, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 2, 4, 17

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7645 - Laboratoire d'optique et biosciences

Directeur : M. Jean-Louis MARTIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 4

Etablissement principal : ECOLE NATIONALE SUPÉRIEUR DE TECHNIQUES AVANCÉES

Autres établissements : EC. POLYTECHNIQUE, UNIVERSITE PARIS 11

UMR n° 7639 - Laboratoire d'optique appliquée

Directeur : M. Antoine ROUSSE, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 4, 5, 8, 13

*Délégation Paris A*

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE PARIS 9

UMR n° 7534 - Centre de recherches en mathématiques de la décision

Directeur : M. Eric SERE, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences humaines et sociales**

Sections d'évaluation : 1, 7, 37

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

Autre établissement : OBSERVATOIRE DE PARIS

UMR n° 7092 - Laboratoire de physique moléculaire pour l'atmosphère et l'astrophysique

Directrice : Mme Marie-Lise DUBERNET-TUCKEY, astronome

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 4, 19, 17

UMR n° 7588 - Institut des nanosciences de Paris

Directeur : M. Bernard PERRIN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 5, 4, 6

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7589 - Physique théorique et hautes énergies

Directeur : M. Olivier-pierre BABELON, directeur de recherche

Section d'évaluation : 2

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 7, IPG PARIS, IRD

UMR n° 7590 - Institut de minéralogie et de physique des milieux condensés

Directeur : M. Bernard CAPELLE, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Sciences du vivant ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 5, 6, 15, 18, 20

UMR n° 7598 - Laboratoire Jacques-Louis Lions

Directeur : M. Yvon MADAY, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 1

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7599 - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires

Directeur : M. Gilles PAGES, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 1

UMR n° 7600 - Laboratoire de physique théorique de la matière condensée

Directeur : M. Pascal VIOT, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 2, 13

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

UMR n° 7162 - Matériaux et phénomènes quantiques

Directrice : Mme Sylvie ROUSSET, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 6, 4, 5

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 6

UMR n° 7586 - Institut de mathématiques de Jussieu

Directeur : M. L Hakan ELIASSON, professeur

Section d'évaluation : 1

**Département scientifique de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7178 - Institut pluridisciplinaire Hubert Curien

Directeur : M. Daniel HUSS, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 3, 13, 25

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

UMR n° 7638 - Laboratoire Leprince-Ringuet

Directeur : M. Jean-Claude BRIENT, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 3

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

Autres établissements : CEA, OBSERVATOIRE DE PARIS

UMR n° 7164 - Astroparticule et Cosmologie

Directeur : M. Pierre BINETRUY, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 3, 2, 17

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7585 - Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies

Directeur : M. Pascal DEBU, chercheur du CEA

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 3

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7516 - Institut de Physique du Globe de Strasbourg

Directeur : M. Jacques HINDERER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Luis RIVERA, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 18

UMR n° 7517 - Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie de Strasbourg

Directeur : M. Philippe ACKERER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. François CHABAUX, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 20

UMR n° 7550 - Observatoire astronomique de Strasbourg

Directeur : M. Hervé WOZNIAK, astronome

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 17, 7

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARRE NANCY 1

UMR n° 7137 - Laboratoire des interactions microorganismes - minéraux - matière organique dans les sols

Directrice : Mlle Corinne LEYVAL, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 20

Autres établissements : INPL NANCY, CTRE RECH GEOLO MATIE PREMIE MINER ENERG

UMR n° 7566 - Géologie et gestion des ressources minérales et énergétiques

Directeur : M. Michel CATHELINEAU, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jacques PIRONON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 18, 20

*Délégation Côte d'Azur*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7093 - Laboratoire d'océanographie de Villefranche

Directeur : M. Louis LEGENDRE, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Sciences du vivant ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 19, 29

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 12 VAL DE MARNE

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7583 - Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques

Directeur : M. Jean-Marie FLAUD, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Gilles BERGAMETTI, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Marie-Claire GAZEAU, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 19, 4, 17

*Délégation Ile-de-France Sud*

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

Autre établissement : CEA

UMR n° 7158 - Astrophysique interactions multi-échelles

Directeur : M. Pierre-Olivier LAGAGE, chercheur du CEA

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 17

*Délégation Languedoc-Roussillon*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7621 - Laboratoire d'océanographie biologique de Banyuls

Directeur : M. Jean-Marc GUARINI, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 19

*Délégation Paris A*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7095 - Institut d'astrophysique de Paris

Directeur : M. Laurent VIGROUX, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Martin LEMOINE, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 17, 2

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE PARIS

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 6, UNIVERSITE PARIS 7, UNIVERSITE DE LA REUNION

UMR n° 7154 - Institut de physique du globe de Paris

Directeur : M. Vincent COURTILLOT, professeur

Directeur-adjoint : M. Jérôme GAILLARDET, maître de conférences

Directeur-adjoint : M. Alain BONNEVILLE, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Environnement et développement durable ; Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 18, 20

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

Autres établissements : MUSEUM NAT. HIST. NAT., IRD

UMR n° 7159 - Laboratoire d'océanographie et du climat : expérimentations et approches numériques

Directrice : Mme Laurence EYMARD, directrice de recherche

Directeur-adjoint : M. Gilles REVERDIN, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Marie-Noëlle JOSSIC-HOUSSAIS, chargée de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 19

**Département scientifique de rattachement : Chimie***Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

UMR n° 7006 - Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires

Directeur : M. Thomas EBBESEN, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 12, 16, 4, 13

UMR n° 7140 - Laboratoire de tectonique moléculaire du solide

Directeur : M. Mir Wais HOSSEINI, professeur

Sections d'évaluation : 14, 15

UMR n° 7177 - Institut de chimie de Strasbourg

Directeur : M. Michel ROHMER, professeur

Directeur-adjoint : M. Jean-Pierre LEPOITTEVIN, professeur

Directeur-adjoint : M. Michel PFEFFER, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 14, 13, 12

UMR n° 7509 - Chimie Moléculaire

Directrice : Mme Françoise COLOBERT, professeure

Sections d'évaluation : 12, 11, 14, 16

UMR n° 7515 - Laboratoire des matériaux, surfaces et procédés pour la catalyse

Directeur : M. Francois GARIN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 14

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARRE NANCY 1

UMR n° 7564 - Laboratoire de chimie physique et microbiologie pour l'environnement

Directeur : M. Jean-Claude BLOCK, professeur  
 Directeur-adjoint : M. Alain WALCARIUS, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 16

UMR n° 7565 - Laboratoire structure et réactivité des systèmes moléculaires complexes

Directeur : M. Yves FORT, professeur

Sections d'évaluation : 13, 11, 12, 16

Etablissement principal : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE NANCY

Autre établissement : UNIVERSITE NANCY 1

UMR n° 7568 - Laboratoire de chimie-physique macromoléculaire

Directrice : Mme Brigitte JAMART, professeure

Directrice-adjointe : Mlle Anne JONQUIERES, professeure

Sections d'évaluation : 11, 16

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7075 - Laboratoire de dynamique, interactions et réactivité

Directeur : M. Esmail ALIKHANI, professeur

Directeur-adjoint : M. Philippe COLOMBAN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 13, 15

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

UMR n° 7651 - Laboratoire des mécanismes réactionnels

Directeur : M. Gilles OHANESSIAN, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 13, 12

UMR n° 7652 - Laboratoire de synthèse organique

Directeur : M. Samir ZARD, directeur de recherche

Section d'évaluation : 12

UMR n° 7653 - Hétéroéléments et coordination

Directeur : M. Pascal le FLOCH, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7070 - Laboratoire des matériaux mésoscopiques et nanométriques

Directeur : M. CHRISTOPHE PETIT, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 14, 5

Autres établissements : EC. NAT. SUP. CHIMIE PARIS, COLLEGE DE FRANCE

UMR n° 7574 - Chimie de la matière condensée de Paris

Directeur : M. Clément SANCHEZ, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Didier GOURIER, professeur

Sections d'évaluation : 15, 11

UMR n° 7610 - Chimie des polymères

Directeur : M. Alain FRADET, professeur

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7614 - Laboratoire de chimie physique - matière et rayonnement

Directeur : M. Alain DUBOIS, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 13, 4, 6, 14

Autre établissement : EC. SUP. PHYSIQUE CHIMIE INDUS. PARIS

UMR n° 7615 - Physicochimie des polymères et des milieux dispersés

Directeur : M. Christian FRETIGNY, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Francois LEQUEUX, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7616 - Laboratoire de chimie théorique

Directeur : M. Olivier PARISEL, directeur de recherche

Section d'évaluation : 13

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

UMR n° 7086 - Interfaces, traitements, organisation et dynamique des systèmes

Directeur : M. Michel DELAMAR, professeur

Section d'évaluation : 13

UMR n° 7591 - Laboratoire d'électrochimie moléculaire

Directeur : M. Benoît LIMOGES, directeur de recherche

Section d'évaluation : 13

*Délégation Paris Michel-Ange*

Etablissement principal : ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE PARIS

UMR n° 7045 - Laboratoire de physico-chimie des surfaces

Directeur : M. Philippe MARCUS, directeur de recherche

Section d'évaluation : 14

Autre établissement : EDF PARIS 08

UMR n° 7174 - INSTITUT DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SUR L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Directeur : M. Daniel LINCOT, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 14

UMR n° 7575 - Laboratoire d'électrochimie, chimie des interfaces et modélisation pour l'énergie (LECIME)

Directeur : M. Michel CASSIR, professeur

Sections d'évaluation : 13, 14

Etablissement principal : ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE CHIMIE INDUSTRIELLE PARIS

UMR n° 7083 - GULLIVER

Directeur : M. Elie RAPHAEL, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 11

UMR n° 7084 - Synthèse organique et modélisation par apprentissage

Directrice : Mlle Janine COSSY, professeur

Sections d'évaluation : 12, 7

UMR n° 7167 - laboratoire matière molle et chimie

Directeur : M. Ludwik LEIBLER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 11

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

Autre établissement : INSERM

UMR n° 7104 - Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire

Directeur : M. Dino MORAS, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 22, 16, 21, 23, 24, 25, 26, 27

UMR n° 7156 - Génétique moléculaire, génomique et microbiologie

Directeur : M. Serge POTIER, professeur

Directeur-adjoint : M. Robert MARTIN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 22, 29

*Délégation Bretagne et Pays de la Loire*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7139 - Végétaux marins et biomolécules

Directrice : Mlle Catherine BOYEN, directrice de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 28, 16, 29

UMR n° 7150 - Mer et santé

Directeur : M. Patrick CORMIER, maître de conférences

Section d'évaluation : 26

*Délégation Côte d'Azur*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7009 - Biologie du développement

Directrice : Mlle Evelyn HOULISTON, directrice de recherche

Section d'évaluation : 26

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

UMR n° 7654 - Bases moléculaires et régulation de la biosynthèse protéique

Directeur : M. Yves MECHULAM, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Section d'évaluation : 21

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

UMR n° 7099 - Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires

Directeur : M. Bruno MIROUX, chargé de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 21, 23, 11

UMR n° 7592 - Institut Jacques Monod

Directeur : M. Giuseppe BALDACCI, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 22, 23, 26

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7102 - Neurobiologie des processus adaptatifs

Directeur : M. Jean MARIANI, professeur des universités - praticien hospitalier

Directrice-adjointe : Mme Danièle TRITSCH, professeure

Sections d'évaluation : 25, 24, 27

UMR n° 7141 - Physiologie membranaire et moléculaire du chloroplaste

Directeur : M. Francis WOLLMAN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 28

UMR n° 7622 - Biologie du développement

Directrice : Mme Catherine JESSUS, directrice de recherche

Section d'évaluation : 26

UMR n° 7623 - Laboratoire d'imagerie paramétrique

Directeur : M. Pascal LAUGIER, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 30, 9

*Délégation Paris Michel-Ange*

Etablissement principal : COLLEGE DE FRANCE

UMR n° 7152 - Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action

Directeur : M. Sidney WIENER, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 27, 7

Etablissement principal : ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE CHIMIE INDUSTRIELLE PARIS

UMR n° 7637 - Laboratoire de neurobiologie

Directeur : M. Serge BIRMAN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 24, 27, 30

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE ROBERT-SCHUMAN STRASBOURG 3

UMR n° 7012 - Politique, religion, institutions et sociétés : mutations européennes

Directeur : M. Francis MESSNER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jay ROWELL, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

Etablissement principal : UNIVERSITE MARC-BLOCH DE STRASBOURG 2

Autres établissements : UNIVERSITE MULHOUSE, MINISTERE CULTURE ET COMMUNICATION

UMR n° 7044 - Etude des civilisations de l'antiquité : de la préhistoire à Byzance

Directeur : M. Dominique BEYER, professeur

Directrice-adjointe : Mme Anne-Marie ADAM, professeure

Sections d'évaluation : 32, 31

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1

Autre établissement : UNIVERSITE NANCY 2

UMR n° 7522 - Bureau d'économie théorique et appliquée

Directeur : M. Patrick LLERENA, professeur

Directeur-adjoint : M. Bruno DEFFAINS, professeur

Section d'évaluation : 37

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE NANCY 2

Autres établissements : INPL NANCY, UNIVERSITE NANCY 1

UMR n° 7117 - Laboratoire d'histoire des sciences et de philosophie - archives Henri-Poincaré

Directeur : M. Roger POUVET, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 35, 1

Autres établissements : UNIVERSITE NANCY 1, UNIVERSITE METZ

UMR n° 7118 - Analyse et traitement informatique de la langue française

Directeur : M. Jean-Marie PIERREL, professeur

Section d'évaluation : 34

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 4

UMR n° 7107 - Laboratoire de langues et civilisations à tradition Orale

Directeur : M. Francois JACQUESSON, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 34, 38

Etablissement principal : ECOLE DES MINES PARIS-TECH

UMR n° 7185 - Centre de sociologie de l'innovation

Directrice : Mme Madeleine AKRICH, maître de recherche

Sections d'évaluation : 36, 40

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : UNIVERSITE DE PARIS 10 PARIS-NANTERRE

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 1, MINISTERE CULTURE ET COMMUNICATION

UMR n° 7041 - Archéologies et sciences de l'antiquité

Directrice : Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, professeure

Directeur-adjoint : M. Philippe SOULIER, ingénieur de recherche

Sections d'évaluation : 32, 31

UMR n° 7055 - préhistoire et technologie

Directeur : M. Jacques PELEGRIN, directeur de recherche

Section d'évaluation : 31

Autres établissements : EHESS PARIS, ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

UMR n° 7074 - Centre de théorie et analyse du droit

Directeur : M. Olivier CAYLA, directeur d'études

Section d'évaluation : 36

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 5

UMR n° 7114 - Modèles, dynamiques, corpus

Directeur : M. Jean Luc MINEL, professeur

Directrice-adjointe : Mlle Sarah LEROY, chargée de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 34

UMR n° 7186 - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative

Directrice : Mme Anne-Marie PEATRIK, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 38, 33, 34

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 1, UNIVERSITE PARIS 7, UNIVERSITE PARIS 8

UMR n° 7533 - Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces

Directeur : M. Jean-Paul BILLAUD, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 39, 36

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

UMR n° 7176 - Pôle de recherche en économie et gestion de l'école polytechnique

Directeur : M. Pierre-jean BENGHOZI, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Christophe MIDLER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-Pierre PONSSARD, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 37

UMR n° 7656 - Centre de recherche en épistémologie appliquée

Directeur : M. Paul BOURGINE, ingénieur

Directeur-adjoint : M. Michel BITBOL, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean LASSEGUE, chargé de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 35, 1, 27, 34

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 13 PARIS-NORD

Autre établissement : UNIVERSITE CERGY-PONTOISE

UMR n° 7187 - Lexiques, dictionnaires, informatique

Directeur : M. Salah MEJRI, professeure

Directeur-adjoint : M. Jean PRUVOST, professeur

Section d'évaluation : 34

*Délégation Paris A*

Etablissement principal : UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

UMR n° 7018 - Laboratoire de phonétique et phonologie

Directrice : Mme Jacqueline VAISSIERE, professeure

Section d'évaluation : 34

Autre établissement : ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

UMR n° 7172 - Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle

Directeur : M. Jean-Loup BOURGET, professeur

Section d'évaluation : 35

Autres établissements : INALCO PARIS, EC. PRATIQUE DES HAUTES ETUDES PARIS

UMR n° 7528 - Mondes iranien et indien

Directeur : M. Philip HUYSE, directeur d'études

Sections d'évaluation : 32, 33, 38, 39

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 8

UMR n° 7023 - Structures formelles du langage

Directrice : Mme Sophie WAUQUIER, professeure

Directrice-adjointe : Mme Maya HICKMANN-PERRIN, directrice de recherche

Section d'évaluation : 34

Etablissement principal : INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES PARIS

UMR n° 7048 - CEVIPOF - Centre de recherches politiques de sciences po

Directeur : M. Pascal PERRINEAU, professeur

Sections d'évaluation : 40, 36, 39

UMR n° 7049 - Observatoire sociologique du changement

Directeur : M. ALAIN CHENU, professeur

Sections d'évaluation : 36, 40

UMR n° 7050 - Centre d'études et de recherches internationales

Directeur : M. Christophe JAFFRELOT, directeur de recherche

Section d'évaluation : 40

UMR n° 7116 - Centre de sociologie des organisations

Directrice : Mlle Christine MUSSELIN, directrice de recherche

Section d'évaluation : 40

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE PARIS 9

UMR n° 7088 - Dauphine - recherches en management

Directrice : Mme Edith GINGLINGER, professeure

Section d'évaluation : 37

UMR n° 7170 - Institut de recherche interdisciplinaire en sociologie, économie,

science politique (IRISES)

Directeur : M. Dominique DAMAMME, professeur

Sections d'évaluation : 40, 36

Etablissement principal : UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS 2

UMR n° 7106 - Centre d'études et de recherches de science administrative (CERSA)

Directeur : M. Jacques CHEVALLIER, professeur

Section d'évaluation : 36

UMR n° 7184 - Institut d'histoire du droit

Directeur : M. Guillaume LEYTE, professeur

Section d'évaluation : 36

Etablissement principal : COLLEGE DE FRANCE

Autre établissement : EHESS PARIS

UMR n° 7130 - Laboratoire d'anthropologie sociale

Directeur : M. Philippe DESCOLA, professeur

Section d'évaluation : 38

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

UMR n° 7110 - Laboratoire de linguistique formelle

Directeur : M. Alain KIHM, directeur de recherche

Section d'évaluation : 34

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 3

UMR n° 7597 - Histoire des théories linguistiques

Directrice : Mme Sylvie ARCHAIMBAULT, directrice de recherche

Section d'évaluation : 34

*Délégation Paris Michel-Ange*

Etablissement principal : COLLEGE DE FRANCE

Autres établissements : INALCO PARIS, EC. PRATIQUE DES HAUTES ETUDES PARIS

UMR n° 7192 - PROCHE-ORIENT, CAUCASE, IRAN : CONTINUITES ET DIVERSITES

Directeur : M. Jean-Marie DURAND, professeur

Sections d'évaluation : 32, 33

**Département scientifique de rattachement : Environnement et développement durable***Délégation Bretagne et Pays de la Loire*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7144 - Adaptation et diversité en milieu marin  
 Directeur : M. François LALLIER, professeur  
 Sections d'évaluation : 29, 19, 20

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE METZ  
 UMR n° 7146 - Laboratoire des interactions écotoxicologie, biodiversité, écosystèmes  
 Directeur : M. Jean-François FERARD, professeur  
 Directrice-adjointe : Mme Pascale BAUDA, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 20

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.  
 UMR n° 7179 - Mécanismes adaptatifs : des organismes aux communautés  
 Directrice : Mme Martine PERRET, directrice de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Vincent BELS, professeur  
 Directeur-adjoint : M. Michel BAGUETTE, professeur  
 Sections d'évaluation : 29, 20, 27, 31

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6  
 Autres établissements : MUSEUM NAT. HIST. NAT., IRD  
 UMR n° 7138 - Systématique, adaptation, évolution  
 Directeur : M. Hervé le GUYADER, professeur  
 Directeur-adjoint : M. Dominique HIGUET, professeur  
 Sections d'évaluation : 29, 26  
 Autres établissements : ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS, IRD MARSEILLE, UNIVERSITE PARIS 12  
 UMR n° 7618 - Biogéochimie et écologie des milieux continentaux  
 Directeur : M. Luc ABBADIE, directeur de recherche  
 Directrice-adjointe : Mme Sylvie DERENNE, directrice de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Christian VALENTIN, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 20, 16, 29  
 Autre établissement : EC. PRATIQUE DES HAUTES ETUDES PARIS  
 UMR n° 7619 - Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux  
 Directeur : M. Pierre RIBSTEIN, professeur  
 Directeur-adjoint : M. Jean-Marie MOUCHEL, professeur  
 Directrice-adjointe : Mme Agnès DUCHARNE, chargée de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Roger GUERIN, maître de conférences

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 20  
 Autre établissement : ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS  
 UMR n° 7625 - Ecologie et évolution  
 Directeur : M. Jacominus VAN BAALEN, chargé de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Régis FERRIERE, professeur  
 Directeur-adjoint : M. Roger ARDITI, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 29

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

*Délégation Alsace*

Etablissement principal : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR STRASBOURG 1  
 Autre établissement : INSA STRASBOURG  
 UMR n° 7005 - Laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection  
 Directeur : M. Fabrice HEITZ, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 7, 19  
 UMR n° 7163 - Institut d'électronique du solide et des systèmes  
 Directeur : M. Daniel MATHIOT, professeur  
 Section d'évaluation : 8

*Délégation Centre-Est*

Etablissement principal : UNIVERSITE HENRI POINCARÉ NANCY 1  
 Autre établissement : INPL NANCY  
 UMR n° 7039 - Centre de recherche en automatique de Nancy  
 Directeur : M. Alain RICHARD, professeur  
 Sections d'évaluation : 7, 8, 30  
 UMR n° 7561 - Physiopathologie, pharmacologie et ingénierie articulaires  
 Directeur : M. Jacques MAGDALOU, directeur de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Patrick NETTER, professeur des universités - praticien hospitalier  
 Section d'évaluation : 30  
 Etablissement principal : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE NANCY  
 Autre établissement : UNIVERSITE NANCY 1  
 UMR n° 7563 - Laboratoire d'énergétique et de mécanique théorique et appliquée  
 Directeur : M. Fabrice LEMOINE, professeur  
 Sections d'évaluation : 10, 9, 30

*Délégation Côte d'Azur*

Etablissement principal : ECOLE DES MINES PARIS-TECH  
 UMR n° 7635 - Centre de mise en forme des matériaux  
 Directeur : M. Yvan CHASTEL, chargé de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Chimie**

Sections d'évaluation : 9, 11

*Délégation Ile-de-France Est*

Etablissement principal : ECOLE DES MINES PARIS-TECH

UMR n° 7633 - Centre des matériaux

Directeur : M. Georges CAILLETAUD, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Chimie**

Sections d'évaluation : 9, 11, 15

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Etablissement principal : UNIVERSITE PARIS 13 PARIS-NORD

UMR n° 7030 - Laboratoire d'informatique de Paris-nord

Directeur : M. Christophe FOUQUERE, professeur

Directeur-adjoint : M. Younes BENNANI, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 7

Etablissement principal : ECOLE POLYTECHNIQUE

UMR n° 7161 - Laboratoire d'informatique de l'école polytechnique

Directeur : M. Philippe BAPTISTE, chargé de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 7

UMR n° 7646 - Laboratoire d'hydrodynamique (LadHyX)

Directeur : M. Jean-Marc CHOMAZ, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 10, 2, 11, 9

UMR n° 7647 - Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces

Directeur : M. Bernard DREVILLON, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 8, 10, 4

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 11, UNIVERSITE PARIS 6

UMR n° 7648 - Laboratoire de physique des plasmas

Directeur : M. Antoine ROUSSEAU, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Laurence REZEAU, professeure

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 4, 10

UMR n° 7649 - Laboratoire de mécanique des solides

Directeur : M. Bernard HALPHEN, directeur

Sections d'évaluation : 9, 18, 30

*Délégation Paris B*

Etablissement principal : UNIVERSITE DENIS DIDEROT PARIS 7

UMR n° 7052 - Biomécanique et biomatériaux ostéo-articulaires

Directeur : M. Hervé PETITE, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Didier HANNOUCHE, praticien hospitalier

Sections d'évaluation : 30, 10, 11, 9

UMR n° 7057 - Laboratoire de matière et systèmes complexes

Directeur : M. Jean-Marc di MEGLIO, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 10, 2, 5, 11, 30

UMR n° 7089 - Laboratoire d'informatique algorithmique: fondements et applications

Directeur : M. MICHEL HABIB, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers Section d'évaluation : 7**

UMR n° 7126 - Preuves, programmes et systèmes

Directeur : M. Thomas EHRHARD, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 7, 1

Etablissement principal : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6

UMR n° 7190 - Institut Jean le Rond d'Alembert

Directeur : M. Stéphane ZALESKI, professeur

Directeur-adjoint : M. Pierre SAGAUT, professeur

Sections d'évaluation : 9, 10, 34

UMR n° 7606 - Laboratoire d'informatique de Paris 6

Directeur : M. Patrick GALLINARI, professeur

Section d'évaluation : 7

Autre établissement : UNIVERSITE PARIS 11

UMR n° 7608 - Fluides, automatique et systèmes thermiques

Directrice : Mlle Anne DAVAILLE, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 10, 5

*Délégation Paris Michel-Ange*

Etablissement principal : ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE CHIMIE INDUSTRIELLE PARIS

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 6, UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7587 - Institut Langevin « ondes et images »

Directeur : M. Mathias FINK, professeur

Directeur-adjoint : M. Arnaud TOURIN, maître de conférences

Directeur-adjoint : M. Rémi CARMINATI, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 8, 4, 5, 9, 30

Autres établissements : UNIVERSITE PARIS 6, UNIVERSITE PARIS 7

UMR n° 7636 - Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes

Directeur : M. José-Éduardo WESFREID, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Sections d'évaluation : 10, 9, 5, 13, 2

Art. 3. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints mentionnés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A002DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées**  
DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; avis directeur(s) de département(s) scientifiques concernés(s) ; accord des partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités mixtes de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Alsace*

Partenaire : ISL

UMR n° 3208 - Nanomatériaux pour les systèmes sous sollicitations extrêmes

Directeur : M. Denis SPITZER, contrat personnel scientifique

Section d'évaluation : 15

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Languedoc-Roussillon*

Partenaire : BIO-RAD FRANCE HOLDING

UMR n° 3145 - SYSDIAG : modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic

Directeur : M. Franck MOLINA, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Daniel LAUNE, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 30, 7

*Délégation Paris Michel-Ange*

Partenaires : INSTITUT CURIE, UNIVERSITE PARIS 6, INSERM

UMR n° 3215 - Génétique du développement et cancer

Directeur : M. Spyridon ARTAVANIS-TSAKONAS, professeur

Section d'évaluation : 26

Partenaires : INSTITUT CURIE, UNIVERSITE PARIS 6

UMR n° 3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer

Directrice : Mme Michelle DEBATISSE, professeure

Section d'évaluation : 22

Art. 2. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités mixtes de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

*Délégation Ile-de-France Est*

Partenaires : LABORATOIRE CENTRAL PONTS ET CHAUSSEES, EC. NAT. PONTS ET CHAUSSEES PARIS

UMR n° 113 - Laboratoire des matériaux et structures du génie civil

Directeur : M. Philippe COUSSOT, ingénieur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 10

**Département scientifique de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules**

*Délégation Normandie*

Partenaire : CEA

UMR n° 6415 - Grand accélérateur national d'ions lourds

Directeur : M. Sydney GALES, directeur

Section d'évaluation : 3

Art. 3. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints mentionnés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A007DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement des unités mixtes internationales**  
DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; avis directeur(s) de département(s) scientifiques concernés(s) ; accord des partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités mixtes internationales suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Paris A*

Partenaire : UNIVERSITE DE MOSCOU  
 UMI n° 2615 - Laboratoire J.-V. Poncelet  
 Directeur : M. Mikhail TSFASMAN, directeur de recherche  
 Sections d'évaluation : 1, 7, 2  
 Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE MATHÉMATIQUES PURES  
 UMI n° 2924 - UMI CNRS-IMPA  
 Directeur : M. César CAMACHO, professeur  
 Section d'évaluation : 1

Art. 2. - Le mandat des directeurs mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
 Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A003DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement des unités de recherche associées DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concernés ; accord des partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités de recherche associées suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Ile-de-France Sud*

Partenaire : CEA  
 URA n° 2306 - Service de physique théorique  
 Directeur : M. Henri ORLAND, chercheur du CEA  
 Section d'évaluation : 2

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers**

*Délégation Midi-Pyrénées*

Partenaire : METEO FRANCE CTRE NAT. RECH. METEO.

URA n° 1357 - Groupe d'étude de l'atmosphère météorologique

Directeur : M. ERIC BRUN, directeur

Directeur-adjoint : M. Joël POITEVIN, ingénieur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 19

Art. 2. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
 Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A004DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des instituts fédératifs de recherche du CNRS DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis conseil scientifique ou comité d'évaluation et conseil d'institut ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s).

Art. 1<sup>er</sup>. - Est créé pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 l'institut fédératif de recherche du CNRS suivant :

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Ile-de-France Sud*

FRC n° 3115 - Centre de recherche de Gif sur Yvette  
 Directrice par intérim : Mme Helene BARBIER-BRYGOO, directrice de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 23, 16, 21, 22, 24, 25, 28, 29

Art. 2. - Sont renouvelés pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les instituts fédératifs de recherche du CNRS suivants :

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

FRC n° 1589 - Institut de biologie moléculaire et cellulaire

Directeur : M. Eric WESTHOF, professeur

Directeur-adjoint : M. Alain KROL, directeur de recherche

Département scientifique secondaire : Chimie

Sections d'évaluation : 21, 30, 26

*Délégation Paris B*

FRC n° 550 - Institut de biologie physico-chimique  
 Directeur : M. Francis WOLLMAN, directeur de recherche  
 Directeur-adjoint : M. Daniel PICOT, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; chimie**

Sections d'évaluation : 21, 13, 23, 28

Art. 3. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints nommés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
 Arnold MIGUS

**Unités de recherche – RMLR : 2721**

**Décision n° 08A005DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des fédérations de recherche DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis conseil scientifique ou comité d'évaluation et conseil de fédération de chacune des fédérations ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s) ; accord des partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les fédérations de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Alsace*

Partenaire : UNIVERSITE STRASBOURG 3  
 FR n° 3241 - L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles  
 Directeur : M. Yves Strickler, professeur  
 Directeur-adjoint : M. René de Quenaudon, professeur  
 Directrice-adjointe : Mme Corinne Sachs-Durand, maître de conférences  
 Section d'évaluation : 36

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Centre-Est*

Partenaires : UNIVERSITE NANCY 1, INPL NANCY, UNIVERSITE NANCY 2, UNIVERSITE METZ  
 FR n° 3198 - Fédération Charles Hermite automatique, informatique et mathématiques de Lorraine  
 Directeur : M. Antoine HENROT, professeur

**Département scientifique secondaire Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 1, 7

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

Partenaire : EC. POLYTECHNIQUE  
 FR n° 3259, intitulée Mathématiques et applications à l'Ecole polytechnique  
 Directeur : M. Yves LASZLO, professeur  
 Section d'évaluation : 1

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Centre-Est*

Partenaires : UNIVERSITE NANCY 1, INSERM  
 FR n° 3209 - Ingénierie moléculaire et thérapeutique  
 Directeur : M. Patrick NETTER, professeur des universités - praticien hospitalier  
 Directrice-adjointe : Mme Christiane BRANLANT, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire: Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 30, 21

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Languedoc-Roussillon*

Partenaires : UNIVERSITE MONTPELLIER 2, UNIVERSITE MONTPELLIER 1, CEA  
 FR n° 3105 - Fédération de Chimie Languedoc-Roussillon  
 Directeur : M. Christian GUERIN, professeur hospitalo universitaire  
 Sections d'évaluation : 14, 11, 12, 13, 15, 16, 10, 21, 22

*Délégation Paris Michel-Ange*

Partenaire : EC. NAT. SUP. CHIMIE PARIS  
 FR n° 3204 - Fédération Henri Moissan (énergie, matériaux, procédés)  
 Directeur : M. ALAIN FUCHS, professeur  
 Section d'évaluation : 13

Art. 2. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les fédérations de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Alsace*

Partenaire : UNIVERSITE STRASBOURG 1  
 FR n° 2229, intitulée Fédération de recherche de l'ECPM  
 Directrice : Mme Françoise ARNAUD, directrice de recherche  
 Sections d'évaluation : 12, 13, 14, 16, 11, 15

*Délégation Centre-Est*

Partenaires : UNIVERSITE NANCY 1, INPL NANCY, UNIVERSITE METZ  
 FR n° 2843 - Institut Jean BARRIOL : Chimie et physique moléculaires et biomoléculaires  
 Directeur : M. Claude LECOMTE, professeur

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**  
**Sections d'évaluation : 13, 12, 5**

*Délégation Paris B*

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 6, EC. SUP. PHYSIQUE CHIMIE INDUS. PARIS, COLLEGE DE FRANCE

FR n° 2482 - Institut des matériaux de Paris-Centre

Directrice : Mlle Florence BABONNEAU, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 15, 11, 14

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 6

FR n° 2622 - Spectroscopie, matière et rayonnement, théorie

Directrice : Mme Nelly LACOME, professeur

Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers

Section d'évaluation : 13

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 6, EC. SUP. PHYSIQUE CHIMIE INDUS. PARIS, EC. NAT. SUP. CHIMIE PARIS, ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

FR n° 2769 - Institut de Chimie moléculaire de Paris-centre : organique, inorganique et biologique

Directeur : M. Max MALACRIA, professeur

Sections d'évaluation : 12, 13, 14, 16

**Département scientifique de rattachement : Environnement et développement durable**

*Délégation Bretagne et Pays de la Loire*

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 6

FR n° 2424 - Station biologique de Roscoff

Directeur : M. Bernard KLOAREG, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Chimie ; Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 29, 16, 19, 23, 28, 26

*Délégation Paris B*

Partenaires : INRA, UNIVERSITE PARIS 6, IRD, MUSEUM NAT. HIST. NAT., CEMAGREF, ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS, EC. PRATIQUE DES HAUTES ETUDES PARIS, INST SCIENCES IND VIVANT ENVIRONNEMENT, UNIVERSITE PARIS 7, UNIVERSITE PARIS 12

FR n° 3020 - Fédération Ile de France de recherche sur l'environnement (FIRE)

Directrice : Mme Josette GARNIER, directrice de recherche

Directeur-adjoint : M. Christian VALENTIN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Pierre CELLIER, directeur de recherche

Section d'évaluation : 20

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers**

*Délégation Centre-Est*

Partenaires : INPL NANCY, UNIVERSITE NANCY 1, UNIVERSITE METZ

FR n° 633 - Fédération de Recherche Eau -sol -terre

Directeur : M. Frédéric VILLIERAS, directeur de recherche

Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable

Sections d'évaluation : 18, 20

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

*Délégation Centre-Est*

Partenaires : INPL NANCY, UNIVERSITE NANCY 1

FR n° 2863 - Fédération de recherche Jacques Villiermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés

Directeur : M. Alain DEGIOVANNI, professeur

Directeur-adjoint : M. Denis ROIZARD, chargé de recherche

Sections d'évaluation : 10, 8

*Délégation Paris A*

Partenaires : EC. POLYTECHNIQUE, ECOLE DES MINES PARIS, EC. NAT. PONTS ET CHAUSSEES PARIS, ENS CACHAN, LABORATOIRE CENTRAL PONTS ET CHAUSSEES, ECAM PARIS, ENSAM PARIS, UNIVERSITE PARIS 6, UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN, UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE, ONERA

FR n° 2609 - Fédération francilienne en mécanique des matériaux

Directeur : M. Samuel FOREST, directeur de recherche

Sections d'évaluation : 9, 5, 11, 15

Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales

*Délégation Paris A*

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 10

FR n° 2393 - Institut de linguistique Française

Directrice : Mme CATHERINE SCHNEDECKER, professeure

Section d'évaluation : 34

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Paris B*

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 6, ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

FR n° 2687 - Fédération de recherche : Interactions fondamentales

Directeur : M. Jean-Bernard ZUBER, chercheur du CEA

Sections d'évaluation : 2, 9, 1, 3

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 6, UNIVERSITE PARIS 7

FR n° 2830 - Fédération de recherche en sciences mathématiques de Paris centre

Directeur : M. Jean-Yves CHEMIN, professeur

Directeur-adjoint : M. Pierre-louis CURIEN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Francis COMETS, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Section d'évaluation : 1

Art. 3. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints mentionnés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Unités de recherche – RMLR : 2721

#### Décision n° 08A008DSI du 15 janvier 2009 portant création des laboratoires de recherche communs DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire de chacun des laboratoires, lorsqu'ils existent ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s) ; accord partenaires.

Art. 1<sup>er</sup>. - Est créé pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 le laboratoire de recherche communs suivants :

#### Département scientifique de rattachement : Chimie

##### Délégation Alsace

Partenaire : UNIVERSITE MULHOUSE

LRC n° 7228 - Institut de sciences des matériaux de Mulhouse

Directrice : Mme Cathie VIX, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 15, 11, 6, 14

Art. 2. - Le mandat du directeur mentionné à l'article 1<sup>er</sup> prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 15 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Unités de recherche – RMLR : 2721

#### Décision n° 08A009DSI du 19 décembre 2008 portant création des équipes de recherche labellisées DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s).

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les équipes de recherche labellisées suivantes :

#### Département scientifique de rattachement : Environnement et développement durable

##### Délégation Alsace

ERL n° 7230 - Laboratoire d'études géographiques en environnement, aménagement et sociétés (EGEAS)

Directrice : Mme Christiane WEBER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Christophe ENAUX, maître de conférences

#### Département scientifique secondaire : Sciences humaines et sociales

Section d'évaluation : 39

#### Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales

##### Délégation Centre-Est

ERL n° 7229 - Moyen-âge

Directeur : M. Pierre PEGEOT, professeur

Sections d'évaluation : 32, 34

#### Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant

##### Délégation Paris B

ERL n° 7226 - Physiologie, physiopathologie et génomique rénales

Directeur : M. Alain DOUCET, directeur de recherche

Section d'évaluation : 25

Art. 2. - Le mandat des directeurs, directeurs-adjoints nommés à l'article 1<sup>er</sup> prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Formations de recherche en évolution (FRE) – RMLR : 2723

#### Décision n° 080038SDV du 9 janvier 2009 portant création de la FRE n° 3144 - Centre de génétique moléculaire SDV

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord conseil scientifique du laboratoire ; sur proposition directeur du département scientifique SDV.

Art. 1<sup>er</sup>. - Est créée, pour une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la FRE n° 3144.

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant***Délégation : Ile-de-France Sud*

Sections d'évaluation : 22, 21, 23, 26

Art. 2. - Elle a pour objet de faciliter la transformation de l'UPR n° 2167.

Art. 3. - M. Frédéric BOCCARD, directeur de recherche au CNRS, est nommé responsable de cette formation pour la durée mentionnée à l'article 1<sup>er</sup>.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 9 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Formations de recherche en évolution (FRE) – RMLR : 2723****Décision n° 08A006DSI du 15 janvier 2009 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution**  
DSI

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis instances compétentes du CNRS ; avis comité scientifique ou comité d'évaluation et conseil de laboratoire ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s).

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont créées pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les formations de recherche en évolution suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Chimie***Délégation Alpes*

FRE n° 3200 - Laboratoire de chimie inorganique et biologique

Responsable : Mme Pascale MALDIVI, directrice de recherche

Sections d'évaluation : 16, 14

*Délégation Alsace*

FRE n° 3252 - Département de photochimie générale

Responsable : M. Xavier ALLONAS, professeur

Sections d'évaluation : 13, 11

FRE n° 3253 - Laboratoire de chimie organique et bioorganique

Responsable : M. Claude le DRIAN, professeur

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 12, 16

*Délégation Centre-Est*

FRE n° 3143 - Laboratoire d'étude des textures et application aux matériaux

Responsable : M. Alain HAZOTTE, professeur

Section d'évaluation : 15

*Délégation Ile-de-France Est*

FRE n° 3043 - Laboratoire de chimie, structures et propriétés de biomatériaux et d'agents thérapeutiques

Responsable : Mme Véronique MIGONNEY, professeure

Section d'évaluation : 16

FRE n° 3206 - Molécules de communication et adaptation des microorganismes

Responsable : Mlle Sylvie REBUFFAT, professeure

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 16

*Délégation Paris B*

FRE n° 3207 - Laboratoire acides nucléiques, biosciences et photonique (ANBioF)

Responsable : Mlle Marie-Christine MAUREL, professeure

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Sections d'évaluation : 16, 21

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie***Délégation Alpes*FRE n° 3220 - Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement  
Responsable : Mme Lingai LUO, professeure**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 10

*Délégation Alsace*

FRE n° 3240 - Institut de mécanique des fluides et des solides

Responsable : M. Yves REMOND, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 10, 20, 30, 9

*Délégation Centre-Est*

FRE n° 3236 - Laboratoire de physique et mécanique des matériaux

Responsable : M. El-Mostafa DAYA, professeur

Section d'évaluation : 9

*Délégation Midi-Pyrénées*

FRE n° 3213 - Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement.

Responsable : M. Alain de RYCK, professeur

Section d'évaluation : 10

*Délégation Paris A*FRE n° 3234 - Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision  
Responsable : M. Vangelis PASCHOS, professeur

Sections d'évaluation : 7, 37

*Délégation Rhône-Auvergne*

FRE n° 3237 - Département génie civil et bâtiment  
 Responsable : M. Gérard GUARRACINO, chef de laboratoire  
 Section d'évaluation : 9

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Alsace*

FRE n° 3211 - Institut de recherche de l'école de biotechnologie de Strasbourg  
 Responsable : M. Jean-Luc GALZI, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Chimie**

Sections d'évaluation : 21, 16, 24

*Délégation Languedoc-Roussillon*

FRE n° 3247 - Modèles en biologie cellulaire et évolutive  
 Responsable : M. Jacky FALCON, directeur de recherche

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 26, 28

*Délégation Paris A*

FRE n° 3210 - Transporteurs mitochondriaux et métabolisme  
 Responsable : M. Frédéric BOUILLAUD, directeur de recherche  
 Section d'évaluation : 25

*Délégation Paris B*

FRE n° 3146 - Laboratoire de dynamique membranaire  
 Responsable : M. François DARCHEN, directeur de recherche  
 Sections d'évaluation : 23, 11, 24  
 FRE n° 3214 - Génomique des microorganismes  
 Responsable : Mme Alessandra CARBONE, professeure  
 Section d'évaluation : 22

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Alsace*

FRE n° 3229 - Cultures et sociétés en Europe  
 Responsable : M. Pascal HINTERMEYER, professeur  
 Sections d'évaluation : 36, 38, 33

*Délégation Ile-de-France Ouest et Nord*

FRE n° 3222 - Laboratoire des organisations urbaines : espaces sociétés, temporalités  
 Responsable : M. Bernard HAUMONT, professeur des écoles d'architecture

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 39  
 FRE n° 3256 - Centre d'économie de Paris Nord  
 Responsable : Mme Donatella GATTI, professeure  
 Section d'évaluation : 37

FRE n° 3257 - EconomiX  
 Responsable : M. ERIC BROUSSEAU, professeur  
 Section d'évaluation : 37

*Délégation Paris A*

FRE n° 3221 - Architecture, urbanisme, sociétés  
 Responsable : M. Philippe BONNIN, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 39  
 FRE n° 3223 - Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine  
 Responsable : Mlle Martine DROULERS, directeur de recherche

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 39, 38

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers**

*Délégation Paris B*

FRE n° 3231 - Laboratoire Jean PERRIN  
 Responsable : M. Didier CHATENAY, directeur de recherche  
 Section d'évaluation : 11  
 FRE n° 3232 - Equipe de combinatoire et optimisation  
 Responsable : M. Sylvain SORIN, professeur  
 Sections d'évaluation : 1, 7  
 FRE n° 3233 - Equipe de logique mathématique  
 Responsable : Mme Françoise DELON, directrice de recherche

**Département scientifique secondaire : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

Sections d'évaluation : 1, 7

Art. 2. - Sont créées pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les formations de recherche en évolution suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Paris B*

FRE n° 3226 - Sociétés en développement : études transdisciplinaires  
 Responsable : M. François MORICONI, chargé de recherche  
 Sections d'évaluation : 33, 39

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Paris B*

FRE n° 3230 - Systèmes interfaciaux à l'échelle nanométrique  
 Responsable : M. Antoine GEDEON, professeur  
 Section d'évaluation : 14

Art. 3. - Sont renouvelées pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les formations de recherche en évolution suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales**

*Délégation Languedoc-Roussillon*

FRE n° 3027 - Acteurs, ressources et territoires dans le développement

Responsable : Mme Geneviève CORTES, maître de conférences

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 39

*Délégation Midi-Pyrénées*

FRE n° 2960 - Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse

Responsable : M. Eric CRUBEZY, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 31, 29, 46

**Département scientifique de rattachement : Chimie**

*Délégation Rhône-Auvergne*

FRE n° 3008 - Centre européen de résonance magnétique nucléaire à très hauts champs de Lyon

Responsable : M. Pierre TOULHOAT, directeur de recherche

Section d'évaluation : 13

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Rhône-Auvergne*

FRE n° 3011 - Virologie et pathologie humaine (VirPath)

Responsable : M. Bruno LINA, professeur des universités - praticien hospitalier

Section d'évaluation : 23

Art. 4. - Le mandat des responsables aux articles 1<sup>er</sup>, 3 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de deux ans.

Art. 5. - Le mandat des responsables à l'article 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée d'un an.

Art. 6. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 15 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités liées au CNRS et à l'INSERM – RMLR : 273**

**Décision n° 080047SING du 7 janvier 2009 portant création de l'ERL n° 3106 - De la maturation à la dégénérescence**  
ST2I

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord du partenaire ; avis conseil scientifique du CNRS ; avis directeur du département scientifique.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sous réserve de la conclusion d'une convention entre le CNRS et l'INSERM, est créée pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au sein de l'unité INSERM U930, l'ERL suivante :

**Département de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie**

*Délégation : Centre-Poitou-Charentes*

ERL n° 3106 - De la maturation à la dégénérescence

Sections d'évaluation : 8, 30

Art. 2. - M. Denis GUILLOTEAU, professeur des universités, directeur de l'unité INSERM U930, est nommé responsable de l'ERL n° 3106 pour la durée mentionnée à l'article 1<sup>er</sup> et à compter de la même date.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de service – RMLR : 2741**

**Décision n° 080025CHIM du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'UPS n° 831 - Prévention du risque chimique**  
Chimie

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 060072DAJ du 01-02-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 31/90 du 09-02-1990 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 ; DEC. n° 040348SCHI du 31-12-2004 ; sur proposition de la directrice du département Chimie.

Art. 1<sup>er</sup>. - Renouvellement

L'unité propre de service UPS n° 831, est renouvelée pour une période de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Cette unité est rattachée :

**Au département scientifique : Chimie**

*A la délégation : Ile-de-France Sud*

A la section : 16

Sa mission :

- La mise en oeuvre d'un service d'information et de communication, en priorité pour les agents et unités CNRS mais aussi en direction d'autres acteurs, pour partie dans le cadre d'actions européennes,

- L'expertise sur le risque chimique pour les instances nationales,
- L'organisation et la réalisation de formations à destination des personnels des laboratoires des services publics et des entreprises privées (chimie, pharmacie...).

Art. 2. - Affectation des moyens

Pendant la période mentionnée à l'article 1<sup>er</sup>, le CNRS attribue des moyens tant en personnel qu'en crédits à l'unité selon les dispositions prévues par les textes qui le régissent.

Art. 3. - Direction de l'unité

Mme Anne-Christine MACHEREY, ingénieure de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'UPS n° 831, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et pour la durée de l'unité :

- la directrice de l'unité est destinataire de toutes les notifications de crédits ;
- elle assure la gestion de l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'unité.

Art. 4. - Locaux

L'unité propre de service dispose de locaux sis CNRS - PRC Bâtiment 11, Avenue de la Terrasse 91198 à Gif-sur-Yvette.

Art. 5. - Hygiène et sécurité

La directrice veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité en application de la réglementation en vigueur au CNRS.

Art. 6. - Conseil de laboratoire

Un conseil de laboratoire est mis en place conformément aux dispositions de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 7. - Comité d'orientation et de surveillance

L'unité propre de service est dotée d'un comité d'orientation et de surveillance selon les dispositions prévues par la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art. 8. - Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Pour le directeur général et par délégation :  
La directrice du département Chimie,  
Gilberte CHAMBAUD

**Unités de service - RMLR : 2741**

**Décision n° 08A010DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement des unités propres de service DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis comité d'orientation et de surveillance et le conseil de laboratoire ; avis directeur(s) de département(s) scientifique(s) concerné(s).

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont renouvelées, pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les unités propres de service suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers**

*Délégation Aquitaine-Limousin*

UPS n° 849 - Comite inter-régional manche-atlantique  
Directeur : M. Jean-Marie JOUANNEAU, directeur de recherche  
Section d'évaluation : 19

*Délégation Côte d'Azur*

UPS n° 850 - Comite inter-régional méditerranannée  
Directrice : Mme Laure MOUSSEAU, maître de conférences  
Section d'évaluation : 19

Art. 2. - Le mandat du directeur et de la directrice nommés à l'article 1<sup>er</sup> prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

**Unités de service - RMLR : 2741**

**Décision n° 08A011DSI du 19 décembre 2008 portant création et renouvellement des unités mixtes de service DSI**

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord partenaires ; avis conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'il existe ; avis directeur(s) département(s) scientifique(s) concerné(s)

Art. 1<sup>er</sup>. - Est créée, pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, sous réserve de la conclusion de la convention correspondante, l'unité mixte de service suivante :

**Département scientifique de rattachement : Sciences du vivant**

*Délégation Midi-Pyrénées*

Partenaires : UNIVERSITE TOULOUSE 3, INSA TOULOUSE  
UMS n° 3039 - Centre de ressources technologiques pour recherches interdisciplinaires autour du vivant  
Directrice : Mme Martine KNIBIEHLER, ingénieure de recherche  
Sections d'évaluation : 30, 16, 8

Art. 2. - Sont renouvelées, pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes, les unités mixtes de services suivantes :

**Département scientifique de rattachement : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie***Délégation Alpes*

Partenaire : CEA

UMS n° 2920 - Observatoire des micro et nano technologies

Directeur : M. Stéphane FONTANELL, conseiller scientifique du CEA

**Département scientifique secondaire : Mathématiques, physique, planète et univers**

Section d'évaluation : 8

**Département scientifique de rattachement : Institut national des sciences de l'univers***Délégation Alsace*

Partenaire : UNIVERSITE STRASBOURG 1

UMS n° 830 - Ecole et observatoire des sciences de la terre de Strasbourg

Directeur : M. Michel GRANET, physicien

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 18

*Délégation Côte d'Azur*

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 6

UMS n° 829 - Observatoire océanologique de Villefranche-sur-mer

Directeur : M. Fauzi MANTOURA, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant ; Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 19

*Délégation Languedoc-Roussillon*

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 6

UMS n° 2348 - Observatoire océanologique de Banyuls sur Mer

Directeur : M. Philippe LEBARON, professeur

**Départements scientifiques secondaires : Mathématiques, physique, planète et univers ; Sciences du vivant ; Environnement et développement durable**

Sections d'évaluation : 19, 20, 26, 29

**Département scientifique de rattachement : Environnement et développement durable***Délégation Ile-de-France Est*

Partenaire : MUSEUM NAT. HIST. NAT.

UMS n° 2700 - Outils et méthodes de la systématique intégrative

Directeur : M. Eric PASQUET, maître de conférences

**Département scientifique secondaire : Sciences du vivant**

Section d'évaluation : 29

**Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales***Délégation Paris A*

Partenaire : IEP PARIS

UMS n° 828 - Centre de données socio-politiques

Directeur : M. ALAIN CHENU, professeur

Section d'évaluation : 40

*Délégation Paris B*

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 7, MINISTERE EQUIPEMENT TRANSP. AM. TERRIT.

UMS n° 2414 - Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen

Directeur : M. Claude GRASLAND, professeur

**Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable**

Section d'évaluation : 39

*Délégation Paris Michel-Ange*

Partenaire : COLLEGE DE FRANCE

UMS n° 2409 - Centre de documentation des instituts d'Orient

Directeur : M. Pierre-Etienne WILL, directeur d'études

Section d'évaluation : 33

**Département scientifique de rattachement : Mathématiques, physique, planète et univers***Délégation Paris B*

Partenaire : UNIVERSITE PARIS 6

UMS n° 839 - Institut Henri Poincaré

Directeur : M. Michel BROUE, professeur

Sections d'évaluation : 1, 2

Art. 3. - Le mandat de la directrice et des directeurs mentionnés respectivement aux articles 1<sup>er</sup> et 2 prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

---

## Relations et échanges avec l'extérieur

### Groupements d'intérêt public (GIP) - RMLR : 303

#### **Avis relatif à une décision portant approbation d'une convention constitutive modificative d'un groupement d'intérêt public (GIP RENATER)**

Enseignement supérieur et recherche

*JO du 30-12-2008, texte n° 179*

Cet avis est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=645229D5BFDDE9D918174E7C17D9F68E.tpdjo08v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020010669&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=645229D5BFDDE9D918174E7C17D9F68E.tpdjo08v_2?cidTexte=JORFTEXT000020010669&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

---

## Questions administratives et juridiques générales

### Informatique et libertés - RMLR : 411

#### Décret n° 2009-86 du 22 janvier 2009 modifiant le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéo-surveillance

Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

*JO du 24-01-2009, texte n° 14*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000020146614&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

### Service public des bases et banques de données juridiques - RMLR : 4143

#### Rapport relatif au décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008

Premier ministre

*JO du 10-12-2008, texte n° 1*

Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019900705>

### Service public des bases et banques de données juridiques - RMLR : 4143

#### Décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires

Premier ministre

*JO du 10-12-2008, texte n° 2*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019900707&fastPos=1&fastReqlid=505097238&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

## Les personnels du CNRS

### Congés - Autorisations d'absence - RMLR : 5236

**Circulaire n° 2176 du 17 décembre 2008 relative aux autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions, pour l'année 2009.**

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire\\_fp\\_2176\\_20081217.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_fp_2176_20081217.pdf)

### Congés annuels - Congés bonifiés - RMLR : 5236-21

**Décret n° 2008-1536 du 30 décembre 2008 modifiant le décret n° 2008-1136 du 3 novembre 2008 modifiant le décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature et indemnisant des jours accumulés sur le compte épargne-temps des agents de la fonction publique de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 31-12-2008, texte n° 190*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020019181>

### Prestations de l'action sociale - RMLR : 5239-1

**Circulaire n° 2178 du 15 janvier 2009 relative à la revalorisation pour 2009 des prestations d'action sociale à réglementation commune**

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire\\_2178\\_20090115.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_2178_20090115.pdf)

### Dispositions communes aux différentes positions - RMLR : 5311-51

**Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2008 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002 fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements publics scientifiques et technologiques**

Enseignement supérieur et recherche

*JO du 23-12-2008, texte n° 30*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019982200>

### Autres indemnités - RMLR : 5312-35

**Arrêté du 28 octobre 2008 modifiant l'arrêté du 6 novembre 1989 relatif aux taux de rémunération des heures complémentaires**

Enseignement supérieur et de la recherche

*JO du 15-11-2008, texte n° 29*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019761941>

### Autres indemnités - RMLR : 5312-35

**Décret n° 2008-1532 du 22 décembre 2008 portant prorogation du décret n° 2001-1226 du 20 décembre 2001 portant création d'une indemnité particulière de sujétion et d'installation**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 31-12-2008, texte n° 185*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020019111>

### Rémunérations des agents en service à l'étranger - RMLR : 5312-4

**Décret n° 2008-1513 du 30 décembre 2008 relatif au service des prestations familiales dues aux agents de l'Etat en poste à l'étranger**

Travail relations sociales, famille et solidarité

*JO du 31-12-2008, texte n° 131*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020018180>

### Sécurité sociale - RMLR : 5313-1

**Décret n° 2008-1247 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 relatif à la répartition de ressources entre les régimes obligatoires d'assurance maladie**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO 02-12-2008, texte n° 33*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019857462>

### Sécurité sociale - RMLR : 5313-1

**Décret n° 2008-1497 du 22 décembre 2008 relatif à certains régimes spéciaux de sécurité sociale et à la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes**

Travail relations sociales, famille et solidarité

*JO du 31-12-2008, texte n° 115*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020017612>

#### Réglementation missions et changement de résidence - Dispositions communes - RMLR : 551

**Décret n° 2008-1210 du 20 novembre 2008 modifiant le décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par les personnels de l'Etat et les établissements publics administratifs de l'Etat travaillant hors Ile-de-France**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 22-11-2008, texte n° 35*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019778899&fastPos=1&fastReqlid=686458541&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

#### Réglementation missions et changement de résidence - Dispositions communes - RMLR : 551

**Arrêté du 26 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 10-12-2008, texte n° 37*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019901010>

#### Réglementation missions et changement de résidence - Dispositions communes - RMLR : 551

**Arrêté du 23 décembre 2008 fixant les temps de séjour ouvrant droit à prise en charge des frais occasionnés par un voyage de congé administratif ou de congé annuel pour les personnels civils de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger**

Affaires étrangères et européennes

*JO du 03-01-2009, texte n° 8*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020025366>

#### Pension-retraite - RMLR : 57

**Décret n° 2008-1151 du 6 novembre 2008 relatif aux modalités de mise en œuvre de l'obligation de remboursement des fonctionnaires de l'Etat admis à la retraite ayant un engagement de servir au sein de la fonction publique de l'Etat**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 08-11-2008, texte n° 39*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019735424>

#### Pension-retraite - RMLR : 57

**Décret n° 2008-1514 du 30 décembre 2008 relatif à certains régimes spéciaux de sécurité sociale et au régime de retraites complémentaire des assurances sociales en faveur des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques**

Travail relations sociales, famille et solidarité

*JO du 31-12-2008, texte n° 132*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020018187>

#### Pension-retraite - RMLR : 57

**Décret n° 2008-1534 du 22 décembre 2008 portant fixation du taux de la contribution employeur due pour la couverture des charges de pension des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires ainsi que du taux de la contribution employeur versée au titre du financement des allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'Etat et des magistrats**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 31-12-2008, texte n° 187*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020019135>

#### Pension-retraite - RMLR : 57

**Circulaire n° 2175 du 12 décembre 2008 relative aux fonctionnaires détachés - recouvrement des cotisations et contributions retraite des agents détachés - abrogation de la circulaire interministérielle FP7 n° 2079 - 6C-04-2787 du 23 août 2004.**

Budget, comptes publics et fonction publique

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante :

[http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/Circulaire\\_2175\\_20081212.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/Circulaire_2175_20081212.pdf)

## Régime budgétaire et comptable - Fiscalité

### Régies de recettes et d'avances – RMLR : 613

**Décision n° 09A005DR04 du 19 janvier 2009 modifiée n° 2 à la décision n° 06A001DR04 portant création de la régie d'avances et de recettes du Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse DR04 – Délégation Ile-de-France Sud**

Vu art. 60 L. n° 63-156 du 23-02-1963 ; Art. 18, 166 et 173 du D. n° 62-1587 du 29-12-1962 ; D. n° 92-681 du 20-07-1992 mod. ; D. n° 66-850 du 15-11-1966 mod. ; A. du 28-05-1993 mod. ; A. du 04-06-1996 mod. pris pour l'application du paragraphe 1 art. 10 D. n° 92-681 du 20-07-1992 ; A. du 17-03-1994 mod. ; DEC. n° 06A001DR04 du 27-01-2006 ; DEC. n° 07A159DR04 du 04-09-2007.

Art. 1<sup>er</sup>. - La présente décision annule et remplace la décision n° 07A159DR04 en date du 4 septembre 2007.

Art. 2. - Le montant de l'avance consentie au régisseur est fixé à 2 500 € à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

Art. 3. - Le cautionnement de Mme Annie BALLOUARD est fixé à 300 € Elle percevra une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 110 €.

Art. 4. - Tous les autres termes de la décision n° 06A001DR04 du 27 janvier 2006 non modifiés par la présente décision, restent inchangés.

Fait à Gif sur Yvette, le 19 Janvier 2009.

La déléguée régionale Ile-de-France Sud,  
Michèle SAUMON

### Régies de recettes et d'avances – RMLR : 613

**Décision n° 09A006DR04 du 20 janvier 2009 portant règlement de l'indemnité de responsabilité allouée à Mme Annie BALLOUARD, régisseur d'avances et de recettes auprès du Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse.**

DR04 – Délégation Ile-de-France Sud

Vu DEC. n° 06A001DR04 du 27-01-2006 mod ; attribution du crédit annuel.

Art. 1<sup>er</sup>. - De régler à Mme Annie BALLOUARD, la somme de 320 € (trois cent vingt euros) pour l'exercice 2008, correspondant à l'indemnité de responsabilité allouée aux Régisseurs d'Avances et de Recettes.

Art. 2. - Le montant de cette dépense, sera imputé au compte de fonctionnement du budget du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif sur Yvette, le 20 janvier 2009.

La déléguée régionale Ile de France Sud,  
Michèle SAUMON

### Budget - RMLR : 6151

**Note n° 08B079DFI du 16 décembre 2008 relative aux coûts moyens budgétaires 2009**

DFI

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les directeurs de département scientifique, les responsables de programmes, les directeurs d'entités fonctionnelles, Messieurs les directeurs des instituts nationaux, Mesdames et Messieurs les délégués régionaux et délégués régionaux adjoints, Madame la directrice des ressources humaines

Objet : coûts moyens budgétaires 2009 (valeur du point : 55,0260 euros)

CHERCHEURS	indice moyen budgétaire	coût moyen
DR cl. except.	1 242	133 239
DR 1 <sup>ère</sup> cl.	992	106 793
DR 2 <sup>ème</sup> cl.	810	87 540
CR 1 <sup>ère</sup> cl.	648	70 350
CR 2 <sup>ème</sup> cl.	509	55 371

ITA	indice moyen budgétaire	coût moyen
IR hors cl.	790	92 759
IR 1 <sup>ère</sup> cl.	701	82 630
IR 2 <sup>ème</sup> cl.	562	65 847
IE hors cl.	739	83 891
IE 1 <sup>ère</sup> cl.	614	69 689
IE 2 <sup>ème</sup> cl.	494	56 725
AI	445	50 456
T cl. except.	445	50 185
T cl. supérieure	420	47 190
T cl. normale	380	42 899
AJTP E6	377	42 186
AJTP E5	342	38 432
AJT E4	330	36 431
AJT E3	322	35 573

Fait à Paris, le 16 décembre 2008.

La directrice des finances,  
Françoise SEVIN

**Tarif – RMLR : 6334****Décision n° 08A078DR04 du 22 décembre 2008 fixant les tarifs (en euros HT) des prestations de service offertes par la délégation Ile-de-France Sud**

DR04 – Délégation Ile-de-France Sud

Vu délib. CA CNRS du 29-03-2001 ; DEC. n° 070038DAJ du 30-03-2007 ; DEC. n° 070040DAJ du 30-03-2007 mod.

Art. 1<sup>er</sup>. - Les tarifs HT des prestations de service offertes par la délégation Ile-de-France Sud, sont fixés en euros selon les tableaux ci-dessous :

Château et Terrasse	Laboratoires et services du CNRS		Organismes du secteur public		Paiements individuels et secteur privé	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée
Location de salles						
Grand salon	***	300,00	***	440,00	***	590,00
Commissions	75,00	150,00	110,00	220,00	150,00	295,00
Salle à manger	150,00	300,00	220,00	440,00	295,00	590,00
Salle de la Terrasse	***	450,00	***	680,00	***	900,00
Hébergement	Chambre simple	Chambre double	Chambre simple	Chambre double	Chambre simple	Chambre double
Nuitée(s) (< 8 nuits)	48,00	36,00	48,00	36,00	60,00	45,00
Nuitée(s) (> 7 nuits)	35,00	23,00	35,00	23,00	52,00	30,00

Bât. 31	Laboratoires et services du CNRS		Organismes du secteur public		Paiements individuels et secteur privé	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée
Location de salles (incluant les pauses)						
Salle banalisée	68,00	129,00	90,00	172,00	108,00	207,00
Salle informatique	***	224,00	***	303,00	***	374,00
Hébergement	Chambre simple	Chambre double partagée	Chambre simple	Chambre double partagée	Chambre simple	Chambre double partagée
Nuitée(s) (< 8 nuits)	48,00	36,00	48,00	36,00	60,00	45,00
Nuitée(s) (> 7 nuits)	35,00	23,00	35,00	23,00	52,00	30,00

	Laboratoires et services du CNRS	Organismes du secteur public	Paiements individuels et secteur privé
Déjeuner	Tarif restauration sociale	Tarif restauration sociale	***
Dîner	15,00	15,00	***

Prestations diverses photocopie	0,10	0,10	0,10
---------------------------------	------	------	------

Remarques : (hébergement)

- Une chambre double affectée à une personne seule qui demande une chambre simple sera facturée simple.
- Une chambre double affectée à une personne seule qui demande une chambre double sera facturée double.
- Le prix des chambres inclus le(s) petit(s) déjeuner(s) de façon indissociable.

Art. 2. - Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 décembre 2008.

Pour le directeur général et par délégation :  
La déléguée régionale Ile-de-France Sud,  
Michèle SAUMON

**Mise en œuvre des marchés publics - Généralités - RMLR : 6342-21**

**Circulaire du 19 décembre 2008 relative au plan de relance de l'économie française - augmentation des avances sur les marchés publics de l'Etat en 2009**

Premier ministre

*JO du 20-12-2008, texte n° 3*

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000019961001&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v_3?cidTexte=JORFTEXT000019961001&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Mise en œuvre des marchés publics - Généralités - RMLR : 6342-21**

**Décret n° 2008-1334 du 17 décembre 2008 modifiant diverses dispositions régissant les marchés soumis au code des marchés publics et aux décrets pris pour l'application de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics**

Economie, industrie et emploi

*JO du 18-12-2008, texte n° 15*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F59F2105F44FDA627AC33DF9FBB65F1.tpdjo17v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019943829&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=F59F2105F44FDA627AC33DF9FBB65F1.tpdjo17v_2?cidTexte=JORFTEXT000019943829&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Mise en œuvre des marchés publics - Généralités - RMLR : 6342-21**

**Décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008 de mise en œuvre du plan de relance économique dans les marchés publics**

Economie, industrie et emploi

*JO du 20-12-2008, texte n° 12*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000019961066&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v_3?cidTexte=JORFTEXT000019961066&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Mise en œuvre des marchés publics - Généralités - RMLR : 6342-21**

**Décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008 modifiant le décret n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics**

Economie, industrie et emploi

*JO du 01-01-2009, texte n° 32*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C964A9DBE0CE69AA33708E49A1096B86.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020020566&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C964A9DBE0CE69AA33708E49A1096B86.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000020020566&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Mise en œuvre des marchés publics - Seuils - RMLR : 6342-24**

**Décret n° 2008-1356 du 19 décembre 2008 relatif au relèvement de certains seuils du code des marchés publics**

Economie, industrie et emploi

*JO du 20-12-2008, texte n° 13*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000019961194&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BEB8BBC2C58912750AA996731C1E21AF.tpdjo13v_3?cidTexte=JORFTEXT000019961194&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Commission centrale des marchés - RMLR : 6342-31**

**Décision n° 090009DAJ du 30 janvier 2009 modifiant la décision fixant les règles de composition des CAO au CNRS pour les achats soumis au code des marchés publics**

DAJ

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 070100DAJ du 27-07-2007 mod.

Art. 1<sup>er</sup>. - La décision n° 070100DAJ du 27 juillet 2007 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

I. - A l'article 1<sup>er</sup> les mots : « En application de l'article 21 du code des marchés publics » sont remplacés par les mots : « Pour les marchés publics conclus en application du code des marchés publics, dont le montant est égal ou supérieur à 133 000 € HT ».

II. - A l'article 4, les mots : « Les autres modalités de fonctionnement de la commission sont celles fixées par l'article 25 du code des marchés publics » sont remplacés par les mots : « Elle dresse procès verbal de ses réunions ».

III. - A l'article 5.I, les mots : « la composition du jury est définie à l'article 8.III du code des marchés publics » sont remplacés par les mots : « sont membres de la commission d'appel d'offres du groupement, un représentant de chaque membre du groupement. La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur. Pour chaque membre titulaire peut être prévu un suppléant ».

IV. – A l'article 7, les mots : « dans le délai prévu à l'article 25 du code des marchés publics » sont remplacés par les mots : « avant la date prévue pour la réunion ».

Art. 2. – La présente décision, prenant effet le 20 décembre 2008, sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 30 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

#### **Coordination des commandes - UGAP - RMLR : 6342-41**

#### **Décret n° 2008-1464 du 22 décembre 2008 modifiant le décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 relatif au statut et au fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics**

Economie, industrie et emploi

*JO du 31-12-2008, texte n° 69*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :  
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C964A9DBE0CE69AA33708E49A1096B86.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020016503&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C964A9DBE0CE69AA33708E49A1096B86.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000020016503&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

---

## Moyens immobiliers et matériels

### Moyens immobiliers et matériels - RMLR : 71

#### **Décret n° 2008-1248 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 relatif à l'utilisation des immeubles domaniaux par les services de l'État et ses établissements publics**

Budget, comptes publics et fonction publique

*JO du 02-12-2008, texte n° 34*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=715D5050756A9C51D78A2E42D643C8E9.tpdjo15v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019857471&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=715D5050756A9C51D78A2E42D643C8E9.tpdjo15v_2?cidTexte=JORFTEXT000019857471&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

### Moyens immobiliers et matériels - RMLR : 71

#### **Circulaire du 16 janvier 2009 relative à la politique immobilière de l'État**

Premier ministre

*JO du 21-01-2009, texte n° 3*

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C461FAA48459363F44C8028A85AAB7C7.tpdjo05v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000020128806&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C461FAA48459363F44C8028A85AAB7C7.tpdjo05v_3?cidTexte=JORFTEXT000020128806&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

### Moyens immobiliers et matériels - RMLR : 71

#### **Circulaire du 16 janvier 2009 relative à la politique immobilière de l'État**

Premier ministre

*JO du 21-01-2009, texte n° 4*

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C461FAA48459363F44C8028A85AAB7C7.tpdjo05v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000020128811&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C461FAA48459363F44C8028A85AAB7C7.tpdjo05v_3?cidTexte=JORFTEXT000020128811&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)



# Mesures particulières

## Concours

Suite aux concours internes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	grade
<b>Ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
32086	BORDERES	SERGE	01/07/2008	IR2
32058	LE NOAN	LUDOVIC	01/07/2008	IR2
33407	VALEINS	HENRI	01/07/2008	IR2
<b>Ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
26548	RENAULT	STEPHANE	01/07/2008	IE2
34123	SEGUIN	NADINE	01/07/2008	IE2
<b>Techniciens de classe normale</b>				
26742	ZAMBONI	PAUL	01/07/2008	TCN

## Concours

Suite aux concours externes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	grade
<b>Ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
44257	CAILLOL	SYLVAIN	01/12/2008	IR2
18157	CHANAL	HERVE	01/12/2008	IR2
63285	LAGARDE	DELPHINE	01/12/2008	IR2
20621	LE TRONG	EMMANUEL	01/12/2008	IR2
29837	LEFORT	VINCENT	01/12/2008	IR2
63545	SZETO	KAI CHUNG	01/12/2008	IR2
<b>Ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
63002	ALBIN	CLEMENT	01/12/2008	IE2
29711	BEGON-PESCIA	CHRISTINA	01/12/2008	IE2
63281	BELLANGER	ROMAIN	01/12/2008	IE2
62747	BELLIOT	HYACINTHE	01/12/2008	IE2
62960	BRETEL	PATRICE	01/12/2008	IE2
63201	BROSSIER	BENOIT	01/12/2008	IE2
63001	DENIS-QUANQUIN	SANDRINE	01/12/2008	IE2
51800	DUBOIS	DIMITRI	01/12/2008	IE2
38549	FERANDIN	YOAN	01/12/2008	IE2
63200	FLAUD	VALERIE	01/12/2008	IE2
20283	LE MOULLEC	CHRISTELLE	01/12/2008	IE2
62905	ROUSSEAU	JULIE	01/12/2008	IE2
63289	TOPPAN	CAROLINE	01/12/2008	IE2
<b>Assistants ingénieurs</b>				
31951	ZITOUNI	ABDELAZIZ	01/12/2008	AI
49988	BORRUTO	MELANIE	01/12/2008	AI
55823	LOUPPE	KEVIN	01/12/2008	AI
57328	GRANDJEAN	MATHIEU	01/12/2008	AI

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	grade
58632	CARLINO	ANTOINE	01/12/2008	AI
63119	JOUBAY	JULINE	01/12/2008	AI
63199	LAYRAC	GERALDINE	01/12/2008	AI

## Concours

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, ont été nommés au titre de l'année 2008, les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivent :

Corps au choix :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Ingénieurs d'études de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
16024	BLANCARD	ERIC	01/01/2008	IE2

Grade au choix :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Ingénieurs de recherche de 1<sup>ère</sup> classe</b>				
15821	MONCUQUET	MICHEL	01/04/2008	IR1
34397	GARBAY	SERGE	01/01/2008	IR1
<b>Ingénieurs d'études hors classe</b>				
33281	CLAVERIE	MARIE-JOSE	01/01/2008	IEHC
34277	SOUCHON	HELENE	01/01/2008	IEHC

Sélection professionnelle :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Technicien de classe supérieure</b>				
15898	DEVILDER	GAUTHIER	03/01/2008	TCE

## Concours

Suite aux concours internes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Adjoint techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
62608	BELCALSERI	BRIGITTE	01/12/2008	ATP2

## Concours

Suite aux concours externes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008 par décision du directeur général, les personnes dont les noms suivent :

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Ingénieurs de recherche de 1<sup>ère</sup> classe</b>				
46036	BRASME	BERNARD	01/12/2008	IR1
63266	LE MIGNANT	DAVID	01/01/2009	IR1
27383	MORETTO	GILBERTO	01/12/2008	IR1

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Ingénieurs de recherche de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
18522	AZEVEDO	FREDERIC	01/12/2008	IR2
64157	BAILON	SALVADOR	01/01/2009	IR2
63925	BARNIER	VINCENT	01/12/2008	IR2
63609	BOILEAU	MATTHIEU	01/12/2008	IR2
18710	BRUANT	GAELLE	01/12/2008	IR2
27011	BRUNETTI	LAURENT	01/12/2008	IR2
63445	CABANES	CÉCILE	01/12/2008	IR2
58658	CALAS	YVAN	01/12/2008	IR2
45015	CALLIER	STÉPHANE	01/12/2008	IR2
63909	CANTAGREL	FRÉDÉRIC	08/12/2008	IR2
25698	CARCAILLET	JULIEN	01/12/2008	IR2
63113	CARON	CHRISTOPHE	01/12/2008	IR2
18227	CHIKOIDZE	EKATERINA	01/12/2008	IR2
63562	COMBAZ	JACQUES	01/12/2008	IR2
35661	COURDE	LAURENT	01/12/2008	IR2
63642	COUSIN	EMILIE	01/12/2008	IR2
31758	COUSTOU	ANTONY	01/12/2008	IR2
49237	COUTARD	BRUNO	01/12/2008	IR2
48618	DEFERNEZ	CATHERINE	01/12/2008	IR2
23946	DOROKHOV	ANDREI	01/12/2008	IR2
63208	DUMEZ-VIOU	CÉDRIC	01/12/2008	IR2
11200	EPARVIER	VÉRONIQUE	01/12/2008	IR2
63323	ETHE	CHRISTIAN	01/12/2008	IR2
11642	GASTALDI	FRANCK	01/12/2008	IR2
11434	GHATTAS	JOSÉFINE	01/12/2008	IR2
42361	GUEVARA RIVEROS	LUZ	01/12/2008	IR2
35351	GUTHLEBEN	DENIS	01/12/2008	IR2
31847	HASSAN	HASSAN	01/12/2008	IR2
63184	HOARAU	CHRISTOPHE	01/12/2008	IR2
31761	IMBERNON	ÉRIC	01/12/2008	IR2
44882	IMBERT	DAVID	01/12/2008	IR2
11041	JENHANI	HASSEN	01/12/2008	IR2
35866	LAPEYRERE	VINCENT	01/12/2008	IR2
16230	LETOURNEUR	STÉPHANE	01/12/2008	IR2
10939	LIU	JIAN MIAO	01/12/2008	IR2
10994	LOIRE	GUILLAUME	01/12/2008	IR2
63171	LUZI	CHRISTOPHE	01/12/2008	IR2
63630	MAKSIMOVIC	IVAN	01/12/2008	IR2
63269	MARCH	KATIA	01/12/2008	IR2
64103	MARCHAL	DAMIEN	01/01/2009	IR2
54060	MARIEU	VINCENT	01/12/2008	IR2
7378	MARTIN	MAUDE	01/12/2008	IR2
53456	MARTY	PHILIPPE	01/12/2008	IR2
17447	MAZURCZYK	RADOSLAW	01/12/2008	IR2
36089	MIALON	ARNAUD	01/12/2008	IR2
18355	MILLOUR	EHOUARN	01/12/2008	IR2
63357	NEGRE	AMAURY	01/12/2008	IR2
10954	NHIRI	NAIMA	01/12/2008	IR2

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
63463	NOEL	CÉDRIC	01/12/2008	IR2
63443	OLIVIER	GILLES	01/12/2008	IR2
63340	PETIT	VINCENT	01/12/2008	IR2
59365	POINCLOUX	RENAUD	01/12/2008	IR2
48260	QUILICHINI	YANN	01/12/2008	IR2
11166	RAMPNOUX	EMMANUEL	01/12/2008	IR2
36002	ROUESNEL	FRÉDÉRIC	01/12/2008	IR2
45920	RYBKIN	GRIGORY	01/12/2008	IR2
36047	SARTORETTI-CHARLOT	PAOLA	01/12/2008	IR2
15560	SASSOLAS	BENOIT	01/12/2008	IR2
37401	VAURETTE	FRANCOIS	01/12/2008	IR2
61435	WERKMEISTER	ÉLISABETH	01/12/2008	IR2
18326	WERNLI	FABIEN	01/12/2008	IR2
50654	YALIKUN	TASHI	01/12/2008	IR2
43419	YANG	QING	01/12/2008	IR2

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Ingénieurs d'études de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
17826	ALLET	ARIANE	01/12/2008	IE2
63557	ANDRE	MYRIAM	01/12/2008	IE2
36040	BABA	KAORU	01/12/2008	IE2
63465	BAUCHER	LOÏC	01/12/2008	IE2
63757	BERNARD	MATHIEU	01/12/2008	IE2
63577	BERTEL	JULIEN	01/12/2008	IE2
62989	BERTSCH	ANNE-LAURE	01/12/2008	IE2
55652	BES DE BERG	MAXIME	01/12/2008	IE2
63170	BIRRALDACC	ANNE	01/12/2008	IE2
63803	BLANCHARD	ANNE	01/12/2008	IE2
27450	BONNIER	LOIC	01/12/2008	IE2
10046	BOUIKHIF	MUSTAPHA	01/01/2009	IE2
63373	BUHAGIAR	GÉRALDINE	01/12/2008	IE2
52437	CASALE	SANDRA	01/12/2008	IE2
63251	CAVASSA	LAETITIA	01/12/2008	IE2
30222	CHAPARRO	CRISTIAN	01/12/2008	IE2
45447	CHAZAUD	PAULINE	01/12/2008	IE2
63709	CHIAPPINI	FABIEN	01/12/2008	IE2
19443	CHIRIAC	RODICA	01/12/2008	IE2
9911	CLAISSE	GAELLE	01/12/2008	IE2
4545	CONRE	SABINE	01/12/2008	IE2
55742	CONTREMOULINS	VINCENT	01/12/2008	IE2
28092	DAIAN	FABRICE	01/12/2008	IE2
63763	DANIEL	FLORENCE	01/12/2008	IE2
45594	DAVILA SERRANO	EDUARDO ENRIQUE	01/12/2008	IE2
7549	DE BIGNICOURT	ALICE	01/12/2008	IE2
56919	DEBBARH	LAMIAA	01/12/2008	IE2
62979	DI PENDINA	GREGORY	01/12/2008	IE2
57046	DICKINSON	RICHARD	01/12/2008	IE2

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
57750	DOMPS	JEAN-PHILIPPE	01/12/2008	IE2
54734	DUBAN	FANNY	01/12/2008	IE2
62986	DUBOIS	VALÉRIE	01/12/2008	IE2
44928	DUJONC	ISABELLE	01/12/2008	IE2
62975	DURAND TERRASSON	AMANDINE	01/12/2008	IE2
63261	EL FILALI	ADIL	01/12/2008	IE2
42330	FAGON	ANNE	01/12/2008	IE2
63160	FOFANA	VAZOU MANA	01/12/2008	IE2
63805	FOURNIER	SYLVIE	01/12/2008	IE2
63902	FROTIN	MICKAËL	08/12/2008	IE2
49585	GABANT	GUILLAUME	01/12/2008	IE2
58420	GRANDCLEME NT	CÉDRIC	01/12/2008	IE2
63291	GROSSELIN	BENOÎT	01/12/2008	IE2
26593	GUARNIERI	BRIGITTE	01/12/2008	IE2
63458	GUILLOT	FABIEN	01/12/2008	IE2
63855	GUINEBAULT	FABRICE	01/12/2008	IE2
63940	GUINET	CYRIL	01/12/2008	IE2
31553	HAMDIQUI	MOUNIA	01/12/2008	IE2
49636	HEINRICH- TRIO	MARTINE	01/12/2008	IE2
35640	HELLEBOID	ALEXANDRA	01/12/2008	IE2
39204	HERIPRE	EVA	01/12/2008	IE2
63403	HEUZE	AURÉLIE	01/12/2008	IE2
60753	IHIWAKRIM	DRIS	01/12/2008	IE2
24194	JAY	FLORENCE	01/12/2008	IE2
35528	JOLY JAGOT	GWENDOLINE	01/12/2008	IE2
10039	JOUBERT	ALEXANDRA	01/12/2008	IE2
63130	JOURDAN	JULIEN	01/12/2008	IE2
43230	JOURQUIN	FRÉDÉRIC	01/12/2008	IE2
49743	KARPATI- BANYASZ	SZILVIA	01/12/2008	IE2
26896	KOC	CIHAN	01/12/2008	IE2
63408	KOUFANY	MERIE M	01/12/2008	IE2
62948	LAC	JEAN- FRANCOIS	01/12/2008	IE2
63623	LACOUDRE	ALINE	01/12/2008	IE2
63212	LADEIRA	SONIA	01/12/2008	IE2
23739	LANDAIS	GILLES	01/12/2008	IE2
63568	LANDRE	MARION	01/12/2008	IE2
63514	LARGER	FRÉDÉRIC	01/12/2008	IE2
10909	LE DU	YANN	01/12/2008	IE2
63935	LE LAY	STÉPHANE	15/12/2008	IE2
63900	LE ROUX	PIERRE EMMANUEL	01/12/2008	IE2
51591	LECOMTE	SABINE	01/12/2008	IE2
9864	LEDO	ARLETTE	01/12/2008	IE2
51557	LEGRAND	JOËLLE	01/12/2008	IE2
34828	LETARD	SYLVIE	01/12/2008	IE2
27885	MADEC	FABRICE	01/12/2008	IE2
55441	MARIN	JÉRÔME	01/12/2008	IE2

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
6308	MARLET	OLIVIER	01/12/2008	IE2
4784	MASSOT- CRESCO	MARIE- LAURE	01/12/2008	IE2
23387	MATHIEU	CÉDRIC	01/12/2008	IE2
55554	MEDINA AMBIADO	VALERIA	01/12/2008	IE2
63461	MENNERAT	SOPHIE	01/12/2008	IE2
26469	MIQUEL	CHRISTIAN	01/12/2008	IE2
31645	MOLINIER	CAROLINE	01/12/2008	IE2
35589	MORANGE	AURÉLIE	01/12/2008	IE2
54477	MOREAU	MATHIEU	01/12/2008	IE2
36057	NGUYEN	QUYNH NHU	01/12/2008	IE2
26431	NIVALT	ESTELLE	01/12/2008	IE2
45997	NODIMAR	THOMAS	01/12/2008	IE2
42301	OLIVER	CLÉMENT	01/12/2008	IE2
63256	PANGUI	BONGOUTOU	15/12/2008	IE2
5705	PEREIRA	SANDRA	01/12/2008	IE2
11288	PICARD	CHRISTEL	01/12/2008	IE2
53966	PRIVAL	DELPHINE	01/12/2008	IE2
63863	PRUNIER	JONATHAN	08/12/2008	IE2
35654	QUIGUER	VALÉRIE	01/12/2008	IE2
62725	RAFFY	GUILLAUME	15/12/2008	IE2
7118	RIDER	DELPHINE	01/12/2008	IE2
38216	ROCH	VALÉRIE	01/12/2008	IE2
45433	ROCHETTE	FLORENCE	01/12/2008	IE2
31462	RODELLAR	MAGALI	01/12/2008	IE2
63535	ROVIRA	HÉLÈNE	01/12/2008	IE2
52519	SAINT-AMAUX	AURÉLIE	01/12/2008	IE2
11095	SALLE	ELINE	01/12/2008	IE2
63339	SBRUGNERA	VANESSA	01/12/2008	IE2
17852	SORIANO	SANDRINE	01/12/2008	IE2
43410	THOMAS	AUBIN	01/12/2008	IE2
43454	TORERO IBAD	RAOUL	01/12/2008	IE2
45625	TORQUET	NICOLAS	01/12/2008	IE2
63830	TRIBOLLET	VIOLAINE	01/12/2008	IE2
17005	TURCI	SEBASTIEN	01/12/2008	IE2
38755	VOELKEL	PAMELA	01/12/2008	IE2
17934	WEISSEN BACH	DAVID	01/12/2008	IE2
11002	YU	HUA	01/12/2008	IE2
63127	YUAN	RUILUN	01/12/2008	IE2
54056	ZAPF	PASCAL	01/12/2008	IE2

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Assistants ingénieurs</b>				
54383	ALLIAUD	FANNY	01/12/2008	AI
63258	ARRIVE	MATHILDE	01/12/2008	AI
32265	AUGE	CARINE	01/12/2008	AI
40797	BACLET	VERONIQUE	01/12/2008	AI
55046	BENARD	CATHERINE	01/01/2009	AI

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
52789	BHAIRY	NAGIB	01/12/2008	AI
58899	BONNET	LAURENT	01/12/2008	AI
63427	BOUCHE	ALEXANDRE	01/12/2008	AI
56924	BOURCOIS	JÉRÔME	01/12/2008	AI
26899	BRANLARD	BENOIT	01/12/2008	AI
62813	BRANON-MAILLET	JÉRÔME	01/12/2008	AI
45108	CARRIERE	ROMAIN	01/12/2008	AI
63694	CASSOR	FRÉDÉRIK	01/12/2008	AI
7213	CASTEL	JULIEN	01/12/2008	AI
63841	CLERMONT	GUILLAUME	01/12/2008	AI
63168	DAVID	LAURENCE	01/12/2008	AI
31465	DEVIDAL	FLORENCE	01/12/2008	AI
63342	DOITE	GÉRALDINE	01/12/2008	AI
49071	DOMINICI	PASCALE	01/12/2008	AI
62453	DORANGEVILLE	FRÉDÉRIC	01/12/2008	AI
55804	DUPAS	CHRISTELLE	01/12/2008	AI
63302	EHSES	GRÉGORY	01/12/2008	AI
17007	EYRAUD	ARNAUD	01/12/2008	AI
53827	FATIH	LATIFA	01/12/2008	AI
45459	FAURE	RÉMI	01/12/2008	AI
63674	FLAMMIER	SYLVIANNE	01/12/2008	AI
63164	FOULON	STÉPHANE	01/12/2008	AI
10244	GENDREAU	CÉDRIC	01/12/2008	AI
63197	GENNAI	JHOAN	01/12/2008	AI
63544	GENOIS	ISABELLE	01/12/2008	AI
28211	GIROD-DAVID	VIRGINIA	01/12/2008	AI
63581	GOMA	CAROLE	01/12/2008	AI
62660	GONTHIER	MARIE-CHRISTINE	01/12/2008	AI
63767	GUILLAUMET	MAXIME	01/12/2008	AI
63437	HEURTEAU	SOPHIE	01/12/2008	AI
63587	IDOUHAMD	MEHDI	01/12/2008	AI
9579	JOLY	PHILIPPE	01/12/2008	AI
49707	KHEZAMI	HAGER	01/12/2008	AI
50977	KNIBIEHLER	MARIE	01/12/2008	AI
54557	KOFFI	MOH-SIA VALÉRIE	01/12/2008	AI
31668	KOLLAR	GISÈLE	01/12/2008	AI
31556	LACAZE	LISE	01/12/2008	AI
48321	LASSALLE	OLIVIER	01/12/2008	AI
32614	LAVIOLETTE-MALIRAT	NATHALIE	01/12/2008	AI
63275	LE CAVELIER	FABIEN	08/12/2008	AI
45754	LE MOAL	FRÉDÉRIC	01/12/2008	AI
5540	LEBIET	FRÉDÉRIC	01/12/2008	AI
63241	LECHEVALLIER	MARC	02/12/2008	AI
42438	LEDoux	XAVIER	01/12/2008	AI
36080	LEE	QIU MEI	01/12/2008	AI
63270	LIEGE	ALEXANDRE	01/12/2008	AI
51937	LORIEUX	FLORENCE	01/12/2008	AI
63904	LOUZIR	MARC	01/12/2008	AI

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
59276	MARCONI	FABIENNE	01/12/2008	AI
41741	MARRO	SOPHIE	01/12/2008	AI
48822	MARROUCHI	SABER	01/12/2008	AI
62719	MAUGER	STÉPHANE	01/12/2008	AI
48100	MERGIRIE	SANDRINE	01/12/2008	AI
56692	MOULTSON	JEAN	01/12/2008	AI
44868	MULLER	BRUNO	01/12/2008	AI
63626	MYCHAK	ANNE	01/12/2008	AI
17015	NORCA	OLIVIER	01/12/2008	AI
10888	ORAIN	YANN	01/12/2008	AI
20361	PERBET	ÉRIC	01/12/2008	AI
63407	PETRINI	LAURENT	01/12/2008	AI
41658	POUPON SILVESTRE	GWENOLA	01/12/2008	AI
46944	RENAUDIN	NOÉMIE	01/12/2008	AI
6842	ROGER	OLIVIER	01/12/2008	AI
51977	SUAU	JEAN-SÉBASTIEN	01/12/2008	AI
63204	TAFZI	AMAR	01/12/2008	AI
54181	TAN	SISAREUTH	01/12/2008	AI
34970	TESSIER	BÉATRICE	01/12/2008	AI
59875	VAL	JULIEN	01/12/2008	AI
24349	VELLY	CHRISTINE	01/12/2008	AI
57643	VIALLA	ÉMILIE	01/12/2008	AI

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Technicien de classe normale</b>				
63315	AUBERT	LAURE	01/12/2008	TCN
28694	BALLESTER	MAITE	01/12/2008	TCN
63670	BARBOSA	ISABELLE	01/12/2008	TCN
43191	BARBOT	ALAIN	01/12/2008	TCN
48769	BARTHES	CÉCILE	01/12/2008	TCN
45819	BELVINDRAH	ALAIN	01/12/2008	TCN
42384	BERCKER	GEOFFREY	01/12/2008	TCN
28672	BIMBI	VANESSA	01/12/2008	TCN
53495	BISMUTH	NICOLE	01/12/2008	TCN
63091	BLACHE	MARIE	01/12/2008	TCN
63650	BONNET	HUGUES	01/12/2008	TCN
46227	BOURILLON	CATHERINE	01/12/2008	TCN
46751	BOUTONNET	ISABELLE	01/12/2008	TCN
16692	BRUYERE	ODILE	01/12/2008	TCN
59845	CAMPAGNE	CELINE	01/12/2008	TCN
63290	CAPLOT	VINCENT	01/12/2008	TCN
49545	CARLOSSE	MAGALI	01/12/2008	TCN
43515	CAZENEUVE	CAMILLE	01/12/2008	TCN
19082	CHALA	MOHAMMED	01/12/2008	TCN
63252	CHARLES JOSEPH	GAËLLE	01/12/2008	TCN
18552	CHARLIAC	JÉRÔME	01/12/2008	TCN

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
62985	CHEVRIER	FABIEN	01/12/2008	TCN
45024	CLEMENT	GWENAELLE	01/12/2008	TCN
63824	COUPIN	GAEL	01/12/2008	TCN
63903	COURRIER	CHRISTOPHE	01/12/2008	TCN
35680	DA SILVA MOREIRA	CARLA	01/12/2008	TCN
43413	DECRAENE	MÉLANIE	01/12/2008	TCN
44622	DEGUERO	GUYLÈNE	01/12/2008	TCN
53775	DIAKITE	SELAY	01/12/2008	TCN
63772	DIMOYAT	PIERRZ	01/12/2008	TCN
63627	DINAUCOURT	PIERRICK	01/12/2008	TCN
44768	DUFFAUT	BLANDINE	01/12/2008	TCN
49785	FINET ROBERT	MYRIAM	01/12/2008	TCN
45538	FLAMANT	MAXIME	01/12/2008	TCN
54615	FLECHEL	SANDRINE	01/12/2008	TCN
3718	FRANCIS	CAROLE	01/12/2008	TCN
51762	GOUGAT-BARBERA	CLAIRE	01/12/2008	TCN
51183	GROSBEAU	FABRICE	01/12/2008	TCN
49374	GUETON-ESTRADE	ÉRIC	01/12/2008	TCN
63543	HAMITI	NADIA	08/12/2008	TCN
63292	HERPIN	ALEXANDRE	01/12/2008	TCN
50772	JACQUET	CHRISTELLE	01/12/2008	TCN
48355	JACQUIER	MARIE-ANGE	01/12/2008	TCN
63409	JACQUIN	MEHDI	01/12/2008	TCN
63689	LAREDO	CÉCILE	01/12/2008	TCN
48199	LAURETTA	STÉPHANIE	01/12/2008	TCN
38476	LE PETITCORPS	ALEXANDRA	01/12/2008	TCN
52144	LEARDINI	NATHALIE	01/12/2008	TCN
43231	LECOUSTRE	AURORE	01/12/2008	TCN
27464	LEPINE	FRÉDÉRIQUE	01/12/2008	TCN
35682	MAKANGA	EVELYNE	01/12/2008	TCN
49463	MAUDUIT	RACHEL	01/12/2008	TCN
35634	MENDES	ESTELLE	01/12/2008	TCN
63459	MENDY	JACQUELINE	01/12/2008	TCN
51560	MONJOL	MARIE-HÉLÈNE	01/12/2008	TCN
63051	MONTALVA	VINCENT	01/12/2008	TCN
63513	MONTIBERT	MATHIEU	01/12/2008	TCN
17569	NAVARRO	DOMINIQUE	01/12/2008	TCN
64159	PARIS	SABRINA	01/01/2009	TCN
57921	PERRET	SAMUEL	01/12/2008	TCN
63828	POINT	ÉLODIE	01/12/2008	TCN
41673	PUTAK	SYLVIE	01/12/2008	TCN
63415	QUEVEN	EMMANUEL	01/12/2008	TCN
63532	QUINTARD	GUILHEM	01/01/2009	TCN
34994	RAGUES	JESSICA	01/12/2008	TCN
63460	REGIS	Géraldine	16/12/2008	TCN
63450	RIBEIRO	DOMINIQUE	01/12/2008	TCN
54585	RODRIGUEZ	RÉGIS	01/12/2008	TCN
57584	RONI	SAMUEL	01/12/2008	TCN

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
46549	SIMON	SABIA	01/12/2008	TCN
63282	SOLER-DOMINGUEZ	CHRISTÈLE	01/12/2008	TCN
48393	SOUPRAYEN	CHRISTELLE	01/12/2008	TCN
63558	SOWINSKI	CLAIRE	01/12/2008	TCN
62815	THIEFFIN	VÉRONIQUE	01/12/2008	TCN
63795	TRAN	FLORENCE-HÉLÈNE	01/12/2008	TCN
46559	VALLIN	ÉLODIE	01/12/2008	TCN
37829	VANSTAEVEL	GAËLLE	01/12/2008	TCN
36259	VERNON	LAURA	01/12/2008	TCN
16258	WALTER	CYRIL	01/12/2008	TCN

n° d'agent	Nom	Prénom	Date d'effet	Grade
<b>Adjoint techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
51735	ALEMPIC	JEAN-MARIE	01/12/2008	ATP2
63411	HAETTEL	STÉPHANIE	01/12/2008	ATP2
50370	NADAUD	SÉVERINE	01/12/2008	ATP2
63552	NIEDERGANG	YANN	01/12/2008	ATP2
63344	RIGAL	ÉRIC	01/12/2008	ATP2

#### Concours

#### Décision n° 090002SGCN du 26 janvier 2009 relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2009

SGCN

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; D. du 19-01-2006 ; AA. du 12-11-2008 ; avis conseil scientifique du 26-01-2009.

Art. 1<sup>er</sup>. - Sont nommés experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ci-dessous désignés, ouverts au titre de l'année 2009, les personnes dont les noms suivent :

M. Pierre VANHOVE	Section 2	concours CR2 n° 01/05
M. Malte HENKEL	Section 2	concours CR2 n° 01/05
M. Blaise GENEST	Section 7	concours CR2 n° 01/06
M. Patrick AURENCHÉ	Section 3	concours CR1 n° 02/03
M. Yann BRENIER	Section 1	concours CR2 n° 02/05
M. Lionel MOISAN	Section 1	concours CR2 n° 07/04
M. Serge MONNERET	Section 8	concours CR2 n° 11/05
Mme Catherine COMBELLAS	Section 13	concours DR2 n° 14/01
Mme Catherine COMBELLAS	Section 13	concours CR1 n° 14/02
Mme Catherine COMBELLAS	Section 13	concours CR2 n° 14/03

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 26 janvier 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

## Comités, conseils et commissions

**Procès verbal du conseil d'administration du CNRS (75<sup>ème</sup> séance) du 30 octobre 2008**

## 1. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour modifié et proposé pour la séance du 30 octobre 2008.

2. Approbation des comptes-rendus des débats du conseil d'administration exceptionnel du 22 mai 2008 et du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2008

Le conseil d'administration approuve le compte rendu des débats de la séance du 22 mai 2008.

Le conseil d'administration approuve le compte rendu des débats de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

3. Décision budgétaire modificative n° 2 sur le budget 2008

Le conseil d'administration approuve le projet de décision modificative n° 2 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2008 à 3 626 624 202 euros hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

2 709 419 173 euros sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;

571 205 029 euros sur les deuxième et troisième agrégats : actions communes et fonctions support ;

0 euro en hors agrégat

346 000 000 euros en charges calculées

Le plafond des dépenses de personnel limitatives s'élève à 1 871 524 059 euros.

## 4. Questions diverses financières

- Résiliation du bail de Valbonne avec le département des Alpes-Maritimes

Le conseil d'administration donne son accord pour la résiliation par le CNRS du bail emphytéotique conclu le 24 juin 1987 entre le CNRS et le département des Alpes Maritimes pour permettre à ce dernier d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un bâtiment destiné à abriter un laboratoire des sciences de l'ingénieur.

- Cession d'un bien immobilier à Cannes

Le conseil d'administration donne son accord sur la cession du bien immobilier légué au CNRS et à trois organismes, bien composé d'un appartement situé dans la Résidence « Les dauphins », rue de Russie à Cannes et d'un garage attenant.

## 7. Schéma directeur des systèmes d'information

Le conseil d'administration approuve les orientations du schéma directeur des systèmes d'information du CNRS.

Fait à Paris, le 30 octobre 2008

La Présidente,  
Catherine BRECHIGNAC

## Comités, conseils et commissions

**Procès verbal du Conseil d'administration du CNRS (76<sup>ème</sup> séance) du 27 novembre 2008**

## 1. - Approbation de l'ordre du jour modifié

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour modifié et proposé pour la séance du 27 novembre 2008.

2. - Approbation des comptes-rendus des débats du conseil d'administration du 30 octobre 2008

Le conseil d'administration approuve le compte rendu des débats de la séance du 30 octobre 2008.

## 3. - Budget primitif 2009

Le conseil d'administration approuve le projet de budget primitif de l'établissement pour 2009 qui s'élève à 3 060 062 748 euros hors taxes en recettes et en dépenses, hors charges et produits calculés.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

- 2 518 829 244 euros sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 265 020 954 euros sur le deuxième agrégat : actions communes ;
- 276 212 550 euros sur le troisième agrégat : fonctions support.

Les charges et produits calculés s'élèvent à 307 000 000 euros.

Les dépenses de personnel limitatives sont arrêtées à 1 989 375 000 euros, incluant une dotation de 6 500 000 euros au titre des indemnités spécifiques pour fonction d'intérêt collectif (ISFIC).

## 4. - Principes d'organisation du CNRS

En préalable, le conseil d'administration a exprimé le souhait que les sciences et technologies de l'information soient structurées de manière homogène et visible, dans un premier temps, au sein de ST2I, et qu'une réflexion soit engagée avec les instances du CNRS afin d'envisager la création d'un Institut des sciences et technologies de l'information du CNRS.

Le conseil d'administration approuve la création des neuf instituts du CNRS :

- Chimie
- Ecologie et environnement
- Physique
- Physique nucléaire et physique des particules
- Sciences biologiques
- Sciences humaines et sociales
- Sciences mathématiques et leurs interactions
- Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie
- Sciences de l'univers.

Ainsi que la création de trois pôles d'intégration scientifique interdisciplinaires :

- Origine et maîtrise de la matière, nanosciences et nanotechnologies
- Le développement durable au service de l'homme
- La société en réseau.

## 5. - Questions diverses

- GIP : Observatoire des sciences et des techniques

Le conseil d'administration approuve la convention constitutive modificative du groupement d'intérêt public (GIP) intitulé Observatoire des Sciences et des Technologies (OST) et donne pouvoir au Directeur général pour conduire les démarches à cet effet et signer la convention.

- Avenant à la convention constitutive du GIP ARRONAX

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées à la convention portant création du GIP « ARRONAX » et donne pouvoir au directeur général pour conduire les démarches à cet effet et signer l'avenant n° 1 à la convention constitutive.

- Résiliation d'un bail emphytéotique - Délégation Orléans

Le conseil d'administration donne son accord pour la résiliation par le CNRS du bail emphytéotique conclu le 9 novembre 1977 entre le CNRS et le centre hospitalier régional d'Orléans pour le bâtiment de neutronthérapie d'Orléans.

Fait à Paris, le 27 novembre 2008.

La Présidente,  
Catherine BRÉCHIGNAC

## Comités, conseils, commissions

### Décision n° 090002CHIM du 9 janvier 2009 portant création et composition du comité d'orientation et de surveillance (COS) de l'UPS n° 831 - Prévention du risque chimique

Chimie

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 31/90 du 09-02-1990 ; DEC. n° 060072DAJ du 01-02-2006 ; DEC. n° 080025CHIM du 19-12-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - Il est créé un comité d'orientation et de surveillance au sein de l'UPS n° 831.

Art. 2. - Le comité d'orientation et de surveillance de l'unité est composé comme suit :

membres de droit :

- le directeur de l'Institut de chimie ou son représentant ;
- le délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud ou son représentant.

membres nommés :

représentants des utilisateurs :

- Mme Madeleine KARLI, INSERM
- M. Stéphane BERNIER, CNRS

personnalités extérieures :

- Mme Marie-Christine CHAGNON, professeur des universités
- M. Alain FUCHS, professeur des universités - directeur de l'ENSCP Chimie Paris tech.

Le mandat de ces membres est de quatre ans ; il peut être renouvelé.

représentant du Comité national de la recherche scientifique :

- M. Thierry JOUENNE, directeur de recherche CNRS, pour la durée de son mandat

Art. 3. - M. Alain FUCHS est nommé président du comité d'orientation et de surveillance. Son mandat est d'une durée de quatre ans, renouvelable une fois.

Art. 4. - Ce comité d'orientation et de surveillance exerce les compétences fixées au titre I de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art. 5. - Dispositions diverses :

5.1. - Les décisions suivantes sont abrogées :

- la décision n° 010013SCHI du 19 janvier 2001 modifiée portant création du comité d'orientation et de surveillance de l'UPS n° 831 - Prévention du risque chimique ;
- la décision n° 050118SCHI du 11 juillet 2005 portant désignation des membres nommés du comité d'orientation et de surveillance de l'UPS n° 831 - Prévention du risque chimique.

5.2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 9 janvier 2009.

Pour le directeur général et par délégation :  
La directrice du département Chimie,  
Gilberte CHAMBAUD

## Comités, conseils, commissions

### Décision n° 080024ELEC du 22 décembre 2008 portant création de la commission électorale pour l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration du CNRS

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 4 ; D. du 19-01-2006 ; A. du 29-05-2008 ; DEC. n° 080134DAJ du 12-11-2008 ; DEC. n° 080049DAJ du 17-11-2008, not. art. 2 ; protocole d'accord relatif à la mise en place expérimentale du vote électronique au CNRS, not. art. 5.

Art. 1<sup>er</sup>. - En application de l'article 5 de l'arrêté du 29 mai 2008 [fixant les modalités d'élection au Conseil d'administration du CNRS], il est créé une commission électorale compétente pour l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration du CNRS.

Art. 2. - La commission électorale est placée sous la présidence du délégué pour les élections.

Art. 3. - La commission électorale comprend, outre le délégué pour les élections, les représentants désignés par les organisations syndicales représentatives au CNRS et en nombre égal, des représentants de l'administration.

Art. 4. - Les personnes appelées à siéger aux réunions de la commission, à raison d'un membre titulaire et d'un membre suppléant sont :

Représentants désignés par les organisations syndicales représentatives :

## SGEN-CFDT

- Titulaire : M. Pierre GIRARD
- Suppléant : M. Charles-Antoine ARNAUD

## SNCS-FSU

- Titulaire : M. Patrick MONFORT
- Suppléant : M. Denis JOUAN

## SNIRS-CGC

- Titulaire : Mme Chantal MENIER
- Suppléante : Mme Marie-Christine LAGOUTTE

## SNPREES-FO

- Titulaire : M. Christian ALLET
- Suppléante : Mme Dominique BALLUTEAU

## SNPTES-UNSA

- Titulaire : M. Patrick BARTH
- Suppléant : M. Gilles (Marcel) DROUET-MALEWITCH

## SNTRS-CGT

- Titulaire : M. Jacques MILLET
- Suppléante : M. Nadine ELIE

## SUD RECHERCHE EPST

- Titulaire : M. Jean-François KIEFFER
- Suppléant : M. Jean LESREL

Représentants de l'administration :

Membres titulaires

- Mme Muriel APCHER : DAJ
- Mme Isabelle DENIZIOT : DR4
- Mme Laurence GENET : DRH - SDPITA
- M. Yves GERMAIN : DRH - SCEJ
- Mme Morgane JOUVE : DRH - SDPC
- M. Jean-Jacques RIVY : DR5
- M. Philippe WILLOQUET : délégué pour les élections

Membres suppléants

- Mme Magali COUFFIGNAL : DRH - SCEJ
- Mme Myriam FADEL : DAJ
- Mme Anne JOUVE : UPS Organisation des élections
- Mme Marie-Pierre KHIMI : UPS Organisation des élections
- M. Jacques LAVIELLE : BPC
- M. Pascal LOISEL : DRH - SSTI

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold Migus

### Comités, conseils, commissions

**Décision n° 080025ELEC du 3 décembre 2008 créant un bureau de vote pour le second tour de scrutin de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS**

Organisation des élections

Vu D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; A. du 24-02-1986 mod. ; A. du 27-04-1999 mod. ; A. du 02-06-2008 ; A. du 05-06-2008 ; DEC. n° 040070DCAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080006ELEC du 30-06-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - En application du premier paragraphe de l'article 7 de l'arrêté du 27 avril 1999 [fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du Centre national de la recherche scientifique], un bureau de vote central est institué au siège du CNRS. Il est chargé de rassembler les résultats du scrutin et de procéder aux différentes opérations aboutissant à la proclamation des résultats.

Art. 2. - Le bureau de vote central pour le second tour de scrutin est composé :

De membres désignés par le directeur général :

- M. Philippe WILLOQUET, délégué pour les élections - président
- Mme Laurence GENEST, secrétaire du bureau de vote

De délégués des listes de candidats :

- M. Christian Pierre ALLET - listes SNPREES-FO des CAP 1 à 7
- M. Patrick BARTH - listes SNPTES - UNSA des CAP 4 à 7
- Mme Nadine ELIE - listes SNTRS-CGT des CAP 1 à 7
- M. Pierre GIRARD - listes SGEN-CFDT des CAP 1 et 2
- M. Jean-François KIEFFER - listes SUD RECHERCHE EDUCATION des CAP 2 à 6
- Mme Marie-Christine LAGOUTTE - listes SNIRS-CGC des CAP 1 à 6
- Mme Michèle MARIE - listes SGEN-CFDT des CAP 4 à 6
- M. Patrick MONFORT - listes SNCS-FSU des CAP 1 - 2 - 4 et 5
- M. Jean-Louis SOUBEYROUX - listes SUP'RECHERCHE UNSA EDUCATION des CAP 1 et 2

Art. 3. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 décembre 2008.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Comités, conseils, commissions

**Décision n° 080026ELEC du 10 décembre 2008 créant un bureau de vote pour le second tour de scrutin de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'IN2P3 du CNRS**

Organisation des élections

Vu D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; A. du 06-11-1986 mod. ; A. du 27-04-1999 mod. ; A. du 17-02-2003 ; A. du 02-06-2008 ; DEC. n° 040070DCAJ du 20-09-2004 ; DEC. n° 080013ELEC du 18-07-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - En application du premier paragraphe de l'article 7 de l'arrêté du 27 avril 1999 modifié [instituant des commissions administratives paritaires compétentes

à l'égard des personnels de l'IN2P3 du CNRS], un bureau de vote central est institué au siège de l'IN2P3 du CNRS. Il est chargé de rassembler les résultats du scrutin et de procéder aux différentes opérations aboutissant à la proclamation des résultats.

Art. 2. - Le bureau de vote central pour le second tour de scrutin est composé :

De membres désignés par le directeur général :

- M. Philippe WILLOQUET, délégué pour les élections  
- président
- Mme Laurence MATHY MONTALESCOT, secrétaire du bureau de vote

De délégués des listes de candidats :

- Mme Nadine ELIE - listes SNTRS-CGT

Art. 3. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 10 décembre 2008.

Le directeur de l'IN2P3,  
Michel SPIRO

### Comités, conseils, commissions

#### **Note n° 090001ELEC du 13 janvier 2009 proclamant les élus aux commissions administratives paritaires du CNRS**

Organisation des élections

Vu D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; A. du 27-04-1999 mod. ; DEC. n° 080006ELEC du 17-11-2008 ; PV de dépouillement scrutin du 13-01-2009.

Sont proclamés élus  
aux commissions administratives paritaires du CNRS

CAP 1. - Directeurs de recherche

Titulaires

- Mme Odile EISENSTEIN DRCE :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Jean-Louis LEBRAVE DRCE :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Thierry BRETHERAU DR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Bernard CHEVALIER DR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Renée VENTURA-CLAPIER DR1 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Pierre DANTZER DR2 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Georges LUTFALLA DR2 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Bernard VEYSSIERE DR2 :  
représentant le SNCS-FSU

Suppléants

- M. Jean PAILHOUS DRCE :  
représentant le SNCS-FSU

- M. Christian ROBIN DRCE :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Philippe JARNE DR1 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Pierre LUTZ DR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Gabriel WILD DR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Dorothee BERTHOMIEU DR2 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Michel DEVY DR2 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Jean-Noël ROUZAUD DR2 :  
représentant le SGEN-CFDT

CAP 2. - Chargés de recherche

Titulaires

- Mme Susanne FURNISS-YACOUBI CR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Bernard GOMEL CR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Janique GUIRAMAND CR1 :  
représentant SUD RECHERCHE EPST
- Mme Véronique MARTIN-JEZEQUEL CR1 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Pierre André CROCHET CR2 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Christophe JOUFFRAIS CR2 :  
représentant le SNCS-FSU
- Mme Karine LOUBIERE CR2 :  
représentant le SNTRS-CGT

Suppléants

- M. Fabien JOBARD CR1 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Alain MARBEUF CR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Olivier SANDRE CR1 :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Fabrice VIRGILI CR1 :  
représentant SUD RECHERCHE EPST
- M. Pierre BORGNAT CR2 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Rémi METIVIER CR2 :  
représentant le SNCS-FSU
- M. Vincent TOURNAT CR2 :  
représentant le SNCS-FSU

CAP 4. - Ingénieurs d'études et chargés de mission

Titulaires

- M. François LALU IEHC :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Henry NEEL IEHC :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Gilbert BOUNAUD-DEVILLERS IE1C :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Jean-Pierre CHAMPAGNAC IE1C :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Didier DIVOUX IE2 :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Pierre SANS IE2 :  
représentant SUD RECHERCHE EPST

- M. Alexandre TESTE IE2 :  
représentant le SGEN-CFDT

Suppléants

- Mme Christine ROSEMBERG IEHC :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Jean-Marc VOIRIN IEHC :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Jacques DUTZY IE1C :  
représentant le SGEN-CFDT
- M. Jeanne PULLINO IE1C :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Pierre-Yves ARNOULD IE2 :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Cécile NIEL IE2 :  
représentant SUD RECHERCHE EPST
- M. Laurent SANCHOU IE2 :  
représentant le SNPTES-UNSA

CAP 5. – Assistants ingénieurs

Titulaires

- Mme Lucienne EXCOFFON AI :  
représentant le SNPTES-UNSA
- Mme Sylvie LAPORTE (CHAOUALI) AI :  
représentant le SNTRS-CGT
- Mme Christine REY-ROUCH AI :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Sahbi SELMANE AI :  
représentant le SGEN-CFDT

Suppléants

- Mme Patricia COMBIER AI :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Nuno DIAS MARTINS AI :  
représentant le SNTRS-CGT
- Mme Sylvie LEROY AI :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Cathy REIBEL AI :  
représentant le SNPTES-UNSA

CAP 6. – Techniciens de la recherche

Titulaires

- M. Marcel DROUET MALEWITCH TCE :  
représentant le SNPTES-UNSA
- M. Jacques MILLET TCE :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Jacques AURIOL TCS :  
représentant le SNTRS-CGT
- Mme Cécile BERNARD TCS :  
représentant le SNPTES-UNSA
- Mme Nadine ELIE TCS :  
représentant le SNTRS-CGT
- Mme Ourida GAUCHER TCN :  
représentant le SGEN-CFDT
- Mme Catherine LEFEBVRE TCN :  
représentant le SNPTES-UNSA
- Mme Sylvie TOULERON TCN :  
représentant SUD RECHERCHE EPST

Suppléants

- M. Patrice LECOMTE TCE :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Hervé ORAIN TCE :  
représentant le SNPTES-UNSA

- M. Alain CASTILLO TCS :  
représentant le SNPTES-UNSA

- Mme Yveline LAVERRET TCS :  
représentant le SNTRS-CGT

- M. Patrice MORALES TCS :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Maud CORDRAY TCN :  
représentant SUD RECHERCHE EPST

- Mme Nicole FLORES TCN :  
représentant le SNPTES-UNSA

- Mme Gladys MBEMBA LOUMPANGOU TCN :  
représentant le SGEN-CFDT

CAP 7. – Adjoints techniques

Titulaires

- M. Mamadou SIBY ATP1 :  
représentant le SNTRS-CGT

- M. Xavier SIMOES ATP1 :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Halima AYAD ATP2 :  
représentant le SNPTES-UNSA

- Mme Sabine BERRY ATP2 :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Monique FREYERMUTH ATR1 :  
représentant le SNPTES-UNSA

Suppléants

- Mme Nicole ISNARDON ATP1 :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Cécile SAINTOT ATP1 :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Nathalie BUTEL ATP2 :  
représentant le SNTRS-CGT

- Mme Véronique RAFIN ATP2 :  
représentant le SNPTES-UNSA

- Mme Christiane CLERET ATR1 :  
représentant le SNPTES-UNSA

Fait à Paris, le 13 janvier 2009.

Le délégué pour les élections,  
Philippe WILLOQUET

**Comités, conseils, commissions**

**Note n° 090002ELEC du 13 janvier 2009 proclamant les élus aux commissions administratives paritaires de l'IN2P3**

Organisation des élections

Vu D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; A. du 27-04-1999 mod. ; DEC. n° 080013ELEC du 18-07-2008 ; PV de dépouillement scrutin du 13-01-2009.

Sont proclamés élus  
aux commissions administratives  
paritaires de l'IN2P3 du CNRS

CAP 1. - Ingénieurs principaux de physique nucléaire  
Titulaires

- M. Bernard LAUNE IP1 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Robert FOGGIO IP2 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Bernard PERROT IP2 :  
représentant le SNTRS-CGT

Suppléants

- M. Bruno RAINE IP1 :  
représentant le SNTRS-CGT
- Mme Solveig ALBRAND IP2 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Bernard BRU IP2 :  
représentant le SNTRS-CGT

CAP 3. - Techniciens et préparateurs de physique  
nucléaire

Titulaires

- M. Jean-Pierre BARBE TE1 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Serge BARBEY TPT :  
représentant le SNTRS-CGT

Suppléants

- M. Jean-Louis HILDENBRAND TE1 :  
représentant le SNTRS-CGT
- M. Alain LATIMIER TPT :  
représentant le SNTRS-CGT

Fait à Paris, le 13 janvier 2009.

Le délégué pour les élections,  
Philippe WILLOQUET

### Comités, conseils, commissions

**Décision n° 090005DR06 du 6 janvier 2009 modifiant la  
décision n° 070052DR06 du 22 mai 2007, relative à la  
composition de la commission régionale d'action  
sociale de la délégation Centre Est**

DR06 - Délégation Centre Est

Vu DEC. n° 650 du 12-06-1979 ; D. n° 82-452 du 28-05-1982 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; avis favorable du CTP du 15-12-1992 ; DEC. n° 930145DR06 du 15-03-1993 ; DEC. n° 940321DR06 du 17-05-1994 ; DEC. n° 000501DR06 du 24-11-2000 ; DEC. n° 040005DR06 du 04-06-2004 ; DEC. n° 070052DR06 du 22-05-2007.

Article unique - La commission régionale d'action sociale (CORAS) de la délégation Centre-Est, présidée par le délégué régional ou son représentant, est constituée comme suit :

Au titre de l'Administration :

- M. Jacques NOEL  
Suppléante : Mme Sophie PLASSAIS
- M. Manuel PELLETIER  
Suppléante : Mme Isabelle BIHANNIC

- Mme Catherine FERVEUR  
Suppléante : Mme Pascale BAUDINOT

- M. Patrice SALZENSTEIN  
Suppléant : M. Abdelkrim KHELIF

- Mme Rita MEUNIER-PREST  
Suppléante : Mme Nathalie DUFOUR

- M. Jean-Paul MOULIN  
Suppléante : Mme Muriel HAUDOT

Au titre des organisations syndicales :

- Pour le SGEN-CFDT :  
M. Alain ZEROUKI  
Suppléant : M. Patrick MUSSOT

- Pour le SNTRS-CGT :  
Mme Nathalie KASPRZAK  
Suppléant : M. Laurent PANES

- Pour le SNIRS-CGC :  
Mme Thérèse TOLL-DUCHANOY  
Suppléante : Mme Chantal LLORENS

- Pour le SNPRES-FO :  
Mme Caroline ZIMMER  
Suppléante : Mme Zénaïda TUCSNAK

- Pour le SNCS-FSU :  
M. Daniel OHNENSTETTER  
Suppléant : M. Fabrice LECLERC

- Pour SUD Recherche :  
M. Laurent WEINHARD  
Suppléante : Mme Gabrielle FELTIN

Fait à Vandœuvre, le 6 janvier 2009.

Pour le directeur général et par délégation :  
Le délégué régional Centre Est,  
Michel RETOURNA

### Comité, conseils, commissions

**Décision n° 090006DR06 du 13 janvier 2009 portant  
composition du conseil de surveillance renouvelé de  
la délégation Centre Est**

DR06 - Délégation Centre Est

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983, not. art. 9 ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 ; CIR. interministérielle FP4 n° 1180 - 2B n° 96-401 du 15-05-1996 ; CIR. du 15-01-1997 ; avis commission nationale de restauration du 17-12-1999 et du 09-05-2000 ; DEC. n° 000029DRH du 09-05-2000, not. art. 12 et 13.

Article unique - Le conseil de surveillance régional est renouvelé. Il est composé de :

Pour représenter les syndicats :

- M. Alain ZEROUKI - SGEN-CFDT  
- Suppléant : M. Jean-Luc BRIANCON
- M. Daniel OHNENSTETTER - SNCS-FSU
- Mme Chantal LLORENS - SNIRS-CGC
- M. Patrick CARRE - SNPTES-UNSA
- M. Philippe DROUIN - SNTRS-CGT
- Mme Florence LAMY - SNPRES - FO  
- Suppléant : M. Pascal HILD

Pour représenter l'administration :

- Mme Séverine ROLLET – Responsable du Service des ressources humaines
- Mme Catherine FERVEUR – SRH Politique sociale de la DCE
- M. Gérard AUGUSTIN – Cellule Marché de la DCE – Gérant conseil en restauration
- Mme Nathalie DUFOUR – ICB Dijon
- M. Patrice SALZENSTEIN – FEMTO Besançon
- M. Manuel PELLETIER – LEM Nancy
- Suppléants :
  - Mme Monique MULLIER – Adjointe à la responsable du SRH
  - M. Jacques NOEL – Adjoint à l'Agent Comptable Secondaire de la DCE

Fait à Vandœuvre, le 13 janvier 2009.

Pour le directeur général et par délégation :  
Le délégué régional Centre Est,  
Michel RETOURNA

#### Comité, conseils, commissions

##### **Décision n° 080213DR08 du 30 octobre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6173 - Cités, territoires, environnement et sociétés**

DR08 – Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu DEC. n° 080146DR08 du 25-04-2008 ; résultat scrutin de 05-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6173 est composé comme suit :

Membres de droit :

- Mme Corinne LARRUE, directrice
- M. Jean-Paul CARRIERE, directeur adjoint
- Mme Elisabeth LORANS, directrice adjointe
- M. Patrice MELE, directeur adjoint
- Mme Nora SEMMOUD, directrice adjointe

Membres élus :

Collège chercheurs et enseignants-chercheurs :

- Mme Marion AMALRIC
- M. Christophe DEMAZIERE
- Mme Bénédicte FLORIN
- M. Olivier LEGROS
- M. Samuel LETURCQ
- M. Jean-Baptiste RIGOT
- Mme Françoise SITNIKKOF
- M. Alain THALINEAU
- Mme Marie FOURNIER
- Mme Mélanie LE COUEDIC

Collège ITA/IATOS :

- Mme Muriel HOURLIER
- Mme Lydia SEABRA
- Mme Monique SEGURA

Membres nommés :

- M. Roméo CARABELLI
- Mme Corinne SCHEID

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 30 octobre 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes,  
Josette ROGER

#### Comités, conseils, commissions

##### **Décision n° 080214DR08 du 13 novembre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6113 - Institut des sciences de la terre d'Orléans**

DR08 - Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu règlement intérieur du 08-03-2004 ; statuts conseil de laboratoire ; résultat scrutin du 14-10-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6113 est composé comme suit :

Membres de droit :

- M. Ary BRUAND, directeur
- M. Bruno SCAILLET, directeur adjoint

Membres élus :

- M. Romain AUGIER
- M. Yannick BRANQUET
- M. Jean-Gabriel BREHERET
- Mme Caroline MARTEL
- M. Stanislas SIZARET
- M. Pierrick DEFOSSEZ
- Mme Aurore DISSAUX
- M. Paul TURILLOT
- M. Laurent PERDEREAU
- M. Laurent CATHERINE
- Mme Fabienne LE BIHAN

Membres nommés :

- Mme Patricia BENOIST-JULLIOT
- Mme Fatima LAGGOUN-DEFARGE
- M. Jean-Paul BAKYONO
- M. Lionel MERCURY

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 13 novembre 2008.

Pour la déléguée régionale et par délégation :  
l'adjointe à la déléguée Centre-Poitou-Charentes,  
Pascale LETOURNEUX

---

**Comités, conseils, commissions**

**Décision n° 080216DR08 du 17 novembre 2008 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6608 - Laboratoire d'études thermiques**  
DR08- délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu DEC. n° 080063DR08 du 05-02-2008 ; DEC. n° 080064DR08 du 06-02-2008 ; résultat scrutin du 23-01-2008.

Art. 1<sup>er</sup>. - Le conseil de laboratoire de l'UMR n° 6608 est modifié comme suit :

Membres nommés :

Collège A2 :

- M. Didier SAURY, Maître de conférences en remplacement de M. Karl JOULAIN

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 17 novembre 2008.

Pour la déléguée régionale et par délégation :  
l'adjointe à la déléguée Centre-Poitou-Charentes,  
Pascale LETOURNEUX

## Nominations

### Administration centrale

Présidence

**M. CLAUDIO GALDERISI**

DEC. n° 090005DAJ du 20-01-2009

M. Claudio GALDERISI, directeur scientifique adjoint SHS, est nommé conseiller pour les unités mixtes des instituts français à l'étranger (UMIFRE) auprès de la présidente du CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Présidence

**M. GÉRARD JUGIE**

DEC. n° 090011DAJ du 29-01-2009

M. Gérard JUGIE, directeur de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor, est nommé conseiller pour les affaires polaires auprès de la présidente du CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. VICTOR ALESSANDRINI**

DEC. n° 080136DAJ du 09-12-2008

M. Victor ALESSANDRINI, directeur de recherche au CNRS, est nommé conseiller pour le calcul intensif auprès du directeur général du CNRS, à compter du 15 décembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. ALAIN CAPPY**

DEC. n° 080153DAJ du 30-12-2008

M. Alain CAPPY, professeur des universités, est nommé conseiller scientifique, en charge de Renatech/RTB, auprès du directeur général du CNRS, au sein du département scientifique ST2I, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. JEAN-MARC GAMBAUDO**

DEC. n° 080156DAJ du 30-12-2008

M. Jean-Marc GAMBAUDO, directeur de recherche au CNRS, directeur scientifique adjoint au département scientifique MPPU, est nommé chargé de mission, auprès du directeur général, pour la mise en place de l'Institut des sciences mathématiques et leurs interactions, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. ROBERT AYMAR**

DEC. n° 080157DAJ du 30-12-2008

M. Robert AYMAR est nommé aux fonctions de conseiller auprès du directeur général, pour le suivi des actions avec le CERN et placé auprès du directeur de l'IN2P3, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Bureau du CNRS auprès de la commission européenne

**MME MONIKA DIETL**

DEC. n° 080148DAJ du 19-12-2008

Mme Monika DIETL, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice du bureau du CNRS auprès de la commission européenne implanté à Bruxelles, pour une durée de deux ans, renouvelable une fois, à compter du 16 janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SDV

**M. FRANC PATTUS**

DEC. n° 080149DAJ du 19-12-2008

M. Franc PATTUS, directeur de recherche au CNRS, est nommé délégué scientifique, en charge des relations européennes et internationales, au département SDV, à compter du 16 janvier 2009.

A compter de cette même date et jusqu'au 31 août 2009, M. Franc PATTUS est affecté au bureau du CNRS implanté à Bruxelles afin de mener à bien une mission complémentaire de coordination, pour le CNRS, de la programmation conjointe communautaire en SDV.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

**M. ROBERT CHENORKIAN**

DEC. n° 080138DAJ du 08-12-2008

M. Robert CHENORKIAN, professeur des universités, est nommé directeur scientifique adjoint au département EDD, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Il est en charge du suivi des unités du département EDD relevant des sections 31 et 39 ainsi que du pilotage et du développement des Observatoires Hommes-Milieux et du suivi des activités en Guyane.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

**M. JEAN-MARC GUARINI**

DEC. n° 080139DAJ du 16-12-2008

M. Jean-Marc GUARINI, professeur des universités, est nommé délégué scientifique, au département EDD, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Il est en charge de la coordination des grands instruments du département EDD ainsi que de la mise en place des plateformes « modélisation ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

### Délégations

DR01- Délégation Paris A

**M. ALAIN MANGEOL**

DEC. n° 080144DAJ du 12-12-2008

M. Alain MANGEOL, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, est nommé délégué régional pour la circonscription Paris A, à compter du 15 décembre 2008, en remplacement de M. Tony ROULOT, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR07 – Délégation Rhône Auvergne

**Mlle AMANDINE LHERITIER-CHABRAN**

DEC. n° 080150DAJ du 23-12-2008

Mlle Amandine LHERITIER-CHABRAN, ingénieure d'études au CNRS, est nommée adjointe au délégué régional pour la circonscription Rhône-Auvergne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR08 – Délégation Centre-Poitou-Charentes

**M. PATRICE SOULLIE**

DEC. n° 090007DAJ du 15-01-2009

M. Patrice SOULLIE, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé délégué régional pour la circonscription Centre-Poitou-Charentes, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009, en remplacement de Mme Josette ROGER, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR12 - Délégation Provence et Corse

**M. THIERRY MOUTHUY**

DEC. n° 081630DR12 du 01-12-2008

M. Thierry MOUTHUY, ingénieur de recherche, est nommé expert auprès de la coordination régionale de la sécurité des

systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Provence et Corse à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Signé : pour le directeur général et par délégation : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR13 – Délégation Languedoc-Roussillon

**MME GHISLAINE GIBELLO**

DEC. n° 080154DAJ du 07-01-2009

Mme Ghislaine GIBELLO, ingénieure en chef des études et techniques de l'armement, est nommée déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009, en remplacement de M. Bernard JOLLANS.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR14 – Délégation Midi-Pyrénées

**Mlle CARINE DESAULTY**

DEC. n° 090001DAJ du 07-01-2009

Mlle Carine DESAULTY, ingénieure d'études au CNRS, est nommée adjointe à la déléguée régionale pour la circonscription Midi-Pyrénées, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009, en remplacement de Mlle Clémentine ROGER, appelée à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR17 – Délégation Bretagne-Pays-de-la-Loire

**MME VALÉRIE ROCH**

DEC. n° 090003DR17 du 09-01-2009

Mme Valérie ROCH, ingénieure d'études est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008, responsable du service des ressources humaines de la délégation Bretagne – Pays de la Loire.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne-Pays-de-la-Loire

DR19 – Délégation Normandie

**M. FRÉDÉRIC FAURE**

DEC. n° 080141DAJ du 04-12-2008

M. Frédéric FAURE, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé délégué régional pour la circonscription Normandie, à compter du 15 décembre 2008, en remplacement de M. Jean-Marc DANIEL, délégué régional par intérim.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR19 – Délégation Normandie

**MME AURÉLIE MENARD**

DEC. n° 090014DR19 du 14-01-2009

Mme Aurélie MENARD, ingénieure d'études, est nommée, à compter du 14 janvier 2009, responsable du Service partenariat et valorisation de la délégation Normandie en remplacement de Mme Nicole COLLAS appelée à d'autres fonctions.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

## Laboratoires

GDR n° 2971 – Nanosciences dans le Grand Sud-Ouest

**M. JEAN-PIERRE AIME**

DEC. n° 080044MPPU du 29-01-2009

M. Jean-Pierre AIME, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur du GDR n° 2971 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour la durée restante du mandat de l'unité, en remplacement de M. Pierre LEFEBVRE.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8028 – Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE)

**M. DANIEL HESTROFFER**

DEC. n° 081276SUNI du 27-01-2009

M. Daniel HESTROFFER, astronome, est nommé directeur adjoint par intérim de l'UMR n° 8028, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, en remplacement de M. Alain VIENNE.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8112 – Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique

**M. LAURENT PAGANI**

DEC. n° 081275SUNI du 27-01-2009

M. Laurent PAGANI, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8112, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 31 décembre 2009, en remplacement de Véronique BOMMIER.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8617 – Institut d'astrophysique spatiale (IAS)

**M. YVES LANGEVIN**

DEC. n° 081277SUNI du 27-01-2009

M. Yves LANGEVIN, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, en remplacement de M. Alain ABERGEL.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMS n° 2201 – Observatoire de Paris

**M. CLAUDE ZEIPPEN**

DEC. n° 081274SUNI du 27-01-2009

M. Claude ZEIPPEN, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur de l'unité mixte de service susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, en remplacement de M. Daniel EGRET, démissionnaire.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPR n° 22 – Institut Charles Sadron

**M. CHRISTIAN GAUTHIER**

**M. CARLOS MARQUES**

**M. PHILIPPE MESINI**

**M. FRANÇOIS SCHOSSELER**

DEC. n° 090004CHIM du 21-01-2009

- M. Christian GAUTHIER, professeur des universités,
- M. Carlos MARQUES, directeur de recherche au CNRS,
- M. Philippe MESINI, chargé de recherche au CNRS,
- M. François SCHOSSELER, directeur de recherche au CNRS,

sont nommés sous-directeurs de l'UPR n° 22 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Gilberte CHAMBAUD, directrice du département Chimie

UMR n° 5258 – Laboratoire du futur

**M. PATRICK MAESTRO**

DEC. n° 080022CHIM du 05-01-2009

M. Patrick MAESTRO, directeur scientifique de RHODIA, est nommé directeur de l'UMR n° 5258 jusqu'au 31 décembre 2010.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMS n° 2597 – Chimie des substances naturelles bio-actives

**M. FRANÇOIS SAUTEL**

DEC. n° 080020CHIM du 09-12-2008

M. François SAUTEL, directeur du département recherche – Institut Pierre Fabre, est nommé directeur de UMS n° 2597, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 décembre 2010, en remplacement de M. Georges MASSIOT, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 5089 – Institut de pharmacologie et biologie structurale

**M. JEAN-PHILIPPE GIRARD**

DEC. n° 080039SDV du 15-01-2009

M. Jean-Philippe GIRARD, directeur de recherche INSERM, est nommé directeur de l'UMR n° 5089, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et jusqu'au 31 décembre 2010, en remplacement de M. François AMALRIC.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 5242 - Institut de génomique fonctionnelle de Lyon

**M. VINCENT LAUDET**

DEC. n° 080030SDV du 15-12-2008

M. Vincent LAUDET, professeur à l'École normale supérieure de Lyon, est nommé directeur de l'UMR n° 5242, à compter du 15 mai 2008 et jusqu'au 31 décembre 2010, en remplacement de M. Jacques SAMARUT.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8541 - Régulation de l'expression génétique

**M. OLIVIER BENSAUDE**

DEC. n° 080035SCVI du 07-01-2009

M. Olivier BENSAUDE, directeur de recherche à l'INSERM, est nommé directeur par intérim de l'UMR n° 8541 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, en remplacement de M. Marc DREYFUS, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

USR n° 3155 - Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA)

**M. RENAUD ROBERT**

DEC. n° 080051SCHS du 08-12-2008

M. Renaud ROBERT, professeur à l'université de Provence, est nommé directeur de l'USR n° 3155, pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 5062 - Institut d'Asie orientale (IAO)

**M. GUY FAURE**

DEC. n° 080054SCHS du 15-12-2008

M. Guy FAURE, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMR n° 5062, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 6262 - Institut de l'Ouest : droit et Europe

**MME NATHALIE HERVE-FOURNEREAU**

**MME MURIEL LE BARBIER-LE BRIS**

DEC. n° 080055SCHS du 07-01-2009

Mme Nathalie HERVE-FOURNEREAU, chargée de recherche au CNRS, et Mme Muriel le BARBIER-le BRIS, maître de conférences à l'Université, sont nommées directrices adjointes de l'UMR n° 6262, pour la période du 15 décembre 2008 au 31 décembre 2011.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 7115 - Centre d'économie de l'Université de Paris Nord

**MME DONATELLA GATTI**

DEC. n° 080049SCHS du 05-01-2009

Mme Donatella GATTI, professeure des universités à Paris 13, est nommée directrice de l'UMR n° 7115, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008 en remplacement de M. Pascal PETIT, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8134 - Laboratoire techniques, territoires et sociétés

**M. OLIVIER COUTARD**

DEC. n° 080050SCHS du 09-01-2009

M. Olivier COUTARD, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'UMR n° 8134, en remplacement de M. Jean-Marc OFFNER, démissionnaire, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 juin 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 9993 - Centre de recherches archéologiques indus-balouchistan - Asie centrale et orientale

**M. OLIVIER LECOMTE**

DEC. n° 090001SCHS du 29-01-2009

M. Olivier LECOMTE, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMR n° 9993, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

GDR n° 2663 - Les risques liés au climat

**M. OLIVIER PLANCHON**

DEC. n° 090001EDD du 26-01-2009

M. Olivier PLANCHON, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur du GDR n° 2663, pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 31 décembre 2010, en remplacement de M. Denis LAMARRE, admis à faire valoir ses droits à la retraite. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le GDR n° 2663 est rattaché à la délégation Bretagne et Pays-de-la-Loire, au lieu de la délégation Centre Est comme précédemment.

A compter de la date fixée ci-dessus, l'Université de Bourgogne n'est plus partenaire du GDR n° 2663.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

FR n° 3097 - Fédération de recherche en environnement pour le développement durable (FR EDD)

**M. PACO BUSTAMANTE**

**M. ERIC CHAUMILLON**

**M. OLIVIER MILLET**

DEC. n° 080006EDD du 23-12-2008

M. Paco BUSTAMANTE, professeur à l'Université de La Rochelle, est nommé directeur de la FR n° 3097, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2011, en remplacement de M. Sylvain LAMARE, appelé à d'autres fonctions.

M. Eric CHAUMILLON, maître de conférences à l'Université de La Rochelle, est nommé directeur adjoint de la FR n° 3097 susvisée, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2011.

M. Olivier MILLET, professeur à l'Université de La Rochelle, est nommé directeur adjoint de la FR n° 3097 susvisée, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2011.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Alain RESPLANDY BERNARD, secrétaire général

UMR n° 6250 - Littoral, environnement et sociétés (LIENSs)

**M. SYLVAIN LAMARE**

**M. PIERRE RICHARD**

DEC. n° 080008EDD du 23-12-2008

M. Sylvain LAMARE, professeur à l'Université de La Rochelle, est nommé directeur de l'UMR n° 6250 susvisée, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2011, en remplacement de M. Gérard BLANCHARD, appelé à d'autres fonctions.

M. Pierre RICHARD, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 6250 susvisée, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2011.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Alain RESPLANDY BERNARD, secrétaire général

UMR n° 5205 - Laboratoire d'informatique en images et systèmes d'information (LIRIS)

**M. ATILLA BASKURT**

DEC. n° 090003SING du 30-01-2009

M. Atilla BASKURT, professeur des universités de première classe de l'INSA de Lyon, est nommé directeur de l'UMR n° 5205, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010, en remplacement de M. Bernard PEROCHE, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 6133 - Institut Fresnel

**M. STEFAN ENOCH**

DEC. n° 080066SING du 02-02-2009

M. Stefan ENOCH, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 6133 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour la durée restante du mandat de l'unité.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8108 - Laboratoire de physique des matériaux divisés et interfaces (LPMOI)

**MME YAMIN LEPRINCE**  
**MME MICHÈLE ADLER**

DEC. n° 080001SING du 16-01-2009

Mme Yamin LEPRINCE, professeure à l'Université de Marne-la-vallée, est nommée directrice par intérim de l'UMR n° 8108 pour la période du 15 novembre 2008 au 31 décembre 2009 en remplacement de Mme Michèle ADLER appelée à faire valoir ses droits à la retraite.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

## ACMO

UPR n° 2355 - Institut des sciences du végétal

**MME LAMMIA LENGLET**

DEC. n° 08A079DR04 du 29-12-2008

Mme Lammia LENGLET, adjointe technique, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 2355, à compter du 4 décembre 2008.

Mme Lammia LENGLET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Lammia LENGLET est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Signé : Hélène BARBIER-BRYGOO, directrice de l'UPR n° 2355

UMR n° 8080 - Développement, morphogenèse et évolution

**MME DJOJRA HAMDACHE**

DEC. n° 08A080DR04 du 30-01-2009

Mme Djohra HAMDACHE, adjointe technique, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8080, à compter du 4 décembre 2008.

Mme Djohra HAMDACHE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Djohra HAMDACHE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : André MAZABRAUD, directeur de l'UMR n° 8080

UMR n° 8120 - Unité de génétique végétale du Moulon

**MME CARINE REMOUE**

DEC. n° 08A065DR04 du 19-11-2008

Mme Carine REMOUE, assistante ingénieure, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8120, à compter du 27 octobre 2008.

Mme Carine REMOUE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Carine REMOUE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Dominique de VIENNE, directeur de l'UMR n° 8120

UMR n° 8120 - Unité de génétique végétale du Moulon

**M. XAVIER RAFFOUX**

DEC. n° 08A073DR04 du 19-11-2008

M. Xavier RAFFOUX, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8120, à compter du 27 octobre 2008.

M. Xavier RAFFOUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Xavier RAFFOUX est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Dominique de VIENNE, directeur de l'UMR n° 8120

UMR n° 8607 - Laboratoire de l'accélérateur linéaire

**M. QUENTIN LEGRAND**

DEC. n° 08A068DR04 du 22-12-2008

M. Quentin LEGRAND, ingénieur d'études, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8607, à compter du 27 octobre 2008.

M. Quentin LEGRAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Quentin LEGRAND est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Guy WORMSER, directeur de l'UMR n° 8607

UMR n° 8609 - Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse (CSNSM)

**M. RONALD JAHKE**

DEC. n° 08A066DR04 du 18-12-2008

M. Ronald JAHKE, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8609, à compter du 27 octobre 2008.

M. Ronald JAHKE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Ronald JAHKE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gabriel CHARDIN, directeur de l'UMR n° 8609

UMR n° 8621 - Institut de génétique et microbiologie

**Mlle JULIE NEVEU**

DEC. n° 08A071DR04 du 12-01-2009

Mlle Julie NEVEU, assistante ingénieure, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8621, à compter du 27 octobre 2008.

Mlle Julie NEVEU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Julie NEVEU est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Signé : Monique BOLOTIN-FUKUHARA, directrice de l'UMR n° 8621

UMR n° 8622 - Institut d'électronique fondamentale (IEF)

**M. FRÉDÉRIC FOSSARD**

DEC. n° 08A067DR04 18-12-2008

M. Frédéric FOSSARD, ingénieur de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8622, à compter du 27 octobre 2008.

M. Frédéric FOSSARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Frédéric FOSSARD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-Michel LOURTIOZ, directeur de l'UMR n° 8622

UMR n° 8623 - Laboratoire de recherche en informatique

**MME ANNE-CATHERINE LETOURNEL**

DEC. n° 08A070DR04 du 12-01-2009

Mme Anne-Catherine LETOURNEL, ingénieure de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8623, à compter du 27 octobre 2008.

Mme Anne-Catherine LETOURNEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Anne-Catherine LETOURNEL est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Michel BEAUDOUIN-LAFON, directeur de l'UMR n° 8623

UPR n° 6811 – Laboratoire des sciences du génie chimique (LSGC)

**MME STÉPHANIE PACAULT**

DEC. n° 080042DR06 du 07-07-2008

Mme Stéphanie PACAULT, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 6811, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2008.

Mme Stéphanie PACAULT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Stéphanie PACAULT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Michel SARDIN, directeur de l'UPR n° 6811

UPR n° 6811 – Laboratoire des sciences du génie chimique (LSGC)

**M. JEAN-FRANÇOIS REMY**

DEC. n° 080043DR06 du 07-07-2008

M. Jean-François REMY, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 6811, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

M. Jean-François REMY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Jean-François REMY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Michel SARDIN, directeur de l'UPR n° 6811

UMR n° 7556 – Laboratoire de physique des matériaux (LPM)

**M. Luc MOREAU**

DEC. n° 090002DR06 du 11-12-2008

M. Luc MOREAU, ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7556, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

M. Luc MOREAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Luc MOREAU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Michel VERGNAT, directeur de l'UMR n° 7556

UMR n° 6633 - Physique des interactions ioniques et moléculaires (P2IM)

**M. VINCENT LONG**

DEC. n° 081625DR12 du 30-10-2008

M. Vincent LONG, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6633, à compter du 30 juin 2008.

M. Vincent LONG exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Vincent LONG est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Roland STAMM, directeur de l'UMR n° 6633

UMR n° 5235 - Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques

**M. YANN BORDAT**

DEC. n° 080031DR13 du 16-07-2008

M. Yann BORDAT, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5235, à compter du 26 juin 2008.

M. Yann BORDAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Yann BORDAT est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité. La coordination des ACMOs est assurée par le responsable du service hygiène et sécurité de l'UM2.

Signé : Catherine BRAUN-BRETON, directrice de l'UMR n° 5235

UPR n° 8641 - Centre de recherches Paul Pascal (CRPP)

**MME HÉLÈNE ROVIRA**

DEC. n° 090001DR15 du 09-01-2009

Mme Hélène ROVIRA, ingénieur d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 8641, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Elle veillera, notamment, à la demande de la direction de l'unité, à suivre les aspects liés à l'organisation hygiène et sécurité ainsi qu'à l'animation de la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Mme Hélène ROVIRA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Hélène ROVIRA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Philippe RICHETTI, en concertation avec l'ACMO, Mme Hélène ROVIRA, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe RICHETTI, directeur de l'UPR n° 8641

UMR n° 5142 - Laboratoire de mathématiques et de leurs applications (LMAP)

**M. OLIVIER AUTEXIER**

DEC. n° 080066DR15 du 15-10-2008

M. Olivier AUTEXIER, AI, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5142, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Olivier AUTEXIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Olivier AUTEXIER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Mohamed AMARA, en concertation avec l'ACMO, M. Olivier AUTEXIER, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Mohamed AMARA, directeur de l'UMR n° 5142

UMR n° 5218 - Laboratoire de l'intégration, du matériau au système (IMS)

**M. CYRIL HAINAUT**

DEC. n° 080062DR15 du 15-10-2008

M. Cyril HAINAUT, TCN est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5218, site IXL bâtiment A31, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Cyril HAINAUT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Cyril HAINAUT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Pascal FOUILLAT, en concertation avec l'ACMO, M. Cyril HAINAUT, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Pascal FOUILLAT, directeur de l'UMR n° 5218

UMR n° 5218 - Laboratoire de l'intégration, du matériau au système (IMS)

**MME STÉPHANIE CLEMENT**

DEC. n° 080063DR15 du 15-10-2008

Mme Stéphanie CLEMENT, IE2 est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5218, site LAPS bâtiment A4, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Stéphanie CLEMENT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Stéphanie CLEMENT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Pascal FOUILLAT, en concertation avec l'ACMO, Mme Stéphanie CLEMENT, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,25 jour par semaine.

Signé : Pascal FOUILLAT, directeur de l'UMR n° 5218

UMR n° 5226 - Unité de psychoneuroimmunologie, nutrition et génétique (PsyNuGen)

**MME ELENA TERENINA**

DEC. n° 080065DR15 du 15-10-2008

Mme Elena TERENINA, CR2, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5226, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Elena TERENINA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Elena TERENINA est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, la directrice, Mme Françoise MOOS, en concertation avec l'ACMO, Mme Elena TERENINA, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,25 jour par semaine.

Signé : Françoise MOOS, directrice de l'UMR n° 5226

UMR n° 5797 - Centre d'études nucléaires Bordeaux Gradignan (CENBG)

**M. SÉBASTIEN LEBLANC**

DEC. n° 080060DR15 du 15-10-2008

M. Sébastien LEBLANC, AI est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5797, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Sébastien LEBLANC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Sébastien LEBLANC est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Bernard HAAS, en concertation avec l'ACMO, M. Sébastien LEBLANC, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à un jour par semaine.

Signé : Bernard HAAS, directeur de l'UMR n° 5797

UMR n° 6638 - Science des procédés céramiques et de traitements de surface (SPCTS)

**MME VALÉRIE COUDERT**

DEC. n° 080064DR15 du 15-10-2008

Mme Valérie COUDERT, AI, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6638, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Valérie COUDERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Valérie COUDERT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Thierry CHARTIER, en concertation avec l'ACMO, Mme Valérie COUDERT, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 à 1 jour par semaine.

Signé : Thierry CHARTIER, directeur de l'UMR n° 6638

UMS n° 2567 - Observatoire Aquitaine des sciences de l'univers (OASU)

**M. ARNAUD CAILLO**

DEC. n° 080061DR15 du 15-10-2008

M. Arnaud CAILLO, IE2 est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMS n° 2567, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Arnaud CAILLO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Arnaud CAILLO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur, M. Francis GROUSSET, en concertation avec l'ACMO, M. Arnaud CAILLO, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Francis GROUSSET, directeur de l'UMS n° 2567

UMR n° 6074 - Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA)

**M. LAURENT GUILLO**

DEC. n° 080212DR17 du 13-11-2008

M. Laurent GUILLO, ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6074, à compter du 5 novembre 2008.

M. Laurent GUILLO est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Laurent GUILLO exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Laurent GUILLO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Patrick BOUTHEMY, directeur de l'UMR n° 6074

## Fin de fonctions

Bureau du CNRS auprès de la commission européenne

**M. FRANC PATTUS**

DEC. n° 080148DAJ du 19-12-2008

A compter du 16 janvier 2009, il est mis fin aux fonctions de M. Franc PATTUS en qualité de directeur du Bureau du CNRS auprès de la commission européenne implanté à Bruxelles.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

**M. ROBERT CHENORKIAN**

DEC. n° 080138DAJ du 08-12-2008

Il est mis fin aux fonctions de directeur scientifique adjoint, au département SHS, de M. Robert CHENORKIAN, à compter du 31 août 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DirCom

**M. JEAN-PIERRE TERNAUX**

DEC. n° 090004DAJ du 15-01-2009

Il est mis fin aux fonctions de directeur adjoint de la direction de la communication de M. Jean-Pierre TERNAUX, appelé à d'autres fonctions, à compter du 12 janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

## ACMO

UPR n° 6811 – Laboratoire des sciences du génie chimique (LSGC)

**M. RICHARD LAINE**

DEC. n° 080040DR06 du 07-07-2008

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Richard LAINE dans l'UPR n° 6811.

Signé : Michel SARDIN, directeur de l'UPR n° 6811

UPR n° 6811 – Laboratoire des sciences du génie chimique (LSGC)

**M. CORNÉLIUS SCHRAUWEN**

DEC. n° 080041DR06 du 07-07-2008

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Cornélius SCHRAUWEN dans l'UPR n° 6811.

Signé : Michel SARDIN, directeur de l'UPR n° 6811

UMR n° 7556 – Laboratoire de physique des matériaux (LPM)

**M. FRANÇOIS MOUGINET**

DEC. n° 090001DR06 du 01-09-2008

Il est mis fin, à compter du 10 novembre 2008, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. François MOUGINET dans l'unité du CNRS n° 7556.

Signé : Michel VERGNAT, directeur de l'UMR n° 7556

UPR n° 1142 – Institut de génétique humaine (IGH)

**MME GENEVIÈVE PAYEN**

DEC. n° 090001DR13 du 09-01-2009

Il est mis fin, à compter du 9 janvier 2009, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Geneviève PAYEN, dans l'UPR n° 1142.

Signé : Alain BUCHETON, directeur de l'UPR n° 1142

UMR n° 5245 – Laboratoire d'écologie fonctionnelle (ECOLAB)

**M. Luc LAMBS**

DEC. n° 090001DR14 du 06-01-2009

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2008, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Luc LAMBS dans l'UMR n° 5245.

Signé : Armelle BARELLI, délégué régionale Midi-Pyrénées

## Délégations de signature

## Administration centrale

DG

**MME GILBERTE CHAMBAUD**

DEC. n° 080018CHIM du 19-11-2008

Délégation est donnée à Mme Gilberte CHAMBAUD, directrice du département Chimie, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le vendredi 28 novembre 2008 à Zhengzhou, la convention de création du Laboratoire International Associé « Laboratoire franco-chinois : matériaux organophosphorés fonctionnels - LIA MOF » entre les parties françaises et chinoises suivantes :

- le CNRS, l'Université de Rennes 1 (UR1) ;
- l'Université de Zhengzhou (ZZU).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**MME GILBERTE CHAMBAUD**

DEC. n° 080019CHIM du 19-11-2008

Délégation est donnée à Mme Gilberte CHAMBAUD, directrice du département Chimie, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008 à Pékin, la convention de création du Laboratoire International Associé « Laboratoire franco-chinois de catalyse - LFCC » entre les parties françaises et chinoises suivantes :

- le CNRS, l'Université Claude Bernard de Lyon (UCBL) ;
- l'Académie des sciences de Chine (CAS), le Research Institute of Petroleum Processing (RIPP).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. ALAIN RESPLANDY-BERNARD**

DEC. n° 080143DAJ du 15-12-2008

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les actes et décisions relevant des attributions du directeur général, à M. Alain RESPLANDY-BERNARD, secrétaire général, pour la période du 22 au 23 décembre 2008 inclus.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. PATRICK NETTER**

DEC. n° 080152DAJ du 30-12-2008

Délégation est donnée à M. Patrick NETTER, directeur du département scientifique SDV, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le lundi 26 janvier 2009, à l'ambassade d'Irlande à Paris, le MoU franco-irlandais entre les parties suivantes :

- le CNRS, l'Université Montpellier 1, l'Université Montpellier 2 et l'INSERM ;
- le Royal College of Surgeons in Ireland (RCSI) et le National University of Ireland (NUI).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. ALAIN MANGEOL**

DEC. n° 090003DAJ du 12-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain MANGEOL, délégué régional pour la circonscription Paris A, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le mercredi 14 janvier 2009, la lettre de mission confiée, par les établissements fondateurs, à M. Roland PAYLET, conseiller d'Etat, pour la conduite du projet Campus Condorcet.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DG

**M. ALAIN MANGEOL**

DEC. n° 090010DAJ du 21-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain MANGEOL, délégué régional pour la circonscription Paris A, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, les statuts de l'association de préfiguration du campus Condorcet.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

IN2P3

**M. FRÉDÉRIC FAURE  
M. JEAN-MARC DANIEL  
M. EMMANUEL METERREAU**

DEC. n° 080040IN2P3 du 14-12-2008

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric FAURE, délégué régional pour la circonscription Normandie, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'IN2P3 et dans la limite de ses attributions, les actes de gestion suivants relatifs aux personnels des corps de fonctionnaires de physique nucléaire de l'IN2P3 du Centre national de la recherche scientifique :

- les décisions d'affectation, de mutation, d'avancement de corps, de grade et d'échelon et les actes concernant la gestion courante des personnels susmentionnés ;
- les conventions de mise à disposition ;
- tous les actes relatifs à la procédure de détachement, aux autres positions ainsi qu'aux modalités de cessation définitives de fonctions ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric FAURE, délégué régional, délégation est donnée M. Jean-Marc DANIEL, adjoint au délégué régional et à M. Emmanuel METERREAU, responsable du personnel et des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'IN2P3, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

La présente décision prend effet à compter du 15 décembre 2008.

Signé : Michel SPIRO, directeur de l'IN2P3

## Délégations

DR01 - Délégation Paris A

**M. ALAIN MANGEOL**  
**M. ALAIN WEISWALD**  
**M. ERIC CHAREYRE**  
**M. FRANCK MORICE**

DEC. n° 080145DAJ du 12-12-2008

Délégation permanente est donnée à M. Alain MANGEOL, délégué régional pour la circonscription Paris A, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

a) Gestion des personnels

Notamment :

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

b) Organisation et fonctionnement des services

- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifiques ou résidents ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
- les actes, décisions et conventions liés à la gestion des personnels et des locaux situés à l'étranger et dans les DOM-TOM ;

- les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
- les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
- les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
- les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.

c) Relations avec les partenaires

- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
- les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
- les conventions de collaboration pour une structure propre de recherche hors contractualisation ;
- les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical ;
- les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
- les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
- les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
- les conventions, dont le montant annuel n'excède pas 300 000 € HT, qui confient aux établissements d'enseignement supérieur la gestion de la participation financière du CNRS destinée à assurer le fonctionnement des unités créées dans le cadre des contrats quadriennaux ;
- les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
- les actes relatifs à l'adhésion du CNRS à des associations loi 1901, lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 €.

d) Les dons et legs

- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.

e) Déclarations diverses

- les déclarations, demandes et autres formalités faites en application de la loi du 19 juillet 1976 modifiée [relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et les décrets pris pour son application] ;
- le visa des demandes d'agrément des lieux d'expérimentation du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de la loi du 20 décembre 1988

[relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application] ;

- les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
- les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.

f) Subventions

- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
- l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
- l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal au triple de la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée.

g) Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

h) Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MANGEOL, délégué régional, délégation est donnée à M. Alain WEISWALD, adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MANGEOL et de M. Alain WEISWALD, délégation est donnée à M. Eric CHAREYRE, responsable du service du personnel et des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MANGEOL, de M. Alain WEISWALD et de M. Eric CHAREYRE, délégation est donnée à M. Franck MORICE, adjoint au responsable du

service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR07 – Délégation Rhône Auvergne

**M. BRUNO ANDRAL**  
**Mlle AMANDINE LHERITIER-CHABRAN**

DEC. n° 080151DAJ du 23-12-2008

Les articles 2 et 3 de la décision n° 060042DAJ du 19 janvier 2006 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno ANDRAL, délégué, délégation est donnée à Mlle Amandine LHERITIER-CHABRAN, adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno ANDRAL et de Mlle Amandine LHERITIER-CHABRAN, délégation est donnée à Mme Sandrine MAGNETTO, responsable du service Partenariat et Valorisation, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe. »

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR08 – Délégation Centre-Poitou-Charentes

**MME PASCALE LETOURNEUX**

DEC. n° 080219DR08 du 01-12-2008

Délégation est donnée à Mme Pascale LETOURNEUX, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique susvisée].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

DR08 – Délégation Centre-Poitou-Charentes

**M. PATRICE SOULLIE**  
**MME PASCALE LETOURNEUX**  
**M. ROGER FRETY**  
**MME ROSE-MARIE CIROTTEAU**

DEC. n° 090008DAJ du 15-01-2009

Délégation permanente est donnée à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Centre-Poitou-Charentes, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

a) Gestion des personnels

Notamment :

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié [fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques] ;

- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 [fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au CNRS] ;
  - les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié ;
  - les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
  - les conventions de mise à disposition ;
  - les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
  - les décisions de désignation des jurys d'examens de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié ;
  - les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.
- b) Organisation et fonctionnement des services
- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifiques ou résidents ;
  - les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
  - les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
  - les actes, décisions et conventions liés à la gestion des personnels et des locaux situés à l'étranger et dans les DOM-TOM ;
  - les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
  - les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
  - les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
  - les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.
- c) Relations avec les partenaires
- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
  - les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
  - les conventions de collaboration pour une structure propre de recherche hors contractualisation ;
  - les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical ;
  - les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
  - les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
  - les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
  - les conventions, dont le montant annuel n'excède pas 300 000 € HT, qui confient aux établissements d'enseignement supérieur la gestion de la participation financière du CNRS destinée à assurer le fonctionnement des unités créées dans le cadre des contrats quadriennaux ;
  - les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
  - les actes relatifs à l'adhésion du CNRS à des associations loi 1901, lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 €.
- d) Les dons et legs
- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.
- e) Déclarations diverses
- les déclarations, demandes et autres formalités faites en application de la loi du 19 juillet 1976 modifiée [relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et les décrets pris pour son application] ;
  - le visa des demandes d'agrément des lieux d'expérimentation du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de la loi du 20 décembre 1988 [relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application] ;
  - les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
  - les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.
- f) Subventions
- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au sou-

tien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;

- l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
- l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal au triple de la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée.

g) Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

h) Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice SOULLIE, délégué régional, délégation est donnée à Mme Pascale LETOURNEUX, adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice SOULLIE et de Mme Pascale LETOURNEUX, délégation est donnée à M. Roger FRETU, chargé de mission, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice SOULLIE, de Mme Pascale LETOURNEUX et de M. Roger FRETU, délégation est donnée à Mme Rose-Marie CIROTTEAU, chef du service du personnel et des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.  
Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR12 - Délégation Provence et Corse

**M. ALAIN SOMMERVOGEL**  
**MME BÉATRICE SAINT-CRICQ**  
**MME NISE SCHERRER**  
**M. GÉRARD ZANON**  
**MME IRÈNE CZYZ**  
**MME CLAUDE RENIER**

DEC. n° 081631DR12 du 01-12-2008

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre DOUCELANCE, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse, délégation est donnée à M. Alain SOMMERVOGEL, adjoint au délégué régional à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Pierre DOUCELANCE.

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué régional et de son adjoint, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à :

- Mme Béatrice SAINT-CRICQ [DR2], responsable du service du partenariat et de la valorisation
- Mme Nise SCHERRER [IE2], responsable du service des ressources humaines
- M. Gérard ZANON [IR2], responsable du service technique et logistique
- Mme Irène CZYZ [IE1], adjointe au responsable du service technique et logistique
- Mme Claude RENIER [IE2], adjointe au responsable du service financier et comptable

à l'effet de signer, au nom du délégué régional pour la circonscription Provence et Corse et dans la limite des crédits disponibles :

- tous actes, décisions et documents relatifs à la liquidation et au mandatement des dépenses et des recettes ainsi que les commandes, en fonctionnement et équipement, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15 000 € HT,
- les ordres de missions en France et à l'étranger.

La présente décision annule et remplace la décision n° 071487DR12 du 1<sup>er</sup> juin 2008.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR13 - Délégation Languedoc-Roussillon

**MME GHISLAINE GIBELLO**  
**M. GÉRARD KERLIDOU**  
**M. JEAN-MICHEL PORTEFAIX**  
**MME FLORENCE RAFFRAY**  
**MME BRIGITTE DONGAN**  
**MME DANIELLE DUHAYON**

DEC. n° 080155DAJ du 07-01-2009

Délégation permanente est donnée à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

a) Gestion des personnels  
notamment :

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié [fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques] ;
- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 [fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au CNRS] ;
- les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition ;

- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
  - les décisions de désignation des jurys d'examens de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
  - les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.
- b) Organisation et fonctionnement des services
- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifiques ou résidents ;
  - les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
  - les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
  - les actes, décisions et conventions liés à la gestion des personnels et des locaux situés à l'étranger et dans les DOM-TOM ;
  - les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
  - les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
  - les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
  - les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.
- c) Relations avec les partenaires
- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
  - les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
  - les conventions de collaboration pour une structure propre de recherche hors contractualisation ;
  - les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
  - les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical ;
  - les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
  - les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
  - les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
  - les conventions, dont le montant annuel n'excède pas 300 000 € HT, qui confient aux établissements d'enseignement supérieur la gestion de la participation financière du CNRS destinée à assurer le fonctionnement des unités créées dans le cadre des contrats quadriennaux ;
- d) Les dons et legs
- les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
  - les actes relatifs à l'adhésion du CNRS à des associations loi 1901, lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 €.
- e) Déclarations diverses
- les déclarations, demandes et autres formalités faites en application de la loi du 19 juillet 1976 modifiée [relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et les décrets pris pour son application] ;
  - le visa des demandes d'agrément des lieux d'expérimentation du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de la loi du 20 décembre 1988 [relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application] ;
  - les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
  - les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.
- f) Subventions
- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
  - l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
  - l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal au triple de la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée.

g) Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

h) Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale, délégation est donnée à M. Gérard KERLIDOU, adjoint au délégué, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine GIBELLO et de M. Gérard KERLIDOU, délégation est donnée à M. Jean-Michel PORTEFAIX, responsable du service du partenariat et de la valorisation, et à Mme Florence RAFFRAY, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine GIBELLO, de M. Gérard KERLIDOU, de M. Jean-Michel PORTEFAIX et de Mme Florence RAFFRAY, délégation est donnée à Mme Brigitte DONGAN, responsable du bureau du budget et des ressources propres, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, tous actes, décisions ou documents relevant des attributions du bureau du budget et des ressources propres.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine GIBELLO, de M. Gérard KERLIDOU, de M. Jean-Michel PORTEFAIX et de Mme Florence RAFFRAY, délégation est donnée à Mme Danielle DUHAYON, adjointe à la responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, tous actes, décisions ou documents relevant des attributions du service des ressources humaines.

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

DR14 – Délégation Midi-Pyrénées

**MME ARMELLE BARELLI**

DEC. n° 090002DAJ du 07-01-2009

Aux articles 2, 3 et 3 bis de la décision n° 060048DAJ du 19 janvier 2006 modifiée [donnant délégation de signature à Mme Armelle BARELLI, déléguée régionale pour la circonscription Midi-Pyrénées] les termes : « Mme Clémentine ROGER » sont remplacés par les termes : « Mlle Carine DESAULTY ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR16 – Délégation Paris-Michel-Ange

**M. GILLES SENTISE**

DEC. n° 080158DAJ du 30-12-2008

A l'article 1<sup>er</sup> b) Organisation et fonctionnement des services de la décision n° 080010DAJ du 2 janvier 2008 [donnant délégation de signature à M. Gilles SENTISE, délégué régional pour la circonscription Paris-Michel-Ange], il est inséré un alinéa rédigé comme suit :

« - les actes, décisions et conventions liés à la gestion des personnels et des locaux situés à l'étranger et dans les DOM-TOM, notamment les bureaux du CNRS à l'étranger. »

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR19 – Délégation Normandie

**M. FRÉDÉRIC FAURE**  
**M. JEAN-MARC DANIEL**  
**M. EMMANUEL METERREAU**

DEC. n° 080142DAJ du 04-12-2008

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric FAURE, délégué régional pour la circonscription Normandie, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

a) Gestion des personnels

Notamment :

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié [fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques] ;
- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 [fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au Centre national de la recherche scientifique] ;
- les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les décisions de désignation des jurys d'examen de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les décisions relatives à l'engagement et à la gestion des boursiers ANRS et DGA ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

b) Organisation et fonctionnement des services

- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifiques ou résidents ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;

- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
  - les actes, décisions et conventions liés à la gestion des personnels et des locaux situés à l'étranger et dans les DOM-TOM ;
  - les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
  - les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
  - les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
  - les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.
- c) Relations avec les partenaires
- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
  - les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
  - les conventions de collaboration pour une structure propre de recherche hors contractualisation ;
  - les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
  - les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical ;
  - les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
  - les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
  - les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
  - les conventions, dont le montant annuel n'excède pas 300 000 € HT, qui confient aux établissements d'enseignement supérieur la gestion de la participation financière du CNRS destinée à assurer le fonctionnement des unités créées dans le cadre des contrats quadriennaux ;
  - les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
  - les actes relatifs à l'adhésion du CNRS à des associations loi 1901, lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 €.
- d) Les dons et legs
- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.
- e) Déclarations diverses
- les déclarations, demandes et autres formalités faites en application de la loi du 19 juillet 1976 modifiée [relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et les décrets pris pour son application] ;
  - le visa des demandes d'agrément des lieux d'expérimentation du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de la loi du 20 décembre 1988 [relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application] ;
  - les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
  - les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.
- f) Subventions
- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
  - l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée ;
  - l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal au triple de la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée.
- g) Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits
- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.
- h) Poursuites pénales engagées par le CNRS
- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.
- M. Frédéric FAURE, délégué régional, reçoit également délégation de signature du directeur général pour l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire, en dépenses comme en recettes, concernant les opérations délocalisées suivantes :

- 1. les dépenses de fonctionnement et d'équipement courant du bureau des pensions et accidents du travail ;
- 2. les accidents du travail (y compris pour les agents de l'IN2P3) ;
- 3. les charges consécutives à la validation de services auprès de l'IRCANTEC, hors les validations rétroactives relatives aux titulaires admis à la retraite sans droit à pension.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric FAURE, délégué régional, délégation est donnée à M. Jean-Marc DANIEL, adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric FAURE et de M. Jean-Marc DANIEL, délégation est donnée à M. Emmanuel METERREAU, responsable du personnel et des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés ci-dessus à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe.

La présente décision prend effet à compter du 15 décembre 2008.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

## Laboratoires

### DR02 - Paris B

UPR n° 15 - Laboratoire interfaces et systèmes électrochimiques

**M. FRANÇOIS HUET**  
**M. BERNARD TRIBOLLET**  
**M. HUBERT PERROT**

DEC. n° 090019DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. François HUET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François HUET, délégation de signature est donnée à M. Bernard TRIBOLLET, DR1, ou à M. Hubert PERROT, DR2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 15 - Laboratoire interfaces et systèmes électrochimiques

**M. BERNARD TRIBOLLET**  
**M. HUBERT PERROT**

DEC. n° 090020DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Bernard TRIBOLLET, DR1, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TRIBOLLET, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Hubert PERROT, DR2, chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François HUET, directeur de l'UPR n° 15

UPR n° 9073 - Expression génétique microbienne

**M. MARC DREYFUS**  
**M. MIKLOS DE ZAMAROCZY**  
**MME LAURENCE GAUTHIER**

DEC. n° 090005DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Marc DREYFUS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DREYFUS, délégation de signature est donnée à M. Miklos de ZAMAROCZY, DR2 ou à Mme Laurence GAUTHIER, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 9073 - Expression génétique microbienne

**M. MIKLOS DE ZAMAROCZY**  
**MME LAURENCE GAUTHIER**

DEC. n° 090006DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Miklos de ZAMAROCZY, DR2, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Miklos de ZAMAROCZY, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laurence GAUTHIER, AI, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc DREYFUS, directeur de l'UPR n° 9073

USR n° 3246 - Centre émotion-remédiation et réalité virtuelle

**M. ROLAND JOUVENT**  
**MME STÉPHANIE DUBAL**

DEC. n° 090049DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Roland JOUVENT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roland JOUVENT, délégation de signature est donnée à Mme Stéphanie DUBAL, CR1 aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

USR n° 3246 - Centre émotion-remédiation et réalité virtuelle  
**MME STÉPHANIE DUBAL**

DEC. n° 090050DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Stéphanie DUBAL, CR1, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Roland JOUVENT, directeur de l'USR n° 3246

UMR n° 7052 - Biomécanique et biomatériaux ostéo-articulaires

**M. HERVÉ PETITE**  
**M. DIDIER HANNOUCHE**  
**MME DELPHINE LOGEART**

DEC. n° 090031DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Hervé PETITE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé PETITE, délégation de signature est donnée à M. Didier HANNOUCHE, PU-PH ou à Mme Delphine LOGEART, CR1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7052 - Biomécanique et biomatériaux ostéo-articulaires

**M. DIDIER HANNOUCHE**  
**MME DELPHINE LOGEART**

DEC. n° 090032DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Didier HANNOUCHE, PU-PH, directeur adjoint à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier HANNOUCHE délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Delphine LOGEART, CR1, chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Hervé PETITE, directeur de l'UMR n° 7052

UMR n° 7092 - Laboratoire de physique moléculaire pour l'atmosphère et l'astrophysique

**MME MARIE-LISE DUBERNET-TUCKEY**  
**M. SALEM TACINE**

DEC. n° 090007DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Marie-Lise DUBERNET-TUCKEY, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Lise DUBERNET-TUCKEY, délégation de signature est donnée à M. Salem TACINE, AI aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7099 - Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires

**M. BRUNO MIROUX**  
**MME EDITH GODARD**

DEC. n° 090021DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Bruno MIROUX, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno MIROUX, délégation de signature est donnée à Mme Edith GODARD, TCE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7099 - Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires

**MME EDITH GODARD**

DEC. n° 090022DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Edith GODARD, TCE, secrétaire - gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno MIROUX, directeur de l'UMR n° 7099

UMR n° 7126 - Preuves, programmes et systèmes

**M. THOMAS EHRHARD**  
**MME ODILE AINARDI**

DEC. n° 090009DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Thomas EHRHARD, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas EHRHARD, délégation de signature est donnée à Mme Odile AINARDI, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7126 - Preuves, programmes et systèmes

**MME ODILE AINARDI**

DEC. n° 090010DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Odile AINARDI, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thomas EHRHARD, directeur de l'UMR n° 7126

UMR n° 7224 - Physiopathologie des maladies du système nerveux central

**M. BRUNO GIROS**  
**M. DANIEL VERGÉ**  
**MME CATHERINE GÉRARD**

DEC. n° 090017DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Bruno GIROS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno GIROS, délégation de signature est donnée à M. Daniel VERGÉ, PRI ou à Mme Catherine GÉRARD, TCE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7224 - Physiopathologie des maladies du système nerveux central

**M. DANIEL VERGÉ**  
**MME CATHERINE GÉRARD**

DEC. n° 090018DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Daniel VERGÉ, PRI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel VERGÉ, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Catherine GÉRARD, TCE.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno GIROS, directeur de l'UMR n° 7224

UMR n° 7588 - Institut des nanosciences de Paris

**M. BERNARD PERRIN**  
**MME CHRISTELLE CARON**  
**MME LUDIVINE COLLIER**  
**M. VICTOR ETGENS**

DEC. n° 090027DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Bernard PERRIN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard PERRIN, délégation de signature est donnée à Mme Christelle CARON, AI ou à Mme Ludivine COLLIER, T ou à M. Victor ETGENS, DR2 aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7588 - Institut des nanosciences de Paris

**MME CHRISTELLE CARON**  
**M. VICTOR ETGENS**

DEC. n° 090028DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Christelle CARON, AI, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle CARON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Victor ETGENS, DR2, directeur adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard PERRIN, directeur de l'UMR n° 7588

UMR n° 7599 - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires

**M. GILLES PAGES**  
**MME ISABELLE MARIAGE**

DEC. n° 090023DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Gilles PAGES à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles PAGES, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle MARIAGE, IE1 aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7599 - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires

**MME ISABELLE MARIAGE**

DEC. n° 090024DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Isabelle MARIAGE, IE1, Administratrice de laboratoire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles PAGES, directeur de l'UMR n° 7599

UMR n° 7600 - Laboratoire de physique théorique de la matière condensée

**M. PASCAL VIOT**  
**M. BERTRAND GUILLOT**  
**MME SYLVIE DALLA FOGLIA**

DEC. n° 090035DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Pascal VIOT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal VIOT, délégation de signature est donnée à M. Bertrand GUILLOT, DR1 ou à Mme Sylvie DALLA FOGLIA, TCN aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7600 - Laboratoire de physique théorique de la matière condensée

**M. BERTRAND GUILLOT**  
**MME SYLVIE DALLA FOGLIA**

DEC. n° 090036DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Bertrand GUILLOT, DR1, directeur de laboratoire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand GUILLOT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sylvie DALLA FOGLIA, TCN, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pascal VIOT, directeur de l'UMR n° 7600

UMR n° 7610 - Chimie des polymères

**M. ALAIN FRADET**  
**MME BERNADETTE CHARLEUX**  
**MME GEORGETTE DELAG**

DEC. n° 090013DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain FRADET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain FRADET, délégation de signature est donnée à Mme Bernadette CHARLEUX, PR ou à Mme Georgette DELAG, TCE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7610 - Chimie des polymères

**MME BERNADETTE CHARLEUX**  
**MME GEORGETTE DELAG**

DEC. n° 090014DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Bernadette CHARLEUX, PR, professeure à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bernadette CHARLEUX, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Georgette DELAG, TCE, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain FRADET, directeur de l'UMR n° 7610

UMR n° 7616 - Laboratoire de chimie théorique

**M. OLIVIER PARISEL**  
**MME FRANÇOISE PAUZAT**  
**MME MARIE-FRANCE COURET**

DEC. n° 090025DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Olivier PARISEL, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier PARISEL, délégation de signature est donnée à Mme Françoise PAUZAT, DR2, ou à Mme Marie-France COURET, IE1C, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7616 - Laboratoire de chimie théorique

**MME FRANÇOISE PAUZAT**  
**MME MARIE-FRANCE COURET**

n° DEC. n° 090026DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Françoise PAUZAT, DR2, responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme PAUZAT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-France COURET, IE1C, gestion, maintenance et sécurité informatique.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier PARISEL, directeur de l'UMR n° 7616

UMR n° 7619 - Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux

**M. PIERRE RIBSTEIN**  
**M. JEAN-MARIE MOUCHEL**  
**MME VALÉRIE GIRARD**

DEC. n° 090033DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Pierre RIBSTEIN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre RIBSTEIN, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marie MOUCHEL, professeur ou à Mme Valérie GIRARD, TCS aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7619 - Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux

**M. JEAN-MARIE MOUCHEL**  
**MME VALÉRIE GIRARD**

DEC. n° 090034DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Jean-Marie MOUCHEL, professeur, enseignant - chercheur à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel MOUCHEL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Valérie GIRARD, TCS.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre RIBSTEIN, directeur de l'UMR n° 7619

GDR n° 2838 - Edition critique des œuvres complètes d'Alembert

**MME IRÈNE PASSERON**  
**MME MARIE-LAURE MASSOT-CRESPO**

DEC. n° 080258DR02 du 16-12-2008

Délégation est donnée à Mme Irène PASSERON, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Irène PASSERON, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Laure MASSOT-CRESPO, IE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

GDR n° 2838 - Edition critique des œuvres complètes d'Alembert

**MME MARIE-LAURE MASSOT-CRESPO**

DEC. n° 080259DR02 du 16-12-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Laure MASSOT-CRESPO, IE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les

actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Irène PASSERON, directrice du GDR n° 2838

FRE n° 3146 - Laboratoire de dynamique membranaire

**M. FRANÇOIS DARCHEN**  
**MME VIVIANE SEBILLE**

DEC. n° 090047DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. François DARCHEN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François DARCHEN, délégation de signature est donnée à Mme Viviane SEBILLE, TCS aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

FRE n° 3146 - Laboratoire de dynamique membranaire

**MME VIVIANE SEBILLE**

DEC. n° 090048DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Viviane SEBILLE, secrétaire gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François DARCHEN, directeur de la FRE n° 3146

ERL n° 7226 - Physiologie, physiopathologie et génomique rénales

**M. ALAIN DOUCET**  
**MME DALILA HAKER**

DEC. n° 090051DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain DOUCET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 133 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain DOUCET, délégation de signature est donnée à Mme Dalila HAKER, TCN aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

ERL n° 7226 - Physiologie, physiopathologie et génomique rénales

**MME DALILA HAKER**

DEC. n° 090052DR02 du 01-01-2009

Délégation est donnée à Mme Dalila HAKER, TCN, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain DOUCET, directeur de l'ERL n° 7226

### DR03 - Ile-de-France Est

UMR n° 5166 - Évolution des régulations endocriniennes

**MME BARBARA DEMENEIX**

**M. GIOVANNI LEVI**

**M. LAURENT SACHS**

**MME GWÉNAËLLE COUDROY**

DEC. n° 080047DR03 du 10-12-2008

Délégation est donnée à Mme Barbara DEMENEIX, directrice de l'UMR n° 5166, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Barbara DEMENEIX, délégation de signature est donnée à M. Giovanni LEVI, directeur de recherche au CNRS, à M. Laurent SACHS, chargé de recherche au CNRS et à Mme Gwénaëlle COUDROY, ingénieure de recherche au CNRS, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

UMR n° 5166 - Évolution des régulations endocriniennes

**M. GIOVANNI LEVI**

**M. LAURENT SACHS**

**MME GWÉNAËLLE COUDROY**

DEC. n° 080048DR03 du 10-12-2008

Délégation est donnée à M. Giovanni LEVI, directeur de recherche au CNRS, à l'effet de signer, au nom de la directrice de l'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Giovanni LEVI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Laurent SACHS, chargé de recherche au CNRS.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Giovanni LEVI et de M. Laurent SACHS, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Gwénaëlle COUDROY.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Barbara DEMENEIX, directrice de l'UMR n° 5166

GDR n° 2983 - MOUSSE

**MME MICHÈLE ADLER**

**M. CYPRIEN GAY**

DEC. n° 080045DR03 du 10-11-2008

Délégation est donnée à Mme Michèle ADLER, directrice du GDR n° 2983, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle ADLER, délégation de signature est donnée à M. Cyprien GAY, chargé de recherche au CNRS, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

GDR n° 2983 - MOUSSE

**M. CYPRIEN GAY**

DEC. n° 080046DR03 du 10-11-2008

Délégation est donnée à M. Cyprien GAY, chargé de recherche au CNRS, à l'effet de signer, au nom de la directrice de l'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle ADLER, directrice du GDR n° 2983

### DR04 - Ile-de-France Sud

UMR n° 8076 - Biomolécules : conception, isolement et synthèse

**M. BRUNO FIGADERE**

**MME AGNÈS BERTON**

**M. MOUAD ALAMI**

DEC. n° 08A076DR06 du 01-12-2008

Délégation est donnée à M. Bruno FIGADERE, directeur de l'UMR n° 8076, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno FIGADERE, délégation de signature est donnée à Mme Agnès BERTON, assistante ingénieure, et à M. Mouad ALAMI, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A034DR04 du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8076 - Biomolécules : conception, isolement et synthèse

**MME AGNÈS BERTON**  
**M. MOUAD ALAMI**

DEC. n° 08A077DR04 du 01-12-2008

Délégation est donnée à Mme Agnès BERTON, assistante ingénieure, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Agnès BERTON, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Mouad ALAMI, directeur de recherche, directeur scientifique.

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A035DR04 du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno FIGADERE, directeur de l'UMR n° 8076

UMR n° 8617 - Institut d'astrophysique spatiale

**M. YVES LANGEVIN**  
**MME DELPHINE PRIVAL**  
**Mlle CATHERINE RIVALAIN**

DEC. n° 09A002DR04 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Yves LANGEVIN, directeur de l'unité UMR n° 8617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves LANGEVIN, délégation de signature est donnée à Mme Delphine PRIVAL, ingénieure d'études, et Mlle Catherine RIVALAIN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A024DR04 du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

URA n° 2453 - Laboratoire Francis Perrin

**MME DIMITRA MARKOVITSI**  
**M. JEAN-MICHEL MESTDAGH**

DEC. n° 08A074DR04 du 01-12-2008

Délégation est donnée à Mme Dimitra MARKOVITSI, directrice de l'URA n° 2453, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dimitra MARKOVITSI, délégation de signature est donnée à M. Jean-Michel MESTDAGH, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A032DR04 du 30 avril 2008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

URA n° 2453 - Laboratoire Francis Perrin

**M. JEAN-MICHEL MESTDAGH**

DEC. n° 08A075DR04 du 01-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Michel MESTDAGH, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dimitra MARKOVITSI, directrice de l'URA n° 2453

UPS n° 851 - Institut du développement et des ressources en informatique scientifique

**M. SERGE FAYOLLE**  
**MME JOËLLE LEGRAND**

DEC. n° 08A081DR04 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Serge FAYOLLE, directeur de l'unité UPS n° 851, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge FAYOLLE, délégation de signature est donnée à Mme Joëlle LEGRAND, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace la décision n° 08A032DR04 du 30 avril 2008.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UPS n° 851 - Institut du développement et des ressources en informatique scientifique

**MME JOËLLE LEGRAND**

DEC. n° 08A082DR04 du 15-12-2008

Délégation est donnée à Mme Joëlle LEGRAND, ingénieure d'études, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

La présente décision annule et remplace la décision n° 07A165DR04 du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge FAYOLLE, directeur de l'UPS n° 851

#### DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 20 - Laboratoire de photonique et de nanostructures

**M. JEAN-YVES MARZIN**  
**M. DOMINIQUE MAILLY**  
**MME AGNÈS PERRIN-ROUX**

DEC. n° 090032DR05 du 21-01-2009

Délégation est donnée à M. Jean-Yves MARZIN, directeur de l'UPR n° 20, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves MARZIN, délégation de signature est donnée à M. Dominique MAILLY, DR1, directeur adjoint et à Mme Agnès PERRIN-ROUX, IE1C, administratrice aux fins mentionnées ci-dessus. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 20 - Laboratoire de photonique et de nanostructures

**M. DOMINIQUE MAILLY**  
**MME AGNÈS PERRIN-ROUX**

DEC. n° 090031DR05 du 19-01-2009

Délégation est donnée à M. Dominique MAILLY, DR1, directeur adjoint et à Mme Agnès PERRIN-ROUX, IE1C, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Yves MARZIN, directeur de l'UPR n° 20

UMR n° 7055 - Préhistoire et technologie

**M. JACQUES PELEGRIN**  
**MME CHANTAL THOMAS**

DEC. n° 090004DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Jacques PELEGRIN, directeur de l'UMR n° 7055, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques PELEGRIN, délégation de signature est donnée à Mme Chantal THOMAS, TCS, gestionnaire de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7055 - Préhistoire et technologie

**MME CHANTAL THOMAS**

DEC. n° 090003DR05 du 15-01-2009

Délégation est donnée à Mme Chantal THOMAS, TCS, gestionnaire de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques PELEGRIN, directeur de l'UMR n° 7055

UMR n° 7114 - Modèles, dynamiques, corpus

**M. JEAN-LUC MINEL**  
**MME SARAH LEROY**  
**M. CHRISTIAN HUDELLOT**

DEC. n° 090016DR05 du 23-01-2009

Délégation est donnée à M. Jean-Luc MINEL, directeur de l'UMR n° 7114, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc MINEL, délégation de signature est donnée à Mme Sarah LEROY, CR1, directrice adjointe de l'unité et à M. Christian HUDELLOT, DR2, adjoint au directeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7114 – Modèles, dynamiques, corpus

**MME SARAH LEROY**  
**M. CHRISTIAN HUDELLOT**

DEC. n° 090015DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à Mme Sarah LEROY, CR1, directrice adjointe de l'UMR n° 7114 et à M. Christian HUDELLOT, DR2, adjoint au directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Luc MINEL, directeur de l'UMR n° 7114

UMR n° 7533 - Laboratoire dynamiques sociales et recombinaison des espaces

**M. JEAN-PAUL BILLAUD**  
**M. RICHARD RAYMOND**  
**MME BÉATRICE MOËLLIC**

DEC. n° 090012DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Jean-Paul BILLAUD, directeur de l'UMR n° 7533, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul BILLAUD, délégation de signature est donnée à M. Richard RAYMOND, CR2, responsable du site de Paris 1 du LADYSS et à Mme Béatrice MOËLLIC, AI, secrétaire de direction, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070045DR05 du 9 mai 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7533 - Laboratoire dynamiques sociales et recombinaison des espaces

**M. RICHARD RAYMOND**  
**MME BÉATRICE MOËLLIC**

DEC. n° 090011DR05 du 16-01-2009

Délégation est donnée à M. Richard RAYMOND, CR2, responsable du site de Paris 1 du LADYSS, et à Mme Béatrice MOËLLIC, AI, secrétaire de direction, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en applica-

tion de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul BILLAUD, directeur de l'UMR n° 7533

UMR n° 7644 - Centre de physique théorique

**M. PATRICK MORA**  
**M. BERNARD PIRE**  
**MME FLORENCE AUGER**

DEC. n° 090010DR05 du 21-01-2009

Délégation est donnée à M. Patrick MORA, directeur de l'UMR n° 7644, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick MORA, délégation de signature est donnée à M. Bernard PIRE, DR2, directeur de recherche, et à Mlle Florence AUGER, IE2, administratrice, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7644 - Centre de physique théorique

**M. BERNARD PIRE**  
**MME FLORENCE AUGER**

DEC. n° 090009DR05 du 19-01-2009

Délégation est donnée à M. Bernard PIRE, DR2, directeur de recherche, et à Mlle Florence AUGER, IE2, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 050122DR5 du 10 juin 2005 est abrogée.

Signé : Patrick MORA, directeur de l'UMR n° 7644

URA n° 1961 - Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire

**M. ANTONIO FREITAS**  
**M. PIERRE MARMONNIER**

DEC. n° 090006DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Antonio FREITAS, directeur de l'URA n° 1961, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-

1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antonio FREITAS, délégation de signature est donnée à M. Pierre MARMONNIER, AGCS, gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 1961 - Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire

**M. PIERRE MARMONNIER**

DEC. n° 090005DR05 du 16-09-2009

Délégation est donnée à M. Pierre MARMONNIER, AGCS, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Antonio FREITAS, directeur de l'URA n° 1961

URA n° 2128 - Unité de chimie organique

**Mlle SYLVIE POCHE**  
**Mme ELISABETH LECOMTE**

DEC. n° 090020DR05 du 23-01-2009

Délégation est donnée à Mlle Sylvie POCHE, directrice de l'URA n° 2128, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Sylvie POCHE, délégation de signature est donnée à Mme Elisabeth LECOMTE, AGA, Gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2128 - Unité de chimie organique

**Mme ELISABETH LECOMTE**

DEC. n° 090019DR05 du 19-01-2009

Délégation est donnée à Mme Elisabeth LECOMTE, AGA, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Sylvie POCHE, directrice de l'URA n° 2128

URA n° 2172 - Unité de génétique et biochimie des microorganismes

**M. ANTHONY PUGSLEY**  
**M. CLAUDE PINNA**  
**Mme MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090018DR05 du 26-01-2009

Délégation est donnée à M. Anthony PUGSLEY, directeur de l'URA n° 2172, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Anthony PUGSLEY, délégation de signature est donnée à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2172 - Unité de génétique et biochimie des microorganismes

**M. CLAUDE PINNA**  
**Mme MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090017DR05 du 19-01-2009

Délégation est donnée à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Anthony PUGSLEY, directeur de l'URA n° 2172

URA n° 2185 - Biologie structurale et agents infectieux

**Mme MURIEL DELEPIERRE**  
**Mme ELISABETH LECOMTE**

DEC. n° 090026DR05 du 23-01-2009

Délégation est donnée à Mme Muriel DELEPIERRE, directrice de l'URA n° 2185, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel DELEPIERRE, délégation de signature est donnée à Mme Elisabeth LECOMTE, AGA, gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2185 - Biologie structurale et agents infectieux

**MME ELISABETH LECOMTE**

DEC. n° 090025DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à Mme Elisabeth LECOMTE, AGA, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Muriel DELEPIERRE, directrice de l'URA n° 2185

URA n° 2578 - Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement

**MME MARGARET BUCKINGHAM**

**M. PHILIP AVNER**

**M. CLAUDE PINNA**

**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090024DR05 du 26-01-2009

Délégation est donnée à Mme Margaret BUCKINGHAM, directrice de l'unité n° URA n° 2578, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Margaret BUCKINGHAM, délégation de signature est donnée à M. Philip AVNER, DR1, directeur adjoint, à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2578 - Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement

**M. PHILIP AVNER**

**M. CLAUDE PINNA**

**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090023DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Philip AVNER, DR1, directeur adjoint, à M. Claude PINNA, AAP1, Gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, Secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision

n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Margaret BUCKINGHAM, directrice de l'URA n° 2578

URA n° 2581 - Bases génétiques et moléculaires des interactions de la cellule eucaryote

**M. ARTUR SCHERF**

**M. CLAUDE PINNA**

**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090014DR05 du 26-01-2009

Délégation est donnée à M. Artur SCHERF, directeur de l'URA n° 2581, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Artur SCHERF, délégation de signature est donnée à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2581 - Bases génétiques et moléculaires des interactions de la cellule eucaryote

**M. CLAUDE PINNA**

**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090013DR05 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Artur SCHERF, directeur de l'URA n° 2581

URA n° 2582 - Interactions et dynamiques cellulaires

**M. ALAIN ISRAEL**

**M. JEAN-CHRISTOPHE OLIVO-MARIN**

**M. CLAUDE PINNA**

**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090028DR05 du 26-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain ISRAEL, directeur de l'URA n° 2582, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-

1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT à la date du 2 janvier 2009), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain ISRAEL, délégation de signature est donnée à M. Jean-Christophe OLIVO-MARIN, CL, directeur adjoint, à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 2582 - Interactions et dynamiques cellulaires

**M. JEAN-CHRISTOPHE OLIVO-MARIN**  
**M. CLAUDE PINNA**  
**MME MARYVONNE BOQUET**

DEC. n° 090027DR05 du 21-01-2009

Délégation est donnée à M. Jean-Christophe OLIVO-MARIN, CL, directeur adjoint, à M. Claude PINNA, AAP1, gestionnaire de l'unité et à Mme Maryvonne BOQUET, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ISRAEL, directeur de l'URA n° 2582

## DR06 – Centre-Est

UPR n° 6811 - Laboratoire des sciences du génie chimique

**M. MICHEL SARDIN**  
**M. HERVÉ MUHR**

DEC. n° 080036DR06 du 21-04-2008

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel SARDIN, délégation est également donnée à M. Hervé MUHR, chargé de recherche CNRS de 1<sup>ère</sup> classe au sein de l'UPR n° 6811, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La présente décision complète la décision n° 070289DR06 du 17 septembre 2007 donnant délégation de signature à M. Michel SARDIN, directeur de l'UPR n° 6811.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-est

UPR n° 6811 - Laboratoire des sciences du génie chimique

**M. HERVÉ MUHR**

DEC. n° 080037DR06 du 21-04-2008

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel SARDIN, délégation est également donnée à M. Hervé MUHR, chargé de recherche CNRS de 1<sup>ère</sup> classe au sein de l'unité propre de recherche n° 6811 à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

La présente décision complète la décision n° 070357DR06 du 17 septembre 2007.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel SARDIN, le directeur de l'UPR n° 6811

USR n° 3124 - Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude Nicolas Ledoux

**M. FRANÇOIS FAVORY**  
**M. JEAN-CLAUDE DAUMAS**  
**MME ISABELLE MOURET**

DEC. n° 080018DR06 du 01-01-2008

Délégation est donnée à M. François FAVORY, directeur de l'USR n° 3124, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François FAVORY, délégation de signature est donnée à M. Jean-Claude DAUMAS, professeur des universités, ainsi qu'à Mme Isabelle MOURET, ingénieure d'études CNRS de 2<sup>ème</sup> classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070248DR06 du 17 septembre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

USR n° 3124 - Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude Nicolas Ledoux

**M. JEAN-CLAUDE DAUMAS**  
**MME ISABELLE MOURET**

DEC. n° 080021DR06 du 01-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Claude DAUMAS, professeur des universités à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude DAUMAS, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Isabelle MOURET, ingénieure d'études CNRS de 2<sup>ème</sup> classe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François FAVORY, directeur de l'USR n° 3124

UMR n° 5184 - Plante-microbe-environnement : biochimie, biologie cellulaire et écologie

**MME VIVIANNE GIANINAZZI**  
**M. DANIEL WIPF**

DEC. n° 080044DR06 du 24-12-2008

Délégation est donnée à Mme Vivienne GIANINAZZI, directrice de l'unité mixte de recherche n° 5184, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement Mme Vivienne GIANINAZZI, délégation de signature est donnée à M. Daniel WIPF, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070256DR06 du 17 septembre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et prend fin automatiquement en cas de changement du Délégué Régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

UMR n° 5184 - Plante-microbe-environnement : biochimie, biologie cellulaire et écologie

**M. DANIEL WIPF**

DEC. n° 080045DR06 du 24-12-2008

Délégation est donnée à M. Daniel WIPF, professeur des universités relevant de l'Université de Bourgogne, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vivienne GIANINAZZI, directrice de l'UMR n° 5184

UMR n° 6049 - Théoriser et modéliser pour aménager : territoires et paysages

**M. SERGE ORMAUX**  
**MME MARIE-HÉLÈNE DE SEDE-MARCEAU**

DEC. n° 070278DR06 du 17-09-2007

Délégation est donnée à M. Serge ORMAUX, directeur l'UMR n° 6049, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge ORMAUX, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Hélène de SEDE-MARCEAU, professeure des Universités, directrice adjointe de l'UMR n° 6049, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070113DR06 du 27 avril 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

UMR n° 6049 - Théoriser et modéliser pour aménager : territoires et paysages

**MME MARIE-HÉLÈNE DE SEDE-MARCEAU**

DEC. n° 070346DR06 du 17-09-2007

Délégation est donnée à Mme Marie-Hélène de SEDE-MARCEAU, professeure des universités, directrice adjointe de l'UMR n° 6049 à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge ORMAUX, directeur de l'UMR n° 6049

UMR n° 6089 - Groupe de spectrométrie moléculaire et atmosphérique

**M. GEORGES DURRY**

DEC. n° 080015DR06 du 01-01-2008

Délégation est donnée à M. Georges DURRY, directeur de l'UMR n° 6089, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

UMR n° 6565 - Laboratoire de chrono-écologie

**M. PHILIPPE BARRAL**  
**MME ANNE VIGNOT**  
**MME SYLVIE COSTILLE-VAREY**

DEC. n° 070353DR06 du 17-09-2007

Délégation est donnée à M. Philippe BARRAL, ingénieur de recherche hors classe relevant de l'Université de Franche-Comté - directeur-adjoint de l'UMR n° 6565 à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BARRAL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à

Mme Anne VIGNOT, ingénieure d'études CNRS de 1<sup>ère</sup> classe. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne VIGNOT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sylvie COSTILLE-VAREY – technicienne CNRS – gestionnaire de l'UMR n° 6565.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Hervé RICHARD, directeur de l'UMR n° 6565

UMR n° 7122 - Laboratoire de mathématiques et applications de Metz (LMAM)

**M. MOULAY-TAHAR BENAMEUR**  
**MME ANGELA PASQUALE**

DEC. n° 080017DR06 du 01-01-2008

Délégation est donnée à M. Moulay-Tahar BENAMEUR, directeur de l'UMR n° 7122, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Moulay-Tahar BENAMEUR, délégation de signature est donnée à Mme Angela PASQUALE, professeure des universités relevant de l'Université de Metz, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070270DR06 du 17 septembre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

UMR n° 7122 - Laboratoire de mathématiques et applications de Metz (LMAM)

**MME ANGELA PASQUALE**

DEC. n° 080022DR06 du 01-01-2008

Délégation est donnée à Mme Angela PASQUALE, professeure des universités relevant de l'Université de Metz à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Moulay-Tahar BENAMEUR, directeur de l'UMR n° 7122

GDR n° 2663 - Les risques liés au climat

**M. DENIS LAMARRE**

DEC. n° 070264DR06 du 17-09-2007

Délégation est donnée à M. Denis LAMARRE, directeur du GDR n° 2663, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 070098DR06 du 27 avril 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre Est

GDR n° 3152 - Spectroscopie moléculaire

**M. VINCENT BOUDON**  
**MME CLAUDINE JONON**  
**MME CLAIRE PRIOU**

DEC. n° 080034DR06 du 01-04-2008

Délégation est donnée à M. Vincent BOUDON, directeur du GDR n° 3152, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent BOUDON, délégation de signature est donnée à Mme Claudine JONON et Mme Claire PRIOU, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Michel RETOURNA, délégué régional Centre-Est

GDR n° 3152 - Spectroscopie moléculaire

**MME CLAUDINE JONON**  
**MME CLAIRE PRIOU**

DEC. n° 080035DR06 du 01-04-2008

Délégation est donnée à Mme Claudine JONON, ingénieure de recherche CNRS de 2<sup>ème</sup> classe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Claudine JONON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Claire PRIOU, assistante-ingénieure CNRS.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent BOUDON, directeur du GDR n° 3152

## DR07 - Rhône-Auvergne

UMR n° 5062 - Institut d'Asie orientale

**M. GUY FAURE**  
**M. FRÉDÉRIC WANG**

DEC. n° 080074DR07 du 10-12-2008

Délégation est donnée à M. Guy FAURE, directeur par interim de l'UMR n° 5062, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy FAURE, délégation de signature est donnée à M. Frédéric WANG, maître de conférences, aux fins mentionnées ci-dessus.

Toutes les décisions antérieures sont abrogées.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 5138 - Laboratoire d'archéométrie et archéologie : origine, datation et technologies des matériaux

**MME ANNE SCHMITT**  
**M. NICOLAS REVEYRON**

DEC. n° 080076DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à Mme Anne SCHMITT, directrice de l'UMR n° 5138, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne SCHMITT, délégation de signature est donnée à M. Nicolas REVEYRON, directeur-adjoint, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080031DR07 du 18 mars 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 5208 - Institut Camille Jordan

**M. FRANK WAGNER**  
**M. OLIVIER GRANGE**

DEC. n° 080078DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à M. Frank WAGNER, directeur de l'UMR n° 5208, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frank WAGNER, délégation de signature est donnée à M. Olivier GRANGE, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080034DR07 du 18 mars 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR 5230 - Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition

**M. IRA NOVECK**  
**MME ANNE REBOUL**

DEC. n° 080077DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à M. Ira NOVECK, directeur de l'Unité UMR n° 5230, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ira NOVECK, délégation de signature est donnée à Mme Anne REBOUL, chargée de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080032DR07 du 18 mars 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 5574 - Centre de Recherche Astronomique de Lyon

**M. BRUNO GUIDERDONI**  
**M. ALBAN REMILLIEUX**  
**MME ELISABETH BAZERBE**

DEC. n° 080079DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à M. Bruno GUIDERDONI, directeur de l'UMR n° 5574, à l'effet de signer, au nom du Délégué Régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno GUIDERDONI, délégation de signature est donnée à M. Alban REMILLIEUX, ingénieur d'études, et à Mme Elisabeth BAZERBE, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080035DR07 du 18 mars 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'Unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 5611 - Littérature, idéologies, représentations aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles (LIRE)

**M. SARGA MOUSSA**  
**MME ISABELLE TREFF**

DEC. n° 080080DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à M. Sarga MOUSSA, directeur de l'UMR n° 5611, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sarga MOUSSA, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle TREFF, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080036DR07 du 18 mars 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 5669 - Unité de mathématiques pures et appliquées

**M. DAMIEN GABORIAU**  
**M. LAURENT BERGER**

DEC. n° 080073DR07 du 08-12-2008

Délégation est donnée à M. Damien GABORIAU, directeur de l'UMR n° 5669, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien GABORIAU, délégation de signature est donnée à M. Laurent BERGER, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070108DR07 du 22 octobre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMR n° 6247 - Génétique, reproduction et développement

**MME CHANTAL VAURY-ZWILLER**  
**M. JOËL DREVET**  
**M. JEAN-PHILIPPE DEBOUT**  
**MME MARIE-JOSÉ MARTINEZ**

DEC. n° 080071DR07 du 28-11-2008

Délégation est donnée à Mme Chantal VAURY-ZWILLER, directrice de l'UMR n° 6247, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-

1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chantal VAURY-ZWILLER, délégation de signature est donnée à M. Joël DREVET, professeur, à M. Jean-Philippe DEBOUT, assistant ingénieur, et à Mme Marie-José MARTINEZ, agent technique, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080060DR07 du 22 septembre 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UPS n° 2275 - Centre pour la communication scientifique et directe (CCSD)

**M. ANGEL ALASTUEY**  
**M. DANIEL CHARNAY**

DEC. n° 080072DR07 du 08-12-2008

Délégation est donnée à M. Angel ALASTUEY, directeur de l'UPS n° 2275, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. Les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Angel ALASTUEY, délégation de signature est donnée à M. Daniel CHARNAY, ingénieur de recherche et à Mme Christèle AULAS, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070076DR07 du 22 octobre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

UMS n° 833 - Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand

**MME ANDRÉA FLOSSMANN**  
**M. OLIVIER MERLE**  
**M. PASCAL BEYRIE**

DEC. n° 080075DR07 du 19-12-2008

Délégation est donnée à Mme Andréa FLOSSMANN, directrice de l'UMS n° 833, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Andréa FLOSS-MANN, délégation de signature est donnée à M. Olivier MERLE, professeur, et à M. Pascal BEYRIE, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080043DR07 du 9 juillet 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno ANDRAL, délégué régional Rhône-Auvergne

### DR08 - Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6514 - Synthèse et réactivité des substances naturelles

**M. ANDRÉ AMBLES**  
**M. JEAN-MARIE COUSTARD**

DEC. n° 080215DR08 du 17-11-2008

Délégation est donnée à M. André AMBLES, directeur de l'unité UMR n° 6514, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André AMBLES, délégation est donnée à M. Jean-Marie COUSTARD, professeur des universités aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision abroge la décision n° 080044DR08 du 24 janvier 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FR n° 776 - Fédération énergétique, propulsion, espace, environnement

**M. PASCAL BRAULT**

DEC. n° 080218DR08 du 19-11-2008

Délégation est donnée à M. Pascal BRAULT, directeur de l'unité FR n° 776, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La présente décision abroge la décision n° 050147DR08 du 27 décembre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

### DR11 - Alpes

UMR n° 5183 - Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement

**M. MICHEL FILY**  
**M. JEAN-LUC JAFFREZO**  
**MME MAUD GALLARDO**

DEC. n° 090003DR11 du 07-01-2009

Délégation est donnée à M. Michel FILY, directeur de l'UMR n° 5183, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel FILY, délégation de signature est donnée à M. Jean-Luc JAFFREZO, chargé de recherche, et à Mme Maud GALLARDO, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080049DR11 du 2 janvier 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2008.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

UMR n° 5519 - Laboratoire des écoulements géophysiques et industriels

**M. ALAIN CARTELLIER**  
**M. CHRISTOPHE BAUDET**  
**M. CHRISTOPHE CORRE**

DEC. n° 090002DR11 du 02-01-2009

Délégation est donnée à M. Alain CARTELLIER, directeur de l'UMR n° 5519, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain CARTELLIER, délégation de signature est donnée à M. Christophe BAUDET, professeur, et à M. Christophe CORRE, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080012DR11 du 2 janvier 2008 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

GDR n° 3168 - Génie de la programmation et du logiciel (GPL)  
**M. YVES LEDRU**  
**MME CHRISTINE GUIMET**

DEC. n° 080103DR11 du 19-12-2008

Délégation est donnée à M. Yves LEDRU, directeur du GDR n° 3168, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves LEDRU, délégation de signature est donnée à Mme Christine GUIMET, assistante-ingénieure, à l'effet de signer les factures et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 2 500 € HT.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

FRE n° 3220 - Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement

**MME LINGAI LUO**  
**M. GÉRARD SAUCE**

DEC. n° 090004DR11 du 02-01-2009

Délégation est donnée à Mme Lingai LUO, directrice de la FRE n° 3220, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 133 000 € HT), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lingai LUO, délégation de signature est donnée à M. Gérard SAUCE, maître de conférences - HDR, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

### DR12 - Provence et Corse

USR n° 3155 - Institut de recherche sur l'architecture antique

**M. RENAUD ROBERT**  
**M. ALAIN BADIE**

DEC. n° 081632DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Renaud ROBERT, directeur de l'USR n° 3155 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission, en respectant les règles du CNRS notamment en ce qui concerne les pays à risque ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Renaud ROBERT, délégation de signature est donnée à M. Alain BADIE, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

USR n° 3155 - Institut de recherche sur l'architecture antique

**M. ALAIN BADIE**

DEC. n° 081633DR12 du 16-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain BADIE, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Renaud ROBERT, directeur de l'USR n° 3155

### DR13 - Languedoc-Roussillon

UMR n° 5203 - Institut de génomique fonctionnelle

**M. JOËL BOCKAERT**  
**M. JACQUES SOLIER**  
**M. JEAN-PHILIPPE PIN**  
**MME DOMINIQUE JOUBERT**  
**M. PATRICE MOLLARD**  
**M. JOËL NARGEOT**  
**M. GILLES GUILLON**

DEC. n° 080049DR13 du 01-01-2009

Délégation est donnée à M. Joël BOCKAERT, directeur de l'UMR n° 5203, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Joël BOCKAERT, délégation de signature est donnée à M. Jacques SOLIER, IR1, à M. Jean-Philippe PIN, DR1, à Mme Dominique JOUBERT, DR, à M. Patrice MOLLARD, DR, à M. Joël NARGEOT, DR et à M. Gilles GUILLON, DR, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070147DR13 du 1<sup>er</sup> novembre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional [délégant] ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard JOLLANS, délégué régional Languedoc-Roussillon

**DR14 – Midi-Pyrénées**

UMR n° 2392 - Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement

**M. ALAIN DE RYCK**  
**M. RADU BARNA**  
**M. ANGE NZIHOU**

DEC. n° 080043DR14 du 20-11-2008

Délégation est donnée à M. Alain de RYCK, directeur de l'UMR n° 2392, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain de RYCK, délégation de signature est donnée à M. Radu BARNA, pr, et à M. Ange NZIHOU, pr, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régional Midi-Pyrénées

UMR n° 2392 - Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement

**M. RADU BARNA**  
**M. ANGE NZIHOU**

DEC. n° 080044DR14 du 20-11-2008

Délégation est donnée à M. Radu BARNA, pr, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Radu BARNA, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Ange NZIHOU, pr.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain de RYCK, directeur de l'UMR n° 2392

UMR n° 5215 - Laboratoire de physique et chimie des nano-objets

**M. XAVIER MARIE**  
**M. ROMUALD POTEAU**

DEC. n° 080041DR14 du 13-11-2008

Délégation est donnée à M. Xavier MARIE, directeur de l'UMR n° 5215, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Xavier MARIE, délégation de signature est donnée à M. Romuald POTEAU, pr, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régional Midi-Pyrénées

UMR n° 5215 - Laboratoire de physique et chimie des nano-objets

**M. ROMUALD POTEAU**

DEC. n° 080042DR14 du 13-11-2008

Délégation est donnée à M. Romuald POTEAU, pr, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Xavier MARIE, directeur de l'UMR n° 5215

UMS n° 2597 - Chimie des substances naturelles bio-actives

**M. FRANÇOIS SAUTEL**  
**MME MARTINE SOLER**

DEC. n° 090002DR14 du 15-01-2009

Délégation est donnée à M. François SAUTEL, directeur de l'UMS n° 2597, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François SAUTEL, délégation de signature est donnée à Mme Martine SOLER, SARN, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMS n° 2597 - Chimie des substances naturelles bio-actives

**MME MARTINE SOLER**

DEC. n° 090003DR14 du 15-01-2009

Délégation est donnée à Mme Martine SOLER, SARN, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François SAUTEL, directeur de l'UMS n° 2597

UMS n° 2646 - Centre de criblage pharmacologique

**M. FRÉDÉRIC AUSSEIL**  
**MME ISABELLE DUFAU**

DEC. n° 080023DR14 du 30-05-2008

Délégation est donnée à M. Frédéric AUSSEIL, directeur de l'UMS n° 2646, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric AUSSEIL, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle DUFAU, IR2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMS n° 2646 - Centre de criblage pharmacologique

**MME ISABELLE DUFAU**

DEC. n° 080024DR14 du 30-05-2008

Délégation est donnée à Mme Isabelle DUFAU, IR2, chargée de miniaturisation, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric AUSSEIL, directeur de l'UMS n° 2646

UMS n° 2859 - Service des avions français instrumentés pour la recherche en environnement (SAFIRE)

**M. MARC PONTAUD**  
**M. ANDRÉ GRIBKOFF**

DEC. n° 080045DR14 du 20-11-2008

Délégation est donnée à M. Marc PONTAUD, directeur de l'UMS n° 2859, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc PONTAUD, délégation de signature est donnée à M. André GRIBKOFF, IR, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMS n° 2859 - Service des avions français instrumentés pour la recherche en environnement (SAFIRE)

**M. ANDRÉ GRIBKOFF**

DEC. n° 080046DR14 du 20-11-2008

Délégation est donnée à M. André GRIBKOFF, IR, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc PONTAUD, directeur de l'UMS n° 2859

## DR17 - Bretagne et Pays-de-la-Loire

UMR n° 6457 - SUBATECH

**M. JACQUES MARTINO**  
**M. GÉRARD PUIL**  
**MME CHRISTELLE ROY**  
**MME SOPHIE LEMINOX**

DEC. n° 080210DR17 du 11-12-2008

Délégation est donnée à M. Jacques MARTINO, directeur de l'UMR n° 6457, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MARTINO, délégation de signature est donnée à M. Gérard PUIL, ingénieur de recherche, à Mme Christelle ROY, chargée de recherche et à Mme Sophie LEMINOX, assistante-ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays-de-la-Loire

UMR n° 6457 - SUBATECH

**M. GÉRARD PUIL**  
**MME CHRISTELLE ROY**  
**MME SOPHIE LEMINOX**

DEC. n° 080211DR17 du 05-01-2009

Délégation est donnée à M. Gérard PUIL, ingénieur de recherche, à Mme Christelle ROY, chargée de recherche et à Mme Sophie LEMINOX, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques MARTINO, directeur de l'UMR n° 6457

UMR n° 6538 - Domaines océaniques

**M. JEAN-YVES ROYER**  
**M. CHRISTOPHE DELACOURT**  
**MME AGNÈS AGARLA**

DEC. n° 080208DR17 du 08-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Yves ROYER, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves ROYER, délégation de signature est donnée à M. Christophe DELACOURT, professeur et à Mme Agnès AGARLA, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays-de-la-Loire

UMR n° 6538 - Domaines océaniques

**M. CHRISTOPHE DELACOURT**  
**MME AGNÈS AGARLA**

DEC. n° 080209DR17 du 06-01-2009

Délégation est donnée à M. Christophe DELACOURT, professeur et à Mme Agnès AGARLA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Yves ROYER, directeur de l'UMR n° 6538

UMR n° 7150 - Mer et santé

**M. PATRICK CORMIER**  
**M. MARC MENEYROL**  
**MME BÉATRICE NOBLOT**  
**MME ODILE MULNER-LORILLON**

DEC. n° 090004DR17 du 20-01-2009

Délégation est donnée à M. Patrick CORMIER, directeur de l'UMR n° 7150, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick CORMIER, délégation de signature est donnée à M. Marc MENEYROL, ingénieur de recherche, à Mme Béatrice NOBLOT, ingénieure d'études et à Mme Odile MULNER-LORILLON, directrice de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays-de-la-Loire

UMR n° 7150 - Mer et santé

**M. MARC MENEYROL**  
**MME BÉATRICE NOBLOT**  
**MME ODILE MULNER-LORILLON**

DEC. n° 090005R17 du 26-01-2009

Délégation est donnée à M. Marc MENEYROL, ingénieur de recherche, à Mme Béatrice NOBLOT, ingénieure d'études et à Mme Odile MULNER-LORILLON, directrice de recherche l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick CORMIER, directeur de l'UMR n° 7150

UMS n° 3113 - Institut universitaire européen de la mer

**M. YVES-MARIE PAULET**  
**M. GUY SCOUARNEC**  
**MME MARCIA MAIA**

DEC. n° 090001DR17 du 12-01-2008

Délégation est donnée à M. Yves-Marie PAULET, directeur de l'UMS n° 3113, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves-Marie PAULET, délégation de signature est donnée à M. Guy SCOUARNEC, ingénieur d'études et à Mme Marcia MAIA, chargée de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays-de-la-Loire

UMS n° 3113 - Institut universitaire européen de la mer

**M. GUY SCOUARNEC**  
**MME MARCIA MAIA**

DEC. n° 090002R17 du 30-01-2009

Délégation est donnée à M. Guy SCOUARNEC, ingénieur d'études, et à Mme Marcia MAIA, chargée de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yves-Marie PAULET, directeur de l'UMS n° 3113

**DR19 – Normandie**

UMR n° 6014 - Chimie organique, bioorganique : réactivité et analyse

**M. JEAN-CHARLES QUIRION**  
**M. JACQUES MADDALUNO**  
**MME BRIGITTE GERVAL**

DEC. n° 080474DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Charles QUIRION, directeur de l'unité UMR n° 6014, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Charles QUIRION, délégation est donnée à M. Jacques MADDALUNO, directeur de recherche et à Mme Brigitte GERVAL, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080390DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6072 - Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen

**M. ETIENNE GRANDJEAN**  
**M. MOHAMED M'SAAD**  
**MME AGNÈS ZANNIER**

DEC. n° 080461DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Etienne GRANDJEAN, directeur de l'unité UMR n° 6072, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 90 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Etienne GRANDJEAN, délégation est donnée à M. Mohamed M'SAAD, professeur et à Mme Agnès ZANNIER, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080377DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6085 - Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem

**M. THIERRY DE LA RUE**  
**M. GÉRARD GRANCHER**

DEC. n° 080471DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Thierry de la RUE, directeur de l'unité UMR n° 6085, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry de la RUE, délégation est donnée à M. Gérard GRANCHER, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080387DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6139 - Laboratoire de mathématiques Nicolas Oresme

**M. BRUNO ANGLES**  
**M. BERNARD LECLERC**

DEC. n° 080454DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Bruno ANGLES, directeur de l'unité UMR n° 6139, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno ANGLES, délégation est donnée à M. Bernard LECLERC, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080370DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6143 - Morphodynamique continentale et côtière

**M. PATRICK LESUEUR**  
**MME BERNADETTE TESSIER**  
**M. BENOÎT LAIGNEL**

DEC. n° 080455DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Patrick LESUEUR, directeur de l'unité UMR n° 6143, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick LESUEUR, délégation est donnée à Mme Bernadette TESSIER, chargée de recherche et à M. Benoît LAIGNEL, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080371DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6232 - Centre d'imagerie - neurosciences et applications aux pathologies

**M. BERNARD MAZOYER**  
**M. DENIS VIVIEN**  
**MME NATHALIE TZOURIO-MAZOYER**

DEC. n° 080456DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Bernard MAZOYER, directeur de l'unité UMR n° 6232, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard MAZOYER, délégation est donnée à M. Denis VIVIEN, professeur et à Mme Nathalie TZOURIO-MAZOYER, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080372DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6252 - Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique

**M. SERGE BOUFFARD**  
**M. RICHARD RIZK**  
**M. EMMANUEL BALANZAT**

DEC. n° 080464DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Serge BOUFFARD, directeur de l'unité UMR n° 6252, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BOUFFARD, délégation est donnée à M. Richard RIZK, directeur de recherche et à M. Emmanuel BALANZAT, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080380DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6266 - Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés

**M. MICHEL BUSSI**  
**M. THIERRY SAINT-GERAND**  
**MME SYLVIE VERITE-BELIN**

DEC. n° 080478DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Michel BUSSI, directeur de l'unité UMR n° 6266, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BUSSI, délégation est donnée à M. Thierry SAINT-GERAND, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry SAINT-GERAND, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie VERITE-BELIN, secrétaire de l'UMR n° 6266, pour les missions et les commandes à hauteur de 1 000 € HT.

La décision n° 080394DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6415 - Grand accélérateur national d'ions lourds

**M. SYDNEY GALES**  
**M. ANTOINE KAHWATI**

DEC. n° 080487DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Sydney GALES, directeur de l'unité UMR n° 6415, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sydney GALES, délégation est donnée à M. Antoine KAHWATI, attaché d'administration de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080403DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6506 - Laboratoire catalyse et spectrochimie

**M. JEAN-PIERRE GILSON**  
**M. PHILIPPE BAZIN**  
**M. CHRISTIAN FERNANDEZ**  
**MME FRANÇOISE MAUGE**

DEC. n° 080465DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre GILSON, directeur de l'unité UMR n° 6506, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre GILSON, délégation est donnée à M. Philippe BAZIN, ingénieur de

recherche, M. Christian FERNANDEZ, professeur et à Mme Françoise MAUGE, directrice de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080381DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6507 - Laboratoire de chimie moléculaire et thioorganique

**MME ANNIE-CLAUDE GAUMONT**  
**M. THIERRY LEQUEUX**  
**MME MARIE-CÉCILE HÉLAINE**

DEC. n° 080467DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à Mme Annie-Claude GAUMONT, directrice de l'unité UMR n° 6507, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 90 000 € à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie-Claude GAUMONT, délégation est donnée à M. Thierry LEQUEUX, professeur et à Mme Marie-Cécile HÉLAINE, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080383DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6508 - Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux

**M. ANTOINE MAIGNAN**  
**M. BERNARD MERCEY**

DEC. n° 080466DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Antoine MAIGNAN, directeur de l'unité UMR n° 6508, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine MAIGNAN, délégation est donnée à M. Bernard MERCEY, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080382DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6534 - Laboratoire de physique corpusculaire de Caen  
**M. JEAN-CLAUDE STECKMEYER**  
**MME MICHÈLE DE CLAVERIE**  
**M. RÉMI BOUGAULT**

DEC. n° 080463DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Claude STECKMEYER, directeur de l'unité UMR n° 6534, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude STECKMEYER, délégation est donnée à Mme Michèle de CLAVERIE, ingénieure d'études et à M. Rémi BOUGAULT, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080379DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6583 - Centre de recherche d'histoire quantitative

**M. VINCENT MILLIOT**  
**M. JEAN QUELLIEN**

DEC. n° 080458DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Vincent MILLIOT, directeur de l'unité UMR n° 6583, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent MILLIOT, délégation est donnée à M. Jean QUELLIEN, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080374DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6614 - Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie

**M. ABDELKRIM BOUKHALFA**  
**MME VANESSA PICARD**  
**M. CLAUDE ROZÉ**

DEC. n° 080472DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Abdelkrim BOUKHALFA, directeur de l'unité UMR n° 6614, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abdelkrim BOUKHALFA, délégation est donnée à Mme Vanessa PICARD, ingénieure d'études et à M. Claude ROZÉ, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080388DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 6634 - Groupe de physique des matériaux

**M. DIDIER BLAVETTE**  
**M. PHILIPPE PAREIGE**

DEC. n° 080473DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Didier BLAVETTE, directeur de l'unité UMR n° 6634, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier BLAVETTE, délégation est donnée à M. Philippe PAREIGE, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080389DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMR n° 8097 - Centre Maurice HALBWACHS

**M. ANDRÉ GRELON**  
**MME MARIE-FRANÇOISE SAULE**

DEC. n° 080462DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. André GRELON, directeur de l'unité UMR n° 8097, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André GRELON, délégation est donnée à Mme Marie-Françoise SAULE, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080378DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 673 - Informatique mathématique

**MME BRIGITTE VALLEE**  
**MME AGNÈS ZANNIER**

DEC. n° 080470DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à Mme Brigitte VALLEE, directrice de l'unité GDR n° 673, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte VALLEE, délégation est donnée à Mme Agnès ZANNIER, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080386DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2340 - Système d'information géographiques : méthodologie et applications

**M. MICHEL MAINGUENAUD**

DEC. n° 080488DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Michel MAINGUENAUD, directeur de l'unité GDR n° 2340, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080404DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2432 - Algèbre non commutative et théorie des invariants en théorie des représentations

**M. BERNARD LECLERC**  
**M. THIERRY LEVASSEUR**  
**M. JACQUES ALEV**  
**M. BERNHARD KELLER**

DEC. n° 080460DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Bernard LECLERC, directeur de GDR n° 2432, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,  
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard LECLERC,

délégation est donnée à M. Thierry LEVASSEUR, professeur, à M. Jacques ALEV, professeur, et à M. Bernhard KELLER, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080376DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional

GDR n° 2772 - Transformation de phase à l'état solide avec diffusion

**M. DIDIER BLAVETTE**

DEC. n° 080481DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Didier BLAVETTE, directeur de l'unité GDR n° 2772, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080397DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2808 - Physique et applications de la matière sous irradiation

**M. SERGE BOUFFARD**

DEC. n° 080469DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Serge BOUFFARD, directeur de l'unité GDR n° 2808, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080385DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2947 - Géométrie non commutative

**M. EMMANUEL GERMAIN**

DEC. n° 080485DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Emmanuel GERMAIN, directeur de l'unité GDR n° 2947, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 90 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080401DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2975 - Nano Nord-Ouest

**M. PHILLIPE PAREIGE**

DEC. n° 080486DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Phillipe PAREIGE, directeur de l'unité GDR n° 2975, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 90 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080402DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 2984 - Dynamique et contrôle des ensembles complexes

**M. CHRISTOPHE LETELLIER**

DEC. n° 080480DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Christophe LETELLIER, directeur de l'unité GDR n° 2984, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080396DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 3052 - Thermoélectricité

**M. CHARLES SIMON**

DEC. n° 080468DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Charles SIMON, directeur de l'unité GDR n° 3052, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080384DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

GDR n° 3183 - Matériaux et interaction en compétition

**MME MARIE-BERNADETTE LEPETIT**

DEC. n° 080484DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Bernadette LEPETIT, directrice de l'unité GDR n° 3183, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080400DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FRE n° 2735 - Neuropsychopharmacologie expérimentale

**M. JEAN-JACQUES BONNET**

DEC. n° 080491DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Jacques BONNET, directeur de l'unité FRE n° 2735, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 080392DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FRE n° 3101 - Polymères, biopolymères, surfaces

**M. GUY-ALAIN JUNTER**  
**M. LAURENT COQUET**  
**M. DIDIER LE CERF**

DEC. n° 080475DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Guy-Alain JUNTER, directeur de l'unité FRE n° 3101, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié (soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008), à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy-Alain JUNTER, délégation est donnée à M. Laurent COQUET, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Délégation est donnée à M. Didier le CERF, professeur, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de l'acte pour le seul centre financier 2207 se rapportant au réseau MPP.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation pour le seul centre financier 2207 se rapportant au réseau MPP.

La décision n° 080391DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FRE n° 3102 - Laboratoire d'ondes et milieux complexes

**M. INNOCENT MUTABAZI**  
**M. PASCAL PAREIGE**  
**M. ABDELGHANI SOUAB**

DEC. n° 080483DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Innocent MUTABAZI, directeur de l'unité FRE n° 3102, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Innocent MUTABAZI, délégation est donnée à M. Pascal PAREIGE, professeur et à M. Abdelghani SOUAB, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080399DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FRE n° 3119 - Centre Michel de Bouard - Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales

**M. PIERRE BAUDUIN**  
**MME MARCELLE DENIS**

DEC. n° 080459DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Pierre BAUDUIN, directeur de l'unité FRE n° 3119, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 10 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre BAUDUIN, délégation est donnée à Mme Marcelle DENIS, AJAP secrétaire-gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080375DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

UMS n° 843 - Maison de la recherche en sciences humaines

**M. JEAN-MARC MORICEAU**  
**MME ANNIE LAURENT**

DEC. n° 080457DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Marc MORICEAU, directeur de l'unité UMS n° 843, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc MORICEAU, délégation est donnée à Mme Annie LAURENT, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080373DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FR n° 3038 - Institut normand de chimie moléculaire, médicamenteuse et macromoléculaire

**M. JACQUES MADDALUNO**  
**M. THIERRY LEQUEUX**

DEC. n° 080479DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'unité FR n° 3038, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MADDALUNO, délégation est donnée à M. Thierry LEQUEUX, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080395DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FR n° 3095 - Institut de recherche sur les matériaux avancés  
**M. ALAIN MENAND**

DEC. n° 080492DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Alain MENAND, directeur de l'unité FR n° 3095, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie

FR n° 3110 - Fédération acoustique du nord-ouest

**M. JEAN-LOUIS IZBICKI**  
**M. PASCAL PAREIGE**

DEC. n° 080482DR19 du 15-12-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Louis IZBICKI, directeur de l'unité FR n° 3110, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à 20 000 € à la date de signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis IZBICKI, délégation est donnée à M. Pascal PAREIGE, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 080398DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric FAURE, délégué régional Normandie



# Informations générales

## Textes signalés

### Président de la République

#### Décret n° 2008-1413 du 22 décembre 2008 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique

*JO du 27-12-2008, texte n° 1*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000019994290&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

### Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

#### Décret n° 2008-1253 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 relatif à l'apprentissage

*JO du 03-12-2008, texte n° 11*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019860835&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

### Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

#### Décret du 14 novembre 2008 portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (M. Yves MALFI-LATRE, Mme Anne GALMICHE)

*JO du 16-11-2008, texte n° 25*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75C735169AD6F51FCEA7E59C3F0BAAED.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019762416&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75C735169AD6F51FCEA7E59C3F0BAAED.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019762416&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

#### Décret du 14 novembre 2008 portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (Mme Catherine DANEROLE)

*JO du 16-11-2008, texte n° 26*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75C735169AD6F51FCEA7E59C3F0BAAED.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019762419&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75C735169AD6F51FCEA7E59C3F0BAAED.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019762419&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

#### Arrêté du 30 octobre 2008 portant revalorisation pour l'année universitaire 2008-2009 des taux de diverses primes et indemnités indexées sur la valeur du point indiciaire de la fonction publique

*JO du 28-11-2008, texte n° 48*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019826388&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019826388&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

#### Arrêté du 12 novembre 2008 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du Centre national de la recherche scientifique

*JO du 02-12-2008, texte n° 21*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019857340&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019857340&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

#### Arrêté du 12 novembre 2008 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1<sup>ère</sup> classe du Centre national de la recherche scientifique

*JO du 02-12-2008, texte n° 22*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019857342&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019857342&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

#### Arrêté du 12 novembre 2008 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du Centre national de la recherche scientifique

*JO du 02-12-2008, texte n° 23*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019857344&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019857344&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2008-1305 du 11 décembre 2008 modifiant la partie législative du code de la recherche**

*JO du 12-12-2008, texte n° 36*

Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019907187&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019907187&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Ordonnance n° 2008-1305 du 11 décembre 2008 modifiant la partie législative du code de la recherche**

*JO du 12-12-2008, texte n° 37*

Cette ordonnance est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019907255&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019907255&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Circulaire PM n° 5351/SG du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics**

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/20081203\\_Circulaire\\_5351\\_SG.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/20081203_Circulaire_5351_SG.pdf)

**Avis relatif au remplacement de membres élus du Comité national de la recherche scientifique**

*JO du 13-12-2008, texte n° 140*

Cet avis est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019918497&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000019918497&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Arrêté du 23 décembre 2008 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2005 relatif au régime budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale**

*JO du 27-12-2008, texte n° 56*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=645229D5BFDDE9D918174E7C17D9F68E.tpdjo08v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000019995065&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=645229D5BFDDE9D918174E7C17D9F68E.tpdjo08v_2?cidTexte=JORFTEXT000019995065&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Décret du 21 janvier 2009 portant approbation des modifications apportées aux statuts d'une fondation de coopération scientifique (Fondation sciences mathématiques de Paris dont est membre le CNRS)**

*JO du 23-01-2009, texte n° 33*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=60EF4352667209448428B6761134EA4C.tpdjo02v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000020138351&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=60EF4352667209448428B6761134EA4C.tpdjo02v_3?cidTexte=JORFTEXT000020138351&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique**

**Circulaire n° 2172 du 17 décembre 2008 relative au calendrier des fêtes légales.**

Cette circulaire est disponible dans son intégralité sur le site de la fonction publique, à l'adresse suivante : [http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire\\_fp\\_2172\\_20081217.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_fp_2172_20081217.pdf)

**Décret n° 2008-1533 du 22 décembre 2008 relatif à la prime de fonctions et de résultats**

*JO du 31-12-2008, texte n° 186*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020019120&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

**Arrêté du 22 décembre 2008 fixant la liste des primes et indemnités relevant des exceptions prévues à l'article 7 du décret n° 2008-1533 du 22 décembre 2008 relatif à la prime de fonctions et de résultats**

*JO du 31-12-2008, texte n° 203*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020019278&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000020019278&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Arrêté du 22 décembre 2008 fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats**

*JO du 31-12-2008, texte n° 204*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020019288&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000020019288&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Décret n° 2009-84 du 21 janvier 2009 modifiant le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'Etat par voie télématique**

*JO du 23-01-2009, texte n° 50*

Ce décret est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000020138547&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=713B1E4976A34E08C9A5DCE913F59117.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000020138547&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

**Arrêté du 13 janvier 2009 modifiant l'arrêté du 29 décembre 1999 fixant la liste des centres et instituts dont les stages ou les sessions ouvrent droit pour l'année 2000 au congé pour formation syndicale**

*JO du 30-01-2009, texte p. 47*

Cet arrêté est disponible dans son intégralité sur le site de légifrance, à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020168524>

## CNRS

### Avenant à la convention d'application entre le CNRS et l'Université Bordeaux 1 – Sciences technologies du contrat quadriennal de développement Années 2007 - 2010

*CON. n° 090004DPA du 22-01-2009*

UMR n° 5801 – Laboratoire des composites thermosturax (LCTS)

Partenaires : CNRS / Université de Bordeaux 1

Les parties conviennent de ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. - A compter du 27 novembre 2008, M. Francis TEYSSANDIER, directeur de recherche, est nommé directeur de l'UMR n° 5801 jusqu'au terme de la convention d'application du contrat quadriennal de développement en cours.

Art. 2. - Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre de la convention d'application en cours et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Art. 3. - Cet avenant sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 janvier 2009.

Pour le directeur général et par délégation :  
Le délégué pour le partenariat avec les Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche,  
Bernard LAURIN

### Avenant à la convention d'application entre le CNRS et l'Université Bordeaux 1 – Sciences technologies du contrat quadriennal de développement Années 2007 - 2010

*CON. n° 090003DPA du 22-01-2009*

UMR n° 5629 - Chimie des polymères organiques - LCPO

Partenaires : CNRS / UNIVERSITÉ BORDEAUX 1

Les parties conviennent de ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. - A compter du 26 novembre 2008, M. Henri CRAMAIL, professeur des universités, est nommé directeur de l'UMR n° 5629 jusqu'au terme de la convention d'application du contrat quadriennal de développement en cours.

Art. 2. - Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre de la convention d'application en cours et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Art. 3. - Cet avenant sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 janvier 2009.

Pour le directeur général et par délégation :  
Le délégué pour le partenariat avec les Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche,  
Bernard LAURIN

### Avenant à l'annexe spécifique de l'UMR n° 8100 - Laboratoire de mathématiques de Versailles figurant au contrat de développement de l'Université de Versailles Année 2006 - 2009

*CON. n° 090001DPA du 15-12-2008*

UMR n° 8100 - Laboratoire de mathématiques de Versailles

Partenaires : CNRS / Université de Versailles

Les parties conviennent de ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. - A compter du 1<sup>er</sup> mai 2008, M. Yvan MARTEL, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, est nommé directeur de l'UMR n° 8100, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Art. 2. - Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Art. 3. - Cet avenant sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 15 décembre 2009.

Le directeur général,  
Arnold MIGUS

### Avenant à l'annexe spécifique de l'UMR n° 8593 - Laboratoire Georges Friedmann figurant au contrat de développement de l'université de Paris I Année 2006 - 2009

*CON. n° 080024DPA du 07-10-2008*

UMR n° 8593 - Laboratoire Georges Friedmann

Partenaires : CNRS / Université de Paris I

Les parties conviennent de ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. - A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, M. Marc LORLIOL, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8593, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Art. 2. - Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Art. 3. - Cet avenant sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 octobre 2008.

Le directeur général  
Arnold MIGUS

---

## Liste des délégations du CNRS

### Délégation ALPES – DR11

25 avenue des Martyrs, BP 166, 38042 GRENOBLE Cedex 9 – téléphone : 04 76 88 10 00 –  
télécopie : 04 76 88 11 61

### Délégation ALSACE – DR10

23 rue du Lœss, BP 20 CR, 67037 STRASBOURG Cedex 02 – téléphone : 03 88 10 63 01 – télécopie : 03 88 10 60 95

### Délégation AQUITAINE-LIMOUSIN – DR15

Esplanade des Arts-et-Métiers, BP 105, 33402 TALENCE Cedex – téléphone : 05 57 35 58 00 –  
télécopie : 05 57 35 58 01

### Délégation BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE – DR17

74E rue de Paris, 35069 RENNES Cedex – téléphone : 02 99 28 68 68 – télécopie : 02 99 28 68 01

### Délégation CENTRE-POITOU-CHARENTES – DR08

3E avenue de la Recherche Scientifique, 45071 ORLÉANS Cedex 2 – téléphone : 02 38 25 52 00  
télécopie : 02 38 69 70 31

### Délégation CÔTE D'AZUR – DR20

Les Lucioles 1, 250 avenue Albert-Einstein, 06560 VALBONNE – téléphone : 04 93 95 42 22  
télécopie : 04 92 96 03 39

### Délégation ÎLE-DE-FRANCE EST – DR03

Tour Europa 126, 94532 THIAIS Cedex – téléphone : 01 56 70 76 00 – télécopie : 01 45 60 78 81

### Délégation ÎLE-DE-FRANCE OUEST ET NORD – DR05

1 place Aristide-Briand, 92195 MEUDON Cedex – téléphone : 01 45 07 50 50 – télécopie : 01 45 07 58 99

### Délégation ÎLE-DE-FRANCE SUD – DR04

1 avenue de la Terrasse, 91198 GIF-SUR-YVETTE Cedex – téléphone : 01 69 82 30 30 – télécopie : 01 69 82 33 33

### Délégation LANGUEDOC-ROUSSILLON – DR13

1919 route de Mende, 34293 MONTPELLIER Cedex 5 – téléphone : 04 67 61 34 34 – télécopie : 04 67 04 32 36

### Délégation MIDI-PYRÉNÉES – DR14

16 avenue Édouard-Belin, BP 4367, 31055 TOULOUSE Cedex 4 – téléphone : 05 61 33 60 00  
télécopie : 05 62 17 29 01

### Délégation CENTRE-EST – DR06

17, rue Notre-Dame des Pauvres, BP 10075, 54519 VANDŒUVRE Cedex – téléphone : 03 83 85 60 00  
télécopie : 03 83 17 46 21

### Délégation NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE – DR18

Espace Recherche-Innovation, 2 rue des Canoniers, 59046 LILLE Cedex – téléphone : 03 20 12 58 00  
télécopie : 03 20 63 00 43

### Délégation NORMANDIE – DR19

UNICITÉ, 14 rue Alfred-Kastler, 14052 CAEN Cedex 4 – téléphone : 02 31 43 45 00 – télécopie : 02 31 44 86 56

### Délégation PARIS A – DR01

27 rue Paul-Bert, 94204 IVRY-SUR-SEINE Cedex – téléphone : 01 49 60 40 40 – télécopie : 01 45 15 01 66

### Délégation PARIS B – DR02

16 rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS – téléphone : 01 42 34 94 00 – télécopie : 01 43 26 87 23

### Délégation PARIS MICHEL-ANGE – DR16

3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16 – téléphone : 01 44 96 40 00 – télécopie : 01 44 96 53 90

### Délégation PROVENCE ET CORSE – DR12

31 chemin Joseph-Aiguier, 13402 MARSEILLE Cedex 20 – téléphone : 04 91 16 40 00 – télécopie : 04 91 17 40 26

### Délégation RHÔNE-AUVERGNE – DR07

2 avenue Albert-Einstein, BP 1335, 69609 VILLEURBANNE Cedex – téléphone : 04 72 44 56 00  
télécopie : 04 78 89 47 69

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS  
Centre national de la recherche scientifique  
3 rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
M. Alain RESPLANDY-BERNARD

RÉDACTEUR EN CHEF  
M<sup>me</sup> Myriam FADEL

COMITÉ DE RÉDACTION  
M. Bernard ADANS  
M<sup>me</sup> Isabelle DE ANGELIS  
M<sup>me</sup> Françoise BALESTIE  
M<sup>me</sup> Pascale BUKHARI  
M<sup>me</sup> Catherine DELPECH  
M<sup>me</sup> Pascale DIENG  
M<sup>me</sup> Martine JALLUT-ROUSSEL  
M<sup>me</sup> Françoise SEVIN  
M. Philippe WILLOQUET

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
M<sup>lle</sup> Florence CELEN

DOCUMENTATION ET RÉALISATION  
M<sup>lle</sup> Valeria MEDINA AMBIADO

CONTACT PAR COURRIER  
Bulletin officiel du CNRS  
CNRS-DSI  
BP 21902  
31319 LABÈGE CEDEX

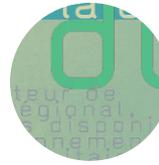
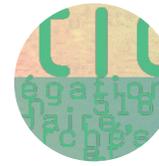
CONTACT PAR MÊL  
buloff@dsi.cnrs.fr  
Pour consulter le BO et ses archives :  
<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution  
Impression : BIALEC (Nancy)  
D.P. n° 70977 - 02-2009

ISSN 1148-4853



www.cnrs.fr



dépasser les frontières